

L'Armistice du 11 novembre 1918 marque une date essentielle du processus de sortie de cet interminable conflit qu'est la Première Guerre mondiale, même si c'est le 28 juin 1919, avec le traité de Versailles, que celui-ci prend officiellement fin. Dans le pays de Montfort comme ailleurs, le cauchemar se termine. Pour les poilus mais aussi pour leurs épouses et leurs enfants, il faut réapprendre à vivre après des années d'horreur, de carnages répétés, de douleurs indicibles.

En réalité, cette histoire est double. Elle est celle d'une sortie du traumatisme des tranchées mais aussi, d'une certaine manière, d'un retour à la vie, comme une entrée en paix.

Erwan Le Gall

—  
Doctorant en histoire contemporaine à l'Université Rennes 2 et chargé de cours à l'Université catholique de l'Ouest – Bretagne-Sud, Erwan Le Gall est membre du comité de rédaction d'En Envoyé, revue d'histoire contemporaine en Bretagne



10 €

**1918-1926 : ENTRER EN PAIX**

**SORTIR DE LA GRANDE GUERRE EN PAYS DE MONTFORT**

**ERWAN LE GALL**

# 1918-1926 : ENTRER EN PAIX



**SORTIR DE LA  
GRANDE GUERRE  
EN PAYS DE MONTFORT**

**ERWAN LE GALL**

# **1918-1926 : ENTRER EN PAIX**

**SORTIR DE LA  
GRANDE GUERRE  
EN PAYS DE MONTFORT**

**ERWAN LE GALL**

# SOMMAIRE

Édito .....	4
Calendrier et temps ressentis d'un retour en paix.....	6
1918 : retour du mouvement.....	18
L'Armistice du 11 novembre 1918.....	32
Conclure la paix et rentrer chez soi.....	42
Un climat de tensions .....	56
Les statistiques ne pleurent pas .....	72
La société des anciens combattants.....	92
Discours et pratiques de paix.....	109
Régler la note.....	122
La politique des ventres.....	138
Ce que l'entrée en paix a à nous dire.....	155

# ÉDITO

Commémorer la fin d'un conflit : 1918-1926 « entrer en Paix – sortir de la Grande Guerre en pays de Montfort ».

Quatre années après les grandes commémorations de 2014, le contexte national nous incite à être toujours plus vigilants, à connaître pour mieux transmettre, à comprendre pour ne pas reproduire, à se projeter pour construire, à commémorer la paix pour s'ouvrir aux autres.

Clémenceau disait : « il est plus facile de faire la guerre que de construire la Paix ». Les recherches réalisées par l'historien Erwan Le Gall rappellent combien est complexe cette période de « sortie de guerre » qui est aussi le moment d'une « entrée en paix ». L'Armistice est signé le 11 novembre 1918, mais d'autres conflits directement liés à la Grande Guerre éclatent notamment en Pologne, entre la Grèce et l'Empire Ottoman...

La guerre se prolonge aussi sous des formes différentes. Plus globalement, l'expérience de la guerre poursuit les soldats pendant des mois avec une démobilisation qui prendra du temps, et ne sera pas aisée.

Ces soldats comme écrivent Bruno Cabanes et Guillaume Piketty, « Il leur faut se dépouiller de leurs identités combattantes, faire le deuil des morts et de la compagnie des survivants et reprendre leur place dans la vie civile. »

La transition passe aussi par une « déprise de la violence » après des années de folie meurtrière. Mais au-delà des difficultés individuelles, il faut penser « collectivement l'après » pour construire la paix. Et là aussi cela ne sera pas une évidence. Ainsi le traité de Versailles est très vite vécu comme un « Diktat » par les Allemands et sera au cœur des revendications militaristes d'Adolf Hitler dans les années 30.

Mais si la fin de la Grande Guerre doit être appréhendée au niveau international et diplomatique, elle doit aussi être analysée à l'échelle des situations locales et des communautés humaines. À travers cet ouvrage, Erwan Le Gall nous offre un éclairage inédit sur les conditions du retour à la paix en Pays de Montfort.

Dans son préambule, l'Acte constitutif de l'UNESCO proclame que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

C'est dans cette logique de culture de la paix que Montfort Communauté construit depuis quelques années sa démarche commémorative. Que cette année 2018 soit comprise, par tous les habitants du le pays de Montfort, comme un véritable moment de transmission.

Un grand remerciement aux élus de Montfort Communauté, à Erwan Le Gall, aux agents de Montfort Communauté qui ont contribué à faire de cette commémoration un temps fort de la vie de notre territoire.

Christophe Martins  
Président de Montfort Communauté

# CALENDRIER ET TEMPS RESSENTIS D'UN RETOUR EN PAIX

Jean Collet est l'un des trois médecins qui, au début des années 1910, exerce à Montfort. Il officie dans cette commune depuis le mois d'août 1904 et comme tout citoyen français d'alors il est astreint, malgré son métier, à de lourdes obligations militaires. D'abord mobilisé en tant que médecin aide-major dans cette sous-préfecture du département d'Ille-et-Vilaine, il rejoint à partir du 20 février 1917 Saint-Servan pour exercer au sein de l'hôpital auxiliaire n°111. Un an plus tard, il est envoyé, toujours en tant que médecin militaire, à Plouguenast, entre Saint-Brieuc et Loudéac, pour s'occuper de la population civile<sup>1</sup>. Une telle affectation dit bien le vide des campagnes pendant la Grande Guerre, espaces ponctionnés de toutes leurs ressources humaines masculines pour alimenter le front : la situation est parfois telle qu'il n'y a plus de médecins pour soigner les femmes, les enfants, les vieillards, les réformés et les exemptés restés sur place et c'est l'Armée qui doit y pourvoir.

## La succession des événements

Dans les Côtes-du-Nord, Jean Collet ne voit donc pas arriver les blessés des offensives du printemps 1918, coup de boutoir alle-

<sup>1</sup> Arch. dép. I&V : 2 Pb 54, dossier Collet.

mand qui, sous le nom de « bataille de l'Empereur », déclenché le 21 mars 1918, rompt le front et ramène non seulement à la guerre de mouvements mais au tragique souvenir d'août 1914. Comme 4 ans auparavant, les troupes françaises et britanniques sont acculées et emportées dans une terrible retraite. D'ailleurs, c'est là encore par un « miracle » survenu sur la Marne que le sort du conflit se joue : le flux de la guerre se renverse et débute alors le repli allemand, Berlin finissant par céder, épuisé par des mois de guerre et la montée en puissance du corps expéditionnaire américain. Si les États-Unis entrent dans le conflit en avril 1917, ce n'est en effet qu'à partir de la fin du printemps 1918 que leur pleine puissance se fait sentir sur le champ de bataille<sup>2</sup>.

À Plouguenast, le médecin aide-major Jean Collet est en revanche confronté aux affres de la grippe espagnole, terrible pandémie qui, rappelons-le, est encore plus meurtrière que la guerre elle-même. Tuant entre 30 et 40 millions de personnes, soit 3% de la population mondiale d'alors, ce virus de type H1 N1 frappe en trois vagues : les deux premières au printemps et à l'automne 1918, la troisième, la plus violente, au début de l'année 1919. La grippe espagnole révèle un rapport complexe, multi-scalaire au temps. Il y a d'abord le rythme de la maladie, son incubation, les terribles pics de fièvre et dans bien des cas les décès dans d'atroces souffrances. Mais il y a aussi la résurgence de croyances anciennes, quasiment millénaires et qui remontent pour partie aux temps de la peste et de la variole. Ainsi, comme au Moyen-Âge, l'épidémie est parfois comprise comme une sorte de sanction céleste découlant directement du conflit, ce qui rappelle combien est lente l'évolution des mentalités<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Sur la question et parmi de multiples références on se reportera à BOURLET, Michaël, *L'Armée américaine dans la Grande Guerre 1917-1919*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2017 ; PORTE, Rémy, *Les États-Unis dans la Grande Guerre. Une approche française*, Saint-Cloud, SOTECA, 2017 et LE GALL, Erwan, *Saint-Nazaire, les Américains et la guerre totale (1917-1919)*, Bruz, Éditions codex, 2018.

<sup>3</sup> Sur cette question pour l'heure peu documentée par l'historiographie on se reportera à WINTER, Jay, « La Grippe espagnole », in AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane et BECKER, Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Bayard, 2004, p. 943-948.

Puis, un beau jour de novembre 1918, vient la nouvelle : « L'Armistice est signé » proclame en *une* et sur cinq colonnes *L'Ouest-Éclair*<sup>4</sup>. À en croire le grand quotidien rennais, l'affaire est entendue puisqu' « on les tient sur terre, sur mer et dans les airs ». La victoire est donc comprise par le journal breton comme étant totale, sans appel, et sans doute le docteur Collet, à l'instar de ses contemporains du reste, la perçoit-il ainsi. La situation est en réalité bien différente. L'Armistice n'est pas la victoire mais une suspension temporaire des armes afin que les belligérants négocient la paix, celle-ci n'intervenant qu'avec la signature du traité de Versailles le 28 juin 1919, 5 ans tout juste après l'assassinat à Sarajevo de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche par le nationaliste serbe Gavrilo Princip. D'ailleurs, il faut rappeler que la signature d'un traité de paix coïncide rarement avec la fin de la guerre. La Première Guerre mondiale ne fait de ce point de vue pas exception puisque tant en Russie, où affrontements entre rouges et blancs ensanglantent le pays jusqu'en 1923, que sur les ruines de l'ex-Empire Ottoman, les foyers de conflits pullulent. Si ces opérations demeurent méconnues, la France et plus singulièrement la Bretagne ne sont pas totalement étrangères à ces événements. C'est de Saint-Nazaire en effet que partent quelques navires américains pour venir en aide aux Russes blancs dans la terrible guerre civile qui ravage le pays au début des années 1920<sup>5</sup>. Au Levant, l'espace est partagé en deux zones d'influences, l'une française, l'autre britannique, définies par des accords secrets connus sous le nom de Sykes-Picot. Les frontières qui sont alors tracées sont précisément celles qui, en Syrie tout particulièrement, sont aujourd'hui le théâtre d'affrontements d'une rare violence. Partout, les ondes du choc que constitue la Grande Guerre se font ressentir, comme autant de répliques d'un

4 *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°7043, 12 novembre 1918, p. 1.

5 « Tells Preparations to Take Red Cross Supplies to Russia », *The Arizona Republican*, 13<sup>th</sup> year, Vol. 30, n°78, July 14, 1919, p. 5 et « Captain Jay Alkire is not too Busy to Watch Phoenix Grow », *The Arizona Republican*, 13<sup>th</sup> year, Vol. 30, July 16, 1919, p. 12.

immense séisme, parfois même encore au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans le nord du Maroc, les tribus coalisées par Abd El Krim<sup>6</sup> annoncent les premiers craquements d'un Empire colonial qui fut aussi aux premières loges de la séquence 1914-1918, par l'intermédiaire de milliers de tirailleurs sénégalais, malgaches, algériens, tonkinois, tunisiens, annamites et marocains, sans compter les zouaves, les spahis, les goumiers, les tabors...

## Temps ressentis

On mesure dès lors toute le paradoxe de ce long processus d'entrée en paix qui ne parvient pas à éradiquer la guerre. L'année 1918 est tout d'abord pour le docteur Collet une intense période de surmenage. Médecin militaire, il doit faire face à la terrible épidémie de grippe espagnole tandis que ses anciens collègues de l'hôpital auxiliaire n°111 de Saint-Malo, eux aussi confrontés à ce redoutable virus, doivent également prendre en charge l'afflux considérable de blessés – amputés, trépanés, mutilés et autres gazés... – causé d'abord par la percée allemande, puis par la contre-attaque des armées alliées. Pour eux, l'Armistice du 11 novembre 1918 ne modifie d'ailleurs pas réellement la situation puisque les patients, dans les jours et les semaines qui suivent la suspension provisoire des combats, continuent d'avoir besoin de soins constants. Mais l'horizon d'attente est désormais différent puisqu'outre la paix, c'est à la démobilisation et au retour à la vie civile que l'on songe désormais.

Relativement âgé et disposant d'une situation privilégiée de par son métier, Jean Collet peut s'estimer heureux puisque c'est le 24 février 1919 que sa guerre prend fin. D'autres ont beaucoup moins de chance et doivent encore attendre plusieurs semaines avant de revenir dans leurs foyers. La transition est néanmoins

6 Sur ce terrain encore peu défriché par l'historiographie se rapporter à SCHIAVON, Max, *La Guerre du Rif*, Paris, Éditions Pierre de Taillac, 2016.

extrêmement brutale pour ces hommes, ce d'autant plus que ce retour à la vie civile est espéré, attendu, anticipé depuis des dizaines de mois, depuis le départ sous les drapeaux et plus encore depuis l'Armistice du 11 novembre 1918. Démobilisé le 24 février 1919, le docteur Collet ré-ouvre son cabinet le lendemain<sup>7</sup>.

L'expérience vécue par cet homme est intéressante à plus d'un titre. Certes, docteur en médecine, il ne saurait être considéré comme représentatif de cette société paysanne de haute-Bretagne, époque où, rappelons-le, les bacheliers comptent pour 2% d'une classe d'âge, soit entre 6 et 7 000 individus par an<sup>8</sup>. Précisons de surcroît qu'affecté à l'arrière il n'est jamais confronté aux dures réalités des tranchées de première ligne<sup>9</sup> et que son grade de médecin-aide-major lui confère la qualité d'officier. Autant dire que la guerre de Jean Collet n'est nullement comparable à celle de, pour ne citer qu'un exemple, Célestin Jouan : cultivateur né en 1895 à Iffendic, ce soldat de 2<sup>e</sup> classe de la 2<sup>e</sup> compagnie de mitrailleuses du 47<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Saint-Malo est « tué à l'ennemi » le 10 septembre 1917, non loin de Samogneux, à quelques encablures de Verdun<sup>10</sup>.

Pourtant, dans son rapport à la chronologie et à l'enchaînement des événements qui scandent la période 1918-1920, le docteur Collet a sans doute beaucoup à nous apprendre. Le temps n'est en effet pas monolithique. Parfois il s'accélère, à tel point « qu'on ne le voit pas passer », comme en ce printemps 1918 où les Allemands percent les lignes françaises, revenant à

7 Arch. dép. I&V : 2 Pb 54, dossier Collet.

8 MARIOT, Nicolas, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 14.

9 En cela, son expérience de guerre diffère singulièrement de celle d'un MAUFRAIS, Louis, *J'étais médecin dans les tranchées, 2 août 1914 - 14 juillet 1919*, Paris, Pocket, 2008, externe de l'hôpital Saint-Louis, à Paris, mais originaire de Dol-de-Bretagne, dans le nord de l'Ille-et-Vilaine.

10 BAVCC/*Mémoire des hommes* ; Arch. Morbihan : R 2311.1807. Sur ces combats on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *15 juin 1917 : le 47<sup>e</sup> RI arrive à Verdun. La découverte de la vraie guerre ?*, *Bulletins de la société d'émulation des Côtes d'Armor*, 2017, p. 213-239.

la guerre de mouvements et engorgeant de blessés les services de santé. En d'autres périodes, au contraire, il semble ne plus finir, comme lorsqu'on attend avec une impatience extrême un moment important, comme par exemple la paix, la démobilisation et le retour au foyer. Donnée calendaire irréfutable, qui peut être datée au moyen du carbone 14 et des méthodes les plus objectives des sciences dites dures, le temps est aussi une sensibilité, un rapport subjectif au présent, autrement dit une réalité plus souple, presque malléable. Aussi n'est-il pas le même pour tout le monde. Pour de nombreux poilus, rentrés physiquement indemnes mais psychiquement meurtris dans leurs foyers, l'immédiat après-guerre est avant tout celui de ce que l'on n'appelle alors pas encore le choc post-traumatique. En recourant au courrier des lectrices des magazines féminins, l'historienne D. Fouchard parvient à retrouver l'intimité de ces couples séparés, pour certains, par 52 mois de guerre<sup>11</sup>. Que l'on imagine quelques instants la jeune femme qui épouse au début de l'été 1914 un bel et fringant jeune homme et qui retrouve, cinq ans plus tard, un poilu vieilli, meurtri par l'expérience combattante. Alcool, violences conjugales, mais aussi toxicomanie ou encore addiction au jeu deviennent pour de nombreux démobilisés un palliatif aux angoisses, aux cauchemars sans cesse revécus d'un bombardement ou d'un nocturne coup de main dans une tranchée ennemie. Pour ces hommes, définitivement abimés par la guerre, les mois qui suivent la démobilisation sont avant tout ceux d'une longue et lente agonie.

## Reprendre le temps suspendu

Mais, pour d'autres individus, l'immédiat après-guerre est le moment d'un retour à un temps qui de nouveau s'écoule, comme si le conflit l'avait suspendu pendant 52 mois. Il en résulte des

11 FOUCHARD, Dominique, *Le poids de la guerre. Les poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

semaines et des mois caractérisés par un rythme particulièrement soutenu. Élu maire de Montfort en 1908, Émile Beauchef est mobilisé dès le 2 août 1914. Bien qu'ayant exercé pendant 10 ans, en tant que simple homme du rang, le métier des armes, il n'est pas affecté au front mais dans divers services de l'Intendance, à Rennes puis à Paris et enfin à Saint-Denis<sup>12</sup>. Sans doute cette campagne à l'arrière s'explique-t-elle par le fait qu'Émile Beauchef est déjà âgé de 47 ans au moment où le conflit éclate. En tout état de cause, démobilisé en mars 1919, il est de suite repris par la vie politique. En effet, suspendue par la guerre et le discours d'*Union sacrée*, celle-ci repart dès le second semestre 1919 avec une intense séquence électorale : élections législatives, municipales et cantonales concentrées en deux semaines, du 30 novembre au 14 décembre 1919. Puis viennent s'ajouter les sénatoriales, il est vrai uniquement réservées aux grands électeurs, en janvier 1920. Candidat à sa réélection à la mairie de Montfort mais aussi au Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Émile Beauchef est donc confronté à une intense rentrée politique qui, en réalité, débute dès le printemps 1919. Certaines voix s'élèvent d'ailleurs pour dénoncer une campagne qui commence trop tôt<sup>13</sup> : ceux qui sont en train de devenir anciens combattants ne sont pas encore tous rentrés dans leurs foyers et les femmes n'ont toujours pas le droit de vote. Il leur faudra, pour cela, attendre les élections municipales d'avril... 1945.

Les femmes ne sont d'ailleurs à l'époque pas les seules à ne pas disposer de ce droit : les militaires de carrière doivent eux-aussi attendre le lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour pouvoir glisser un bulletin de vote dans une urne. Tout juste nommé le 6 mars 1920 à la tête du 10<sup>e</sup> corps d'armée, le général Fénélon Passaga n'aurait de toute manière pas pu exprimer son suffrage en Ille-et-Vilaine, un département qu'il connaît bien

12 Arch. nat. : LH 19800035/2/201.

13 Arch. dép. I&V : 3 M 331, élections législatives, coupure de presse.

pour avoir commandé le 41<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Rennes en 1914. C'est du reste, une fois sa brillante carrière terminée, à Montfort-sur-Meu qu'il se retire jusqu'en septembre 1939, date de son décès<sup>14</sup>. Pour autant, ce retour en Bretagne au printemps 1920 n'est nullement synonyme pour lui de « préretraite ». Au contraire même. Pour s'en convaincre, mentionnons deux décisions, particulièrement éclairantes, prises par le nouveau général commandant le 10<sup>e</sup> corps d'armée : la transformation du camp de la Marne, situé dans l'actuel quartier de la Courrouze à Rennes, en logements ouvriers et la gestion d'un important stock d'obus de 280 entreposés dans des champs entourant le champ de tir de la Maltière, à Saint-Jacques-de-la-Lande. La mission confiée au général Passaga est simple : réduire la voilure d'une armée qui, une fois la paix venue, n'a plus lieu d'être aussi pléthorique qu'en 1918, lorsqu'il s'agissait de vaincre l'Allemagne.

Mais cette tâche est d'autant plus difficile qu'elle ne doit pas s'effectuer au détriment des capacités opérationnelles de la France. En Ille-et-Vilaine, les candidats aux élections sénatoriales investis par le Congrès républicain départemental y veillent d'ailleurs scrupuleusement, eux qui proclament au début du mois de janvier 1920 dans leur profession de foi : « L'expérience de la guerre ayant démontré la possibilité d'une réduction sensible de la durée du service militaire, nous en sommes partisans dans les limites qui permettront d'assurer la défense de la Patrie »<sup>15</sup>. Mais la confrontation à la réalité budgétaire qu'est aussi le retour à la paix impose une austérité de chaque instant. Ce sont ainsi des dizaines de régiments qui sont dissous pour réduire les dépenses et autant de casernes qui sont vendues, pour renflouer les caisses. La France, bien que

14 Pour une présentation rapide de la carrière de cet officier trop méconnu, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Fénélon Passaga. Un grand officier rennais », *Place publique Rennes et métropole*, n°30, juillet-août 2014, p. 80-82.

15 Arch. dép. I&V : 3 M 306, élections sénatoriales, profession de foi.



victorieuse, sort en effet financièrement exsangue du conflit et l'Armée est l'une des premières variables d'ajustement choisie pour effectuer des économies.

Une autre est le train de vie de l'État, dimension qui impacte sérieusement Montfort-sur-Meu. Réélu député en 1919, Charles Guernier entend dans sa profession de foi s'opposer avec force aux « décrets-lois » faisant craindre une réorganisation des cartes judiciaires et préfectorales qui serait synonyme de « ruine » pour la commune<sup>16</sup>. Certes, il faut attendre septembre 1926 et la réforme dite Poincaré-Sarraut pour que Montfort perde « sa » sous-préfecture. Pour autant, cette chronologie étendue dit bien les difficultés d'un retour à la paix qui, après les rigueurs de cinq années de guerre, se prolonge en dizaines de mois d'incertitudes et difficultés diverses.

\*  
\* \*

La suppression de la sous-préfecture de Montfort-sur-Meu est particulièrement instructive. Conséquence directe du gouffre financier qu'est la Première Guerre mondiale, elle intervient paradoxalement à un moment où le conflit, déclenché douze ans plus tôt, commence, peu à peu, à s'éloigner. Symboliquement, c'est l'érection des monuments aux morts communaux qui, dans les territoires, clôt la parenthèse du « temps de guerre » et marque la véritable « entrée en paix » : 15 décembre 1920 à Bédée, 17 septembre 1922 à Pleumeuleuc, 30 septembre 1923 à

16 Arch. dép. I&V : 3 M 331, élections législatives, profession de foi.

Breteil, 4 novembre 1923 à Montfort...<sup>17</sup> Il n'est à cet égard pas anodin de constater que le docteur Louis Leroy, maire de Bédée, cesse l'écriture de ses « notes de guerre » dans les semaines qui suivent l'inauguration du monument aux morts de la commune qu'il dirige, comme si le deuil était fait<sup>18</sup>. Lorsqu'en 1925 Émile Beauchef fait le bilan des 6 années qu'il vient de passer dans le fauteuil de maire de Montfort, afin de solliciter une nouvelle fois le suffrage des électeurs, il mentionne parmi les réalisations remarquables de son mandat le monument aux morts<sup>19</sup>.

Eparpillés dans les fonds d'archives, ces quelques éléments rappellent combien est complexe cette période de « sortie de guerre » qui est aussi, on l'oublie trop souvent, le moment d'une « entrée en paix »<sup>20</sup>. La séquence doit en effet être appréhendée au niveau international, diplomatique, là où se signent les traités de paix et se redessinent les frontières. Mais elle doit aussi être analysée à l'échelle des communautés humaines, celles-ci n'évoluant pas toujours aussi rapidement. C'est bien sous l'angle du décalage entre cette chronologie calendaire et ce temps vécu, suspendu puis retrouvé, bref ressenti, que nous entendons commémorer le centenaire du 11 novembre 1918, afin d'en faire un grand temps d'histoire.

Reste toutefois à définir les cadres de cette réflexion. Sur le plan spatial, c'est bien le territoire de Montfort communauté qui doit servir de point de départ, à savoir les communes de Montfort-sur-Meu, Talensac, Breteil, Bédée, Pleumeuleuc, Iffendic,

17 Ouvrage collectif, 14-18. *La Grande Guerre du côté de chez nous. Catalogue de l'exposition présentée à la Maison du Patrimoine en Brocéliande du 28 janvier 2014 au 2 janvier 2015*, Montfort-sur-Meu, Maison du Patrimoine en Brocéliande, 2014, p. 121-124.

18 LAGADEC, Yann & SACHET, Claudia, « Une commune rurale d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre : Bédée à travers les notes du docteur-maire Louis Leroy (1914-1922) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, Tome XCIV, 2016, p. 251.

19 Arch. dép. I&V : 3 M 470, élections municipales, profession de foi.

20 Sur la question des sorties de guerre, se reporter au pionnier CABANES, Bruno, *La Victoire endeillée, la sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004.

Saint-Gonlay et La Nouaye. Il s'agit donc pour nous d'insérer l'histoire de ces localités dans la trame plus générale de l'entrée en paix à la suite de la Première Guerre mondiale, en variant les échelles pour ne plus regarder cette époque uniquement du point de vue des grands hommes, autrement dit de Paris, mais de ce que nous appellerons ici le pays de Montfort<sup>21</sup>.

Reste enfin à déterminer les balises chronologiques de l'enquête. L'année 1918 paraît, elle, frappée au coin du bon sens tant le 11 novembre est une date qui, encore un siècle plus tard, résonne dans les mémoires. En cela, la conclusion de l'Armistice est un véritable événement au sens où, indéniablement, il définit un « avant » et un « après ». Pour autant, dans le cadre de cette réflexion sur l'entrée en paix, 1918 est moins une référence calendaire renvoyant à la signature d'un accord dans le wagon de commandement du général Foch entreposé dans la clairière de Rethondes qu'une sorte d'année « concept ». L'historien John Horne a en effet proposé il y a quelques années l'idée de « long 1915 », année qui débiterait avec la fin de la *Course à la mer*, et donc fondamentalement à l'automne 1914, pour se terminer dans les toutes premières semaines de 1916. 1915 serait ainsi l'année de l'enlisement dans les tranchées de la guerre de position<sup>22</sup>. Si l'on prolonge cette réflexion, 1916 débiterait le 21 février 1916 et serait l'année des gigantesques batailles, celles de Verdun et de la Somme. 1917 serait l'année des doutes et des fatigues, des fléchissements des consentements patriotiques : grèves à l'arrière et mutineries sur le front à la suite de l'échec retentissant de l'offensive du 16 avril sur le Chemin des Dames, mais aussi révolutions en Russie qui en

entrant dans l'ère communiste quitte la guerre. Dans ce cadre, 1918 serait probablement une année « liquide » au sens où l'on sort enfin de l'immobilisme de la guerre des tranchées pour revenir au combat en terrain ouvert. 1919 serait pour sa part une période charnière, faite d'incertitudes et de tensions diplomatiques en vue de conclure une paix prévue pour stabiliser une fois pour toute l'ordre mondial.

Mais quand terminerait ce processus de sortie de guerre ? Il est bien difficile de le dire tant les stigmates de ce conflit hors-normes sont encore clairement perceptibles. Mais à l'échelle du pays de Montfort, une date semble toutefois émerger assez spontanément : 1926, et la fermeture de la sous-préfecture. Comme le dernier vestige de temps désormais révolus.

---

21 Sur la variation des échelles en histoire on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan et PRIGENT, François, « Pour une histoire locale de la France », in LE GALL, Erwan et PRIGENT, François, *C'était 1958 en Bretagne. Pour une histoire locale de la France*, Rennes, Éditions Goater, 2018, p. 8-17.

22 HORNE, John, « De la guerre de mouvements à la guerre de positions : les combattants français », in HORNE, John (dir.), *Vers la guerre totale. Le tournant de 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2010, p. 79

# 1918 : RETOUR DU MOUVEMENT

Le 31 octobre 1918, l'hôpital temporaire n°5 de Salonique, dans le nord de la Grèce, informe la mairie de Bédée de la mort d'Ernest Chilou, soldat de 2<sup>e</sup> classe affecté à la compagnie de mitrailleuses du 2<sup>e</sup> bataillon de marche indochinois<sup>23</sup>. Âgé de 24 ans, ce cultivateur né à Pleumeuleuc est incorporé dès septembre 1914, d'abord au 124<sup>e</sup> RI de Laval, puis aux 54<sup>e</sup>, 35<sup>e</sup>, 242<sup>e</sup> et 171<sup>e</sup> RI, avant, enfin, d'être affecté à ce 2<sup>e</sup> bataillon indochinois le 28 octobre 1918. Déjà blessé en juin 1916, il expire à des milliers de kilomètres de chez lui, dans cet Orient qu'il découvre en août 1917<sup>24</sup>. Ce faisant, il dit toute la complexité de ce conflit devenu planétaire.

En effet, saisir l'année 1918 à l'échelle du pays de Monfort n'est pas possible sans déporter le regard vers l'Est, et plus précisément cette Russie emportée depuis 1917 par un douloureux et complexe processus révolutionnaire aboutissant à son retrait du théâtre des opérations. Ne combattant désormais plus que sur un seul front, et disposant d'une supériorité numérique temporaire, l'Allemagne sait que le printemps 1918 constitue une opportunité sans pareil de revenir à la guerre de mouvements et, au final, d'emporter la Victoire. Mais la France et la Grande-Bretagne, soutenues par les États-Unis, ne plient pas

23 Arch. mun. Bédée : acte de décès d'Ernest Chilou.

24 Arch. dép. I&V : 1 R 2152.279.

et finissent par contraindre Berlin à un Armistice, signé le 11 novembre 1918.

## L'offensive de l'Empereur

Il est coutume de présenter 1917 comme une année constituant un tournant de la guerre. Il est vrai que les révolutions en Russie et l'entrée en guerre des États-Unis constituent des événements d'importance. Et que dire du désastre de l'offensive Nivelle lancée sur le Chemin des Dames et des mutineries qui perlent dans les rangs de l'armée française, comme autant d'échos, de répliques des grèves qui agitent l'arrière ?<sup>25</sup> Pourtant, force est de constater que ni le renouvellement des acteurs – la Russie qui sort du conflit, les États-Unis qui y entrent – ni le fléchissement des consentements dans des sociétés usées par des années de guerre ne bouleversent le cours du conflit.

Pour ce faire, il faut attendre le printemps 1918 et l'offensive dite *de l'Empereur* lancée le 21 mars 1918 par l'Allemagne. Sans entrer dans le détail des opérations, ce qui serait trop fastidieux, il faut retenir à ce propos deux éléments essentiels. Comme évoqué plus haut, Berlin dispose alors d'un avantage numérique temporaire d'environ 300 000 hommes. Cet atout s'explique d'une part par le retrait des troupes russes du conflit, entériné par l'armistice signé le 3 mars 1918 à Brest-Litovsk, et d'autre part par la très lente montée en puissance du corps expéditionnaire américain. Au 1<sup>er</sup> janvier 1918, l'*Oncle Sam* n'a en effet envoyé que 150 000 *Doughboys* en France et la plupart ne sont de surcroît pas formés aux réalités du combat moderne tel qu'il se déchaîne dans les tranchées d'Europe de l'Ouest depuis 1914<sup>26</sup>. Mais la fenêtre d'opportunité est brève

25 Sur la question on se rapportera avec profit à LOEZ, André, 14-18. *Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Folio histoire, 2010.

26 Parmi de nombreuses références bibliographiques nous renvoyons à notre ami BOURLET, Michaël, *L'Armée américaine dans la Grande Guerre 1917-1919*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2017.

puisque Washington redouble d'efforts, ce que sait Berlin et ce qui explique d'ailleurs la date du lancement de cette offensive de l'Empereur. Ajoutons du reste que Pétain lui-même parfaitement conscient de cette réalité préconise de ne reprendre l'offensive qu'une fois les troupes américaines arrivées à pleine puissance.



À Paris, ruines du n°353 bis de la rue de Vaugirard causées par les bombardements de la Grosse Bertha, 5 août 1918. BDIC : VAL 344/097.

La supériorité numérique ne fait toutefois pas tout et pour comprendre le succès des troupes allemandes en ce printemps 1918, il faut s'attarder sur leur manière de procéder. Loin des gros bataillons de l'été 1914, c'est en effet par petits groupes puissamment armés qu'elles procèdent, tactique qui se révèle immédiatement payante. Ces troupes de choc (*Stosstruppen*) ou d'assaut (*Sturmtruppen*) sont constituées de soldats aguerris qui évoluent de manière quasi autonome sur le champ de bataille. Leur équipement se compose de grenades à main et de lance-grenades mais aussi de lance-flammes, armes redou-

tables et terriblement efficaces<sup>27</sup>. L'offensive prononcée le 21 mars 1918 permet ainsi de rompre le front en Picardie et est immédiatement exploitée par d'autres assauts : elle est en effet la première de cinq attaques qui permettent de revenir à la guerre de mouvements. Cette situation, pour les alliés, n'est pas sans faire penser à l'été 1914. Différence majeure, mais qui n'est pas sans peser sur le moral des populations : les Allemands commencent à bombarder Paris le 23 mars 1918 à l'aide de leur fameuse *Grosse Bertha*, canon gigantesque de 750 tonnes et doté d'un tube de 35 mètres de long qui envoie, entre mars et août 1918, 367 obus sur la capitale et sa proche banlieue<sup>28</sup>.

Cette avancée des troupes allemandes impacte directement le pays de Montfort en étant à la source d'une nouvelle vague de réfugiés. C'est ainsi par exemple que, le 8 avril 1918, le maire de Bédée affirme s'appêter à recevoir 4 nouveaux réfugiés en provenance des départements ré-envahis par la progression des troupes allemandes<sup>29</sup>. Mais à la différence de 1914, l'accueil est cette fois-ci beaucoup plus réservé, comme l'explique de manière très explicite le maire de Saint-Gonlay au sous-préfet de Montfort :

« J'ai l'honneur de vous informer que la commune de Saint-Gonlay qui a 572 habitants a eu pendant près de trois ans 32 réfugiés belges.

À leur arrivée les habitants avaient prêté à ces réfugiés la literie nécessaire ; à leur départ les Belges ont emporté tout ce qui leur avait été prêté de sorte qu'il serait absolument impossible de trouver auprès des habitants une nouvelle literie pour rece-

27 BECKER, Jean-Jacques et KRUMEICH, Gerd, *La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande*, Paris, Texto, 2012, p. 221-222.

28 GUIEU, Jean-Michel, *Gagner la paix 1914-1919*, Paris, Seuil, 2015, p. 156.

29 Arch. dép. I&V : 2 Z 166, le Maire de Bédée au sous-préfet de Montfort, 8 avril 1918.

voir d'autres réfugiés. Au cas où Monsieur le Préfet mettrait d'office des évacués dans la commune de Saint-Gonlay, je lui serais très obligé de vouloir bien me faire obtenir de la literie militaire pour recevoir ces malheureux. »<sup>30</sup>

Dans ces conditions, il n'y a sans doute rien d'étonnant à ce que, dans la continuité d'une année 1917 qui fut celle des fléchissements du consentement patriotique, on observe au début de l'année 1918, à l'échelle du pays de Montfort, quelques refus de guerre, même si ceux-ci sont toujours difficiles à interpréter. C'est ce que rappelle l'exemple de ce « domestique de ferme » né en 1898 à Iffendic. Incorporé le 2 mai 1917 au 70<sup>e</sup> RI de Vitré, il profite d'une hospitalisation à Rennes, à la suite d'un problème dentaire, pour désertier. Trouvant à s'employer chez une cultivatrice « à Ville-Jean, commune de Rennes »<sup>31</sup>, il est découvert à la suite d'une sombre affaire de vol. Réincorporé, il est envoyé au front en octobre 1918 puis est affecté dans les bataillons d'Afrique – des unités disciplinaires – au Maroc pour n'être rendu à la vie civile qu'en juin 1920. Mais comment comprendre ces quelques éléments biographiques ? Faut-il y voir la manifestation d'un refus de contribuer à « l'impôt du sang », d'une passagère erreur de jeunesse, ou au contraire d'une certaine marginalité sociale comme pourrait le suggérer cette affaire de vol ?<sup>32</sup>

De la même manière, les manifestations ostentatoires de foi patriotique ne sont pas sans interroger. On sait ainsi que le Conseil municipal d'Iffendic souscrit à l'automne 1918

30 Arch. dép. I&V : 2 Z 166, le Maire de Saint-Gonlay au sous-préfet de Montfort, 8 avril 1918.

31 Tels sont les termes employés par « Un déserteur voleur », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°5817, 29 juin 1918, p. 3 ce qui, par la même occasion, rappelle combien la ville de Rennes s'étend en l'espace d'un siècle.

32 Arch. dép. I&V : 1 R 2233.336.

au 4<sup>e</sup> emprunt de la Défense nationale<sup>33</sup>, décision qui bien entendu semble suggérer une confiance totale en l'armée française. Mais on pourra toujours objecter qu'à cette époque, si l'Allemagne ne semble plus en mesure de rétablir la situation, derrière l'élan national résident aussi des considérations sans doute plus basement pragmatiques. Pour s'en convaincre, il suffit de se rapporter au 3<sup>e</sup> emprunt de la Défense nationale, levé en 1917 et qui promettait aux souscripteurs un « rendement réel » de 5,83% et une exonération d'impôts de 4%<sup>34</sup>. Non seulement la gratuité n'est pas de ce monde, en 1914-1918 comme aujourd'hui, mais la philanthropie constitue par bien des égards, sous couvert de morale patriotique, une véritable limite du consentement des sociétés à la guerre<sup>35</sup>.

Mesurer l'état de l'opinion dans le pays de Montfort en cette année 1918 s'avère en définitive être chose difficile. La France d'alors ne connaît pas les sondages – le premier sera réalisé 20 ans plus tard, à l'occasion des accords de Munich – et les archives se révèlent difficiles à exploiter. Les rapports du sous-préfet ou la presse locale souffrent tous de biais et ces documents, pour précieux qu'ils sont, peinent au final à rendre compte de la manière précise dont la population du pays de Montfort vit ces cruciales semaines de 1918<sup>36</sup>. Or une telle question est d'importance car au printemps 1918, l'Allemagne est au final proche d'emporter la partie. Sans surprise, dans l'ouest de l'Ille-et-Vilaine comme ailleurs, le bilan s'alourdit. Cultivateur

33 « Pour l'emprunt de la Libération », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°2933, 30 octobre 1918, p. 3.

34 Bibliothèque nationale de France : 3<sup>e</sup> emprunt de la Défense nationale, lithographie d'Adolphe Crauk.

35 Sur la question on renverra à HORNE, John, « Les Mobilisations de la bienfaisance et de l'Épargne en France, 1914-1918 », in BEAUPRÉ, Nicolas, JONES, Heather et RASMUSSEN, Anne, *Dans la guerre 1914-1918. Accepter, endurer, refuser*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, p. 81-103. On pourra prolonger la réflexion en renvoyant à l'idée de processus de « détotalisation » du conflit développée dans LE GALL, Erwan, *Saint-Nazaire, les Américains et la guerre totale (1917-1919)*, Bruz, Éditions CODEX, 2018.

36 Sur la question, pour une analyse au niveau hexagonal, COCHET, François, *La Grande Guerre*, Paris, Perrin, 2018, p. 403.

né à Iffendic le 13 mai 1884, Joseph Ody est mobilisé parmi les premiers et part le 9 août 1914 au front. Brancardier, il est blessé en février 1917 mais revient en première ligne quelques semaines plus tard avant d'être « tué à l'ennemi » le 5 juin 1918 à Hautebraye, dans la Somme. Laissant une femme et un fils, ses obsèques sont célébrées le 13 août 1918 en l'église paroissiale d'Iffendic<sup>37</sup>.

## Contre-attaque alliée

La situation très critique du point de vue de Paris, Londres et Washington, contribue néanmoins à faire sauter certains verrous. Dès la fin de 1915, lors de la conférence de Chantilly, les alliés – qui comptent encore dans leurs rangs la Russie – identifient la nécessité d'une coordination maximale de leurs efforts<sup>38</sup>. En effet, l'Allemagne se bat encore sur deux fronts et afin de la prendre en tenaille, de l'amener à fixer ses troupes non sur un point essentiel mais sur plusieurs, pour affaiblir ses défenses, il est décidé pour l'année suivante de deux attaques simultanées ou presque : l'offensive Broussilov en juin 1916, la bataille de la Somme le mois suivant. Bien entendu, l'attaque allemande sur Verdun le 21 février 1916 modifie un peu la donne stratégique. Pour autant, il n'en demeure pas moins que l'histoire de la Grande Guerre est du point de vue de l'Entente l'histoire d'une coopération internationale toujours plus intime, ce qui n'est pas sans heurter certaines sensibilités nationales et provoquer quelques frictions. Bien entendu, l'idéal serait de faire en sorte que les troupes alliées soient menées par un commandement unique mais imagine-t-on ne serait-ce que quelques instants des Britanniques commandés par des Français ou l'inverse ? On se rappelle qu'en 1917, le pourtant

37 Arch. dép. I&V : 1 R 2233.987; « Iffendic », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°5857, 11 août 1918, p. 4.

38 Sur cette question COCHET, François, « 6-8 décembre 1915, Chantilly : la Grande Guerre change de rythme », *Revue historique des armées*, n°242, 2066, p. 16-25.

très embryonnaire corps expéditionnaire américain refuse d'intégrer l'Entente : les États-Unis, qui souhaitent jalousement préserver leurs prérogatives nationales, n'y sont qu'associés. On mesure donc combien la situation est grave, désespérée même, pour que le général Ferdinand Foch – un ancien lieutenant du 10<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne de Rennes – soit nommé au commandement en chef du front ouest, ayant donc compétence sur les généraux Haig et Pershing commandant respectivement les corps expéditionnaires britannique et américain<sup>39</sup>. Le paradoxe est que si la victoire s'obtient sur un mode partagé, interallié, la paix est pour sa part imposée au forceps, et se conjugue sur un mode strictement national.

Mais au tout début du mois de juin 1918, ce sont bien les Allemands qui dominent la partie, et ce sans contestation aucune. Le 27 mai le général Ludendorff déclenche une attaque surprise sur le Chemin des Dames (opération Blücher) qui paraît sonner le glas de la résistance alliée. En l'espace de 24 heures, les troupes allemandes progressent de 20 kilomètres : une véritable performance quand on veut bien se rappeler de l'immobilisme de la guerre de positions, siège mutuel qui se caractérisait par la perte ou la reprise de quelques tranchées adverses au prix d'assauts meurtriers. Au 1<sup>er</sup> juin, les Allemands ont non seulement atteint la Marne mais se portent à une soixantaine de kilomètres seulement de Paris, comme à l'été 1914. Manifestement inquiet, pour ne pas dire fébrile *L'Ouest-Éclair* s'interroge en première page sur cinq colonnes : « Est-ce la bataille générale ? »<sup>40</sup>

En réalité, Berlin est au *climax* de ses efforts et, à la différence de Paris et Londres, ne peut compter sur l'aide providentielle d'un

39 Pour de plus amples développements et parmi une bibliographie pléthorique COCHET, François, *La Grande Guerre*, Paris, Perrin, 2018, p. 461 et suivantes.

40 « Est-ce la bataille générale ? », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°5790, 1<sup>er</sup> juin 1918, p. 1.

allié de l'envergure de Washington. Le printemps 1918 est pour Ludendorff une sorte de va-tout : certes, il parvient à revenir à la guerre de mouvements mais il échoue à entrer dans Paris, ce qui à terme le condamne irrémédiablement face à l'inexorable montée en puissance des États-Unis. L'Allemagne tente bien de résister en engageant une ultime attaque en Champagne, opération appelée *offensive pour la paix* – terme qui est particulièrement significatif – mais celle-ci n'apportera nullement la victoire à Berlin. En effet, le 8 août 1918, les alliés lancent à leur tour leur offensive, dite celle-ci *des 100 jours*, sous-entendu pour gagner la guerre. Le reflux du champ de bataille semble implacable et, le 14 août 1918, le général Ludendorff concède en petit comité, à Spa, en Belgique, que l'Allemagne ne peut plus l'emporter<sup>41</sup>. L'Autriche-Hongrie est elle aussi en train de s'effondrer et n'est bien évidemment pas en mesure d'épauler son allié. Le 19 septembre 1918, la Bulgarie jette l'éponge et signe un armistice à Salonique, en Grèce...

Certes, cette poursuite des troupes allemandes n'a rien à voir avec la retraite des premières semaines du conflit, en août 1914. Le principe des gros bataillons, extrêmement coûteux en hommes, n'a plus cours et les poilus procèdent à leur tour par petits groupes dilués et puissamment armés. Surtout, les hommes savent désormais mieux utiliser le terrain et contrairement à l'été 1914, lors de la bataille de Charleroi par exemple, n'hésitent pas à se protéger du feu adverse en se réfugiant dans des trous creusés à la hâte. Mais il n'en demeure pas moins que l'offensive présente davantage de risques que la défensive, ce qui n'est pas sans influencer sur les pertes<sup>42</sup>. Les combattants sont par ailleurs confrontés à la retraite méthodique des Allemands, mouvement qui, là encore, n'est pas sans incidences sur l'état

41 GUIEU, Jean-Michel, *Gagner la paix...*, *op. cit.*, p. 161.

42 COCHET, François, « Mourir au front et à l'arrière-front », in HOMER, Isabelle et PENICAULT, Emmanuel, *Le Soldat et la mort dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 29.

psychologique des troupes. De passage par Cropeaumesnil, dans l'Oise, Auguste Berthelot, un cultivateur d'Iffendic, écrit à sa femme au dos d'une carte postale représentant l'église de ce village en ruines : « Cette carte est une photo des pays que nous venons de traverser, tu vois ce que les boches nous laissent, ah les salaus ! » Peu importe que la photographie de la carte postale en question soit datée de 1917. À ses yeux, les destructions de 1918 sont nécessairement le fait des Allemands<sup>43</sup>.

### **Dans le pays de Montfort, un lourd bilan**

Certes, l'année 1918 n'est pas la plus meurtrière du conflit. Contrairement à ce que l'on croit trop souvent, ce n'est pas à Verdun ou sur la Somme que l'armée française enregistre les plus lourdes pertes mais lors des trois premiers mois de la guerre, entre août et octobre 1914. La mort n'en demeure pas moins toujours un traumatisme omniprésent pour les combattants et un poilu du 71<sup>e</sup> RI de Saint-Brieuc peut écrire, à la suite de la dramatique bataille du Chemin des Dames en avril 1917 :

« Je viens de prendre part à la grande offensive, nous sommes tombés sur un bec de gaz, plus du tiers du régiment est hors de combat [...]. Ce n'est plus une guerre que nous faisons, mais une véritable boucherie. »<sup>44</sup>

Mais le fait est que 1918 est tout de même plus coûteuse que l'année précédente sur le plan du bilan humain : 223 300 morts et disparus contre 163 700 en 1917<sup>45</sup>. Le pays de Mont-

43 Archives privées famille Berthelot : lettre d'Auguste, 15 septembre 1918.

44 HORNE, John, « Le soldat et la mort dans la Grande Guerre : un bilan historiographique », in HOMER, Isabelle et PENICAULT, Emmanuel, *Le Soldat et la mort...*, *op. cit.*, p. 18. Ce poilu poursuit son propos en écrivant : « Nous perdons un monde [...] jamais je n'ai vu autant de pertes chez nous. Tous les Bretons seront tués jusqu'au dernier ».

45 COCHET, François, « Mourir au front et à l'arrière-front », *art. cit.*, p. 28.

fort n'échappe pas à cette réalité et chaque commune déplore de nouvelles victimes. Né en 1896 à Iffendic, François Bouvier est mobilisé dès le 4 août 1914. Blessé à la main droite le 19 août 1916 par un éclat d'obus, il est tué le 25 avril 1918 dans la Somme<sup>46</sup>. Léon Boisgerault est lui originaire de Pleumeuleuc, mais il exerce le métier de « domestique » à Bédée. Incorporé en février 1915, il est « tué à l'ennemi » le 30 septembre 1918 au Mont sans nom, dans la Marne<sup>47</sup>. Jean Berrée est pour sa part un cultivateur de Breteil. Après deux ans de service militaire, entre 1910 et 1912, au 71<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Saint-Brieuc, il est mobilisé avec cette même unité dans les premiers jours

d'août 1914. Alors qu'il participe à tous les combats que mène l'unité sans jamais être blessé ni même malade, il est évacué le 25 juillet 1918, intoxiqué par les gaz de combats, et succombe quelques jours plus tard<sup>48</sup>. La liste des morts du pays de Montfort pourrait ainsi être prolongée pendant de longues pages...

Néanmoins, aux yeux de l'historien, c'est sans doute le décès de Jean Berrée qui est le plus représentatif de ce que peuvent être ces combats de l'année 1918, premier pas vers l'entrée en paix. Si la première attaque aux gaz de l'histoire de la Première Guerre mondiale date d'avril 1915 (ce sont des soldats bretons, ceux de la 87<sup>e</sup> division d'infanterie territoriale qui en sont d'ailleurs les victimes), 1918 est véritablement l'année de ces armes chimiques. Au cours des dernières semaines du conflit, près d'un quart des munitions d'artillerie employées par les belligérants contiennent des substances toxiques. Certes, les gaz causent avant cela de nombreuses victimes mais jamais suffisamment pour être l'arme décisive qui assurera la percée. Il est vrai que très tôt les différents belligérants savent s'en protéger et mettent au point des masques toujours plus perfectionnés. Ceux-ci sont d'ailleurs extrêmement pénibles à porter et on a ainsi pu estimer que les gaz sont, jusqu'à l'été 1918, une arme plus psychologique qu'autre chose : ils forcent l'ennemi à porter ces inconfortables protections qui influent négativement sur le moral et provoquent parfois des crises de panique, par peur d'étouffement ou par claustrophobie<sup>49</sup>.

Pourtant, sur un strict plan statistique, la place des gaz est sans commune mesure avec l'empreinte qu'ils laissent dans la mémoire de la Grande Guerre : quelques 20 000 morts et 495 000 blessés, chiffres à comparer aux 8 millions de morts 23



Portrait et acte de décès de Léon Boisgerault. Arch. mun. Bédée

46 Arch. dép. I&V : 1 R 2009.426.

47 Arch. dép. I&V : 1 R 2025.222.

48 Arch. dép. I&V : 1 R 2058.414

49 LEPICK, Olivier, « Les armes chimiques », in AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane et BECKER, Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Bayard, 2004, p. 269-279.



millions de blessés que l'on répertorie pour l'ensemble du conflit<sup>50</sup>. En réalité, ces armes chimiques blessent plus qu'elles ne tuent, dans un premier temps du moins. En effet, nombreux sont les anciens combattants à mourir dans les années 1920 et 1930 des suites de maladies pulmonaires, séquelles directement imputables à l'inhalation de gaz de combat sur un des champs de bataille de la Première Guerre mondiale. Aussi, entrer en paix, c'est donc bien souvent devoir composer avec les suites de blessures contractées entre 1914 et 1918.

Mais les blessures peuvent également être de l'âme et les gaz ont de ce point de vue un statut à part en ce qu'ils constituent, si l'on veut bien suivre l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau, une véritable « transgression anthropologique ». Le propre de ces armes chimiques est en effet de tuer, ou de blesser très grièvement, et à terme d'irréremédiablement condamner, sans que les atteintes aux corps ne soient visibles : point de sang, de rupture anatomique ou de membre arraché mais des brûlures internes, pulmonaires, et donc indétectables à l'œil nu. À n'en pas douter, l'effroi n'en est dès lors que plus grand<sup>51</sup>.

\*  
\* \*

C'est par un retour au mouvement, tant du point de vue des opérations militaires que de l'afflux des réfugiés, que s'effectue la première étape de l'entrée en paix. De manière très paradoxale, celle-ci se caractérise d'abord par un recul massif, du fait de coups de boutoirs prononcés par l'Allemagne au printemps 1918. Après des années de combats dans les tranchées, la réapparition du mouvement, ce que l'on nomme aujourd'hui l'*open warfare*, se double d'un déchaînement de violence indus-

50 *Ibid.*, p. 278.

51 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, « Mourir par les gaz : une transgression anthropologique ? », in Ouvrage collectif, *Gaz ! Gaz ! Gaz ! La guerre chimique 1914-1918* (catalogue d'exposition), Perronne / Milan, Historial de la Grande Guerre / 5 continents éditions, 2010, p. 76-91.



Masque à gaz et son étui. Coll. M. Ferron

trielle : l'artillerie, les mitrailleuses bien entendu mais aussi les tanks, l'aviation, les lance-flammes et plus encore sans doute les gaz disent l'horreur de cette année 1918. Mais les offensives allemandes se révèlent en réalité ne constituer qu'un ultime baroud d'honneur, prélude d'une inexorable remontée des troupes franco-britanniques revigorées par l'afflux d'air frais apporté par ce corps expéditionnaire américain qui commence à peine, à l'été 1918, à donner la pleine mesure de ses capacités. Dans ces conditions, on comprend que l'Armistice du 11 novembre 1918 ne constitue pas pour les Montfortais, tant ceux demeurés en Bretagne que ceux au front, une complète surprise.

# L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Il est des dates dont la portée symbolique saute immédiatement aux yeux et aux oreilles : à la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année 1918, les canons se taisent, enfin, après avoir hurlé sans relâche la mort pendant 52 mois consécutifs.

Dans une perspective d'histoire sensible, auditive, l'entrée en paix commence donc par un grand silence. Celui-ci est d'ailleurs à l'origine d'un étonnant paradoxe. La Grande Guerre est en effet une expérience acoustique des plus violentes pour les poilus. Pour l'essentiel paysans, ils ne sont pas habitués à l'intensité sonore des rafales de mitrailleuses ou des pièces d'artillerie. La France du début des années 1910 est un pays où le moteur à explosion est encore rare, où la musique amplifiée est inexistante et où, dans les campagnes, seuls les tramways départementaux roulant sur les petites voies métriques viennent troubler la quiétude des habitants. Nombreux sont d'ailleurs les écrivains mobilisés qui tentent de rendre compte dans leurs mémoires et carnets, ou dans des romans tirés de leur propre expérience combattante, de ce bruit inédit provoquant de véritables douleurs auditives. Ne parvenant pas à trouver les mots, ils en inventent de nouveaux et usent de multiples onomatopées pour décrire ce réel qui se dérobe à leur plume. Il est néanmoins surprenant – mais éminemment révélateur – de

constater que la seule archive sonore de la Grande Guerre dont nous disposons n'enregistre pas le déchirement des canons, le cri strident des mitrailleuses, les vrombissements de l'aviation et des tanks, bref le mugissement du champ de bataille, mais le silence qui règne à partir du moment où l'Armistice du 11 novembre 1918 entre en vigueur<sup>52</sup>.

Une anecdote telle que celle-ci dit au final bien toute la difficulté qu'il y a à saisir l'Armistice du 11 novembre 1918. Celui-ci est en effet espéré pendant de longues années et semble presque annoncé par la situation sur le champ de bataille. Mais en même temps, l'arrêt des combats traîne tellement que plus personne ne semble y croire, au point que la nouvelle finit par prendre de cours.



La foule, Place de l'Opéra et rue de la Paix, à Paris, le 11 novembre 1918. BNF : EI-13 (621)

52 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, « Préface », in GETREAU, Florence (dir.), *Entendre la guerre. Sons, musiques et silence en 14-18*, Paris, Gallimard / Historial de la Grande Guerre, 2014, p. 9.

## Une nouvelle tant attendue...

L'Armistice du 11 novembre 1918 est attendu et espéré depuis plusieurs années. Aussi, par bien des égards, les réactions que les archives permettent aujourd'hui d'observer s'apparentent-elles plus à un soulagement qu'à une réelle surprise. Dans le pays de Montfort, on peut apprendre dès le 4 novembre 1918 en lisant *L'Ouest-Éclair* que « L'Autriche vaincue a signé l'Armistice »<sup>53</sup>. Le lendemain, ce même quotidien breton se fait le porte-parole des poilus et réclame en première page que « l'on décore Clemenceau de la croix de guerre », ce qui ne manque pas de sel quand on se rappelle combien le *Tigre* constituait moins de 15 ans auparavant, au moment de la séparation des Églises et de l'État, l'adversaire politique absolu. Le réquisitoire n'en est pas moins sans équivoque :

« Nous, poilus demandons que l'on décore  
Clemenceau de la Croix de guerre.  
Il a fait la guerre ;  
Il a fait l'unité militaire ;  
Il a mis, d'un poing d'acier, l'ordre à l'intérieur ;  
Craint de nos ennemis, il est écouté de nos alliés ;  
Mille fois nous l'avons vu en ligne ;  
Il a la Victoire ;  
La Croix de guerre à Clemenceau. »<sup>54</sup>

Le 7 novembre, toujours *L'Ouest-Éclair* affirme que « L'Allemagne est avertie que le maréchal Foch attend ses parlementaires », sous-entendu pour négocier les termes de l'Armistice<sup>55</sup>.

53 « L'Autriche vaincue a signé l'armistice », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°2928, 4 novembre 1918, p. 1.

54 « La Croix de guerre à Clemenceau », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°7036, 5 novembre 1918, p. 1.

55 « L'Allemagne est avertie que le maréchal Foch attend ses parlementaires », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°7038, 7 novembre 1918, p. 1.

Est-ce parce que la nouvelle était prévisible, quoi qu'attendue avec une impatience qu'on peine aujourd'hui à imaginer, que la journée du 11 novembre 1918 laisse, de manière assez paradoxale, peu de traces dans les archives ? On pourrait sans doute le croire à la lecture du bulletin de la paroisse de Breteil qui raconte le grand jour :

« Dimanche, après la grand'messe, le Te Deum a retenti pour remercier Dieu de la Victoire. Cette Victoire, nous l'avons longtemps attendue : nous l'avons toujours espérée, surtout parce que nous avons mis notre confiance en Dieu, et nous savons que les magnifiques chefs de nos armées, en particulier le maréchal Foch lui-même, priaient en combattant, sachant bien comme le disait Jeanne d'Arc, *si les gens d'armes doivent batailler généreusement, c'est Dieu qui donne la Victoire.* »<sup>56</sup>

Particulièrement intéressantes, ces quelques lignes montrent qu'au final on s'attache moins à décrire ce qu'a pu être cette journée du 11 novembre 1918 qu'à tenter d'expliquer les raisons de ce succès, pour mieux s'en attribuer les lauriers. C'est d'ailleurs à cette reprise de l'ancien clivage sur les rôles respectifs de l'Église et de l'État que se mesure l'entrée en paix, moment du retour à une certaine « normalité ». Pour savoir donc comment est vécu le 11 novembre 1918 dans le pays de Montfort, on s'en remettra au carnet du docteur Leroy, maire de Bédée, qui, laconique, écrit ce jour : « Armistice. Pavoisement. Carillon des cloches »<sup>57</sup>.

56 Cité in MONVOISIN, Bertrand, *Soldats breiteillais dans la Grande Guerre 1914-1918*, Breteil, À compte d'auteur, 2014, p. 149-150.

57 Arch. mun. Bédée : 3 D 12. Pour une remarquable mise en perspective de cette source on se rapportera à LAGADEC, Yann et SACHET, Claudia, « Une commune rurale d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre : Bédée à travers les notes du docteur-maire Louis Leroy (1914-1922) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, Tome XCIV, 2016, p. 233-258.

### ... mais qui prend quand même de cours !

Attendue de longue date, la cessation des combats ne modifie pour autant pas le quotidien des populations qui, dans le pays de Montfort comme dans tous les départements de l'arrière, sont confrontées à l'inflation et aux restrictions en tous genres. Rappelons du reste que ces dernières, définies par « une multitude de lois de circonstance » pour reprendre la judicieuse expression d'Éric Joret, ne prennent fin qu'en août 1920, ce qui dit d'une certaine manière l'infinie lenteur de ce processus d'entrée en paix<sup>58</sup>.

Bien entendu, l'État ne peut faire autrement que de tenter d'atténuer les stigmates de « la vie chère ». Le souvenir de l'année 1917, ponctuée de vastes mouvements de grèves et de retentissantes mutineries, est encore bien présent dans les esprits et impose de nouvelles mesures, sous peine de voir s'effriter encore un peu plus une cohésion nationale déjà sérieusement mise à mal par une guerre aussi longue que meurtrière. Mais le temps législatif, beaucoup plus lent, n'est pas celui du champ de bataille et, comme bien souvent du reste, il est difficile d'arrêter le train parlementaire alors que celui-ci est en route. Autrement dit, l'Armistice n'arrête nullement l'expédition des « affaires courantes » et, le 14 novembre 1918, est votée une loi, complétée dès le lendemain par un décret d'application, instaurant pour les fonctionnaires de l'État une « indemnité exceptionnelle du temps de guerre » se montant à 2 francs par jour, disposition avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 1918<sup>59</sup>. Ici, la chronologie souligne combien députés et sénateurs sont au final pris de cours par l'Armistice.

58 JORET, Éric, « Réquisitions et ravitaillement : une multitude de lois de circonstances », in JORET, Éric et LAGADEC, Yann (dir.), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre*, Rennes, Conseil général d'Ille-et-Vilaine / Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2014, p. 224.

59 À cela s'ajoute une majoration journalière de 0,50 francs des indemnités pour charge de famille accordée pour les enfants au-dessous de 16 ans.

Le paradoxe est que cette mesure ne peut être considérée isolément. En effet, les fonctionnaires de l'État ne sont pas les seuls à souffrir de « la vie chère » et, bientôt, les agents des municipalités et des conseils généraux n'hésitent pas, eux aussi, à demander à bénéficier des mesures prévues par la loi du 14 novembre 1918. C'est du reste ce qui explique la convocation, le 26 décembre 1918, pour une session extraordinaire, du Conseil général d'Ille-et-Vilaine. De telles dispositions ont en effet un coût qui s'avère d'autant plus lourd à prendre en charge que les finances publiques sont, au bout de plus de 4 années de guerre, dans une situation critique. Néanmoins, du fait de l'arrêt des combats, en ce 26 décembre 1918, le rapporteur de cette épineuse question devant l'hémicycle départemental peut se montrer optimiste :

« Il s'agit de savoir si le Conseil général acceptera de suivre encore l'exemple de l'État dans cette nouvelle étape de générosité justifiée par une véritable rupture d'équilibre entre les besoins nouveaux créés par la cherté de la vie et le budget de fonctionnaires modestes dont la presque totalité n'ont d'autres ressources que le salaire attaché à leur emploi. Votre bienveillance, Messieurs, s'attachera sans doute à conserver une assimilation qui, jusqu'ici, vous a paru équitable et logique et vous le ferez d'autant plus volontiers, qu'à l'heure actuelle il est possible d'apercevoir le terme de votre effort financier puisque, la période d'hostilités étant maintenant heureusement close, il est permis d'envisager que l'état nouveau créé par la démobilisation et la reprise de la vie économique amènera progressivement le retour de conditions de vie plus normales et que le prix des objets de

première nécessité va suivre désormais une courbe descendante. »<sup>60</sup>

La générosité et le souci de solidarité semblent ici de mise mais il n'en demeure pas moins que c'est dans l'urgence, après un Armistice que personne ne semble avoir vu venir, que sont prises ces mesures. Député et président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, et donc à ce titre doublement concerné par la session extraordinaire du 26 décembre 1918, René Brice le confesse d'ailleurs lui-même : « il semblait cependant difficile de compter sur la fin des hostilités avant le printemps 1919 »<sup>61</sup>. En réalité, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine ne constitue nullement une exception tant les autorités françaises sont, dans leur ensemble, prises de cours par cet Armistice qui intervient plus tôt qu'escompté. À la fin des années 1960, le grand historien Marc Ferro rappelle ainsi que :

« Clemenceau et Foch fourbissaient des plans pour 1919. Ils comptaient provoquer l'effondrement de l'Autriche, où les déserteurs slaves formaient déjà des bandes, l'armée verte ; ils espéraient également aider les Blancs à en terminer avec les bolcheviks et à ressusciter un deuxième front. »<sup>62</sup>

Tout se passe en définitive comme si l'entrée en paix prenait de cours des sociétés tellement habituées à l'état de guerre que la perspective d'un retour à la normale n'était, en définitive, pas si évident que cela.

60 Arch. dép. I&V : 1 N 258, Conseil général d'Ille-et-Vilaine, session extraordinaire du 26 décembre 1916, application des avantages résultant de la loi du 14 novembre 1918 et du décret du 15 novembre.

61 Arch. dép. I&V : 1 N 258, Conseil général d'Ille-et-Vilaine, session extraordinaire du 26 décembre 1916, discours de René Brice.

62 FERRO, Marc, *La Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Gallimard, 1990, p. 366-367.

## Au Front

Au front, la nouvelle de l'Armistice est également accueillie de diverses façons. Non pas qu'elle ne satisfasse pas les poilus : au contraire, c'est bien une joie unanime, explosive, spontanée qui se dégage des archives. Mais tous les poilus n'ont pas réagi de la même manière face à l'éventualité d'un arrêt des combats. Certains, résignés, n'osent même plus employer le mot de « Victoire », « ce mot qu'on n'osait plus écrire » et se préparent à vivre un autre hiver dans les tranchées tandis que d'autres, manifestement plus confiants, pensent voir en ce second semestre 1918 la fin du tunnel<sup>63</sup>.

Le caractère symbolique de la seconde bataille de la Marne, en juillet 1918, n'échappe pas aux combattants<sup>64</sup>. Comme en 1914, la ville de Paris est sauvée alors que les Allemands n'en sont qu'à quelques dizaines de kilomètres. Ce faisant, c'est bien une nouvelle humiliation comparable à celle de 1870 qui est évitée. Mais les poilus se rappellent également qu'à la première bataille de la Marne, en septembre 1914, succèdent plusieurs dizaines de mois d'enlèvement meurtrier dans les tranchées. Aussi ce second épisode ne saurait-il être trop porteur d'espérances. Avec le temps, les hommes ont appris à se méfier du « boche ».

À la date du 11 novembre 1918, le 41<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Rennes, où se trouvent affectés de nombreux mobilisés du pays de Montfort, est dans le secteur de Baccarat, en Meurthe-et-Moselle. L'unité y est regroupée en prévision d'une offensive

63 NICOT, Jean, *Les poilus ont la parole. Lettres du front (1917-1918)*, Paris, André Versaille éditeur, 2013, p. 459 et suivantes.

64 CABANES, BRUNO, *La Victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004, p. 22.

imminente qui doit être prononcée dans les Vosges<sup>65</sup>. Le journal des marches et des opérations de l'unité, sorte de carnet de bord du régiment tenu au quotidien, donne une description très neutre de cette journée pourtant historique :

« À 6 heures, le quartier général du 6<sup>e</sup> corps d'armée cantonné à Saint-Clément communique la dépêche radiotélégraphique de la signature de l'armistice et de la cessation des hostilités à 11 heures.  
À 15 heures, devant le général Duport commandant le 6<sup>e</sup> corps d'armée et une grande affluence, la musique du 41<sup>e</sup> RI joue les hymnes alliés et donne un concert. »

Le lendemain, comme si de rien n'était, l'unité quitte « ses cantonnements pour venir réoccuper ses anciens emplacements »<sup>66</sup>.

En réalité, le 11 novembre 1918 tel qu'il est vécu au front s'avère être une date des plus ambiguës. Dans maints témoignages on peut découvrir une explosion de joie que ne couvrent que l'explosion des bouchons de champagne et les libations interminables des poilus, jusqu'à l'ivresse. Or ceci n'est pas sans rappeler certains malaises, ceux de troupes qui certes en passe de remporter la victoire n'en sont pas moins épuisées par des mois de guerre de mouvements et des ultimes semaines dont on a vu précédemment qu'elles sont très coûteuses en hommes. Alors, dans les verres qui s'entrechoquent, il y a bien évidemment le bonheur de la fin des combats mais aussi l'incrédulité face à une nouvelle si longtemps espérée et enfin parvenue, le soulagement d'en avoir réchappé, les immenses fatigues des

---

65 Anonyme, *Historique sommaire du 41<sup>e</sup> régiment d'infanterie*, Paris, Henri-Charles Lavauzelle, 1920, p. 28.

66 SHD-DAT : 26 N 628/8, JMO 41<sup>e</sup> RI, 11-12 novembre 1918.

dernières batailles et le chagrin d'avoir perdu de nombreux camarades au « champ d'honneur ».

\*  
\* \*

Les historiens Jean-Jacques Becker et Gerd Krumeich notent qu'il « n'existe pas, assez paradoxalement, d'étude scientifique sur les Français et le jour du 11 novembre 1918, de sorte que ce que l'on connaît est plus du domaine d'impressions partielles que d'une vision d'ensemble »<sup>67</sup>. Une telle affirmation peut paraître étrange. Pourtant, le pays de Montfort montre combien cet événement est difficile à saisir. La nouvelle est certes attendue depuis des années. Mais elle a été maintes fois anticipée et ces espoirs si violemment douchés font qu'au final on n'ose presque plus y croire. C'est donc bien sur la note d'une indescriptible joie, mais aussi d'un profond sentiment de soulagement mêlé d'une certaine surprise que débute ce long processus qu'est l'entrée en paix. Comme si, d'une certaine manière, les sociétés en guerre étaient tellement habituées au conflit qu'elles peinaient à se réhabituer au silence des armes.

---

67 BECKER, Jean-Jacques et KRUMEICH, Gerd, *La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande*, Paris, Texto, 2012, p. 283.

## CONCLURE LA PAIX ET RENTRER CHEZ SOI

La convention d'Armistice signée le 11 novembre 1918 est un texte d'autant plus difficile à saisir qu'il est souvent mal compris. En effet, nombreux sont les contemporains à l'identifier comme étant la conclusion de la paix. En cela, le 11 novembre 1918 n'est pas sans faire penser à l'annonce de la mobilisation générale, en 1914, unanimement confondue avec la déclaration de guerre. Or ce qui est signé dans le train personnel du maréchal Foch stationné dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, est un accord de cessation des combats. Autrement dit, l'Armistice du 11 novembre 1918 est une suspension de la guerre, nullement un traité de paix, accord dont la fonction est d'y mettre fin.

La différence peut paraître minime et de peu d'importance. Elle est pourtant énorme. En effet, tant que la paix n'est pas conclue, il est illusoire de voir la France démobiliser ses troupes, et donc les poilus du pays de Montfort rentrer chez eux. Si beaucoup, pour ne pas dire tous, pensent revenir dans leurs foyers dans les premiers jours de l'année 1919, l'attente est en réalité beaucoup plus longue et s'éternise bien souvent jusqu'aux mois de juin ou juillet, voire même septembre.



Carte postale. Coll. particulière.

### Établir les responsabilités

Non seulement l'Armistice du 11 novembre 1918 n'est pas la paix mais il s'en est finalement fallu de peu pour qu'il ne s'apparente même pas à la cessation des combats. L'article 34 de la convention stipule en effet que

« La durée de l'armistice est fixée à trente-six jours, avec faculté de prolongation. Au cours de cette durée, l'armistice peut, si les clauses ne sont pas exécutées, être dénoncé par l'une des parties contractantes qui devra en donner le préavis quarante-huit heures à l'avance. »<sup>68</sup>

C'est le 17 décembre 1918 que prend théoriquement fin la convention d'Armistice conclue le 11 novembre précédent, et

<sup>68</sup> Pour de plus amples développements, ROUCAUD, Michel, « La convention d'armistice du 11 novembre 1918. Une première étape pour sortir de la guerre », *Revue historique des Armées*, n°24, 2006, en ligne.

sa prolongation n'est pas nécessairement chose évidente. En effet, la guerre menée sur un mode interallié n'est plus vraiment de mise et Londres, Washington et Paris s'opposent quant aux modalités de cette paix qui reste à construire. Clémenceau défend pour sa part une ligne dure, parfaitement résumée du reste le 13 décembre 1918 par P.-O. Dolbert, un éditorialiste de *L'Ouest-Éclair* :

« Les drapeaux alliés flottent sur Trèves et Coblenz, Mayence et Cologne, Aix-la-Chapelle et Dusseldorf. En ce moment, les Alliés s'installent dans un rayon de 30 kilomètres devant Cologne, Coblenz, Mayence et Strasbourg, sur la rive droite du Rhin. L'armistice arrivera à son terme le 17 décembre, et déjà Solf<sup>69</sup> – toujours chargé des affaires étrangères comme au temps du kaiser en a demandé la prolongation. Elle sera accordée. Mais ne doutons pas que, si nous accordons cette faveur aux vaincus fourbes et hargneux nous modifierons les conditions premières dans le sens d'une aggravation des garanties que l'ennemi doit nous fournir. »<sup>70</sup>

Pour la France, le but est clair : instaurer un rapport de force le plus favorable possible vis-à-vis de Berlin de manière à contraindre l'Allemagne à la paix la plus exigeante qui soit. Reste à savoir ce qu'en pense la population dans le pays de Montfort puisque cet extrait de *L'Ouest-Éclair* nous rappelle qu'elle peut, grâce à la presse, suivre au quotidien ce feuilleton diplomatique. Malheureusement, faute de sources, il est assez difficile de répondre à une telle question. Les témoignages sont rares et, quand ils existent, ils se révèlent difficiles d'emploi.

69 Il s'agit du Secrétaire d'État allemand aux affaires étrangères Wilhelm Solf.

70 « Les poilus recevront une indemnité de sortie de campagne », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°7073, 13 décembre 1918, p. 1.

C'est ainsi qu'en janvier 1919 le docteur Leroy, qui est également le maire de Bédée, écrit dans son carnet : « heureusement la vraie paix est proche »<sup>71</sup>.

Ce propos semble bien dire combien ces considérations diplomatiques sont éloignées des préoccupations des Monfortaises et des Montfortais. En effet, ce n'est que le 28 juin 1919, soit cinq ans jour pour jour après l'assassinat de l'archiduc François Ferdinand à Sarajevo, que le traité de Versailles est signé. Et le docteur Leroy ne fait nulle mention dans son carnet des âpres négociations entre alliés pour parvenir à cette paix qui est imposée à l'Allemagne et qui ne semble satisfaire que la France. Pourtant, il y aurait de quoi écrire à ce propos. Au sein de la délégation britannique, un jeune économiste promis à un bel avenir, John Meynard Keynes, fustige une paix qu'il qualifie de Carthaginoise – en référence aux guerres puniques de l'Antiquité – tant elle entend réduire à la portion congrue l'Allemagne dans la future Europe de l'après-guerre<sup>72</sup>. Les États-Unis, eux, affichent leur mauvaise humeur face au peu d'intérêt que le vieux continent montre à propos de la future Société des Nations, organisation supranationale censée prévenir les risques de conflits. Pour Clemenceau, cela ne fait aucun doute : « L'Allemagne doit payer » et il importe de démontrer sa culpabilité dans le déclenchement du conflit<sup>73</sup>. Plus modérées, Londres et Washington entendent ménager Berlin mais Paris n'en démord pas. C'est d'ailleurs cette opiniâtreté qui conduit au fameux article 231 du traité de Versailles, court texte qui affirme : « L'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les

71 Arch. mun. Bédée : 3 D 12.

72 KEYNES, John Maynard, *The Economic Consequences of the Peace*, London, Auto éd., 1919.

73 Pour une magistrale synthèse sur cette question CLARK, Christopher, *Les Somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2012 ainsi que, plus classiques dans leurs approches KRUMEICH, Gerd, *Le feu aux poudres. Qui a déclenché la guerre en 1914 ?*, Paris, Belin, 2014 et MACMILLAN, Margaret, *Vers la Grande Guerre. Comment l'Europe a renoncé à la paix*, Paris, Autrement, 2014.



avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés »<sup>74</sup>.

Dès lors, comment interpréter le silence du docteur Leroy ? Faut-il en conclure que cette question ne l'intéresse pas ou alors que la culpabilité de l'Allemagne ne fait à ses yeux pas de doute ? Sans doute un peu des deux, ce qui est probablement à l'image de l'ensemble de la population pour qui l'entrée en paix s'effectue sur la conviction chevillée au corps et au cœur de la responsabilité de l'Allemagne dans le déclenchement du conflit.

### **Le retour au foyer**

Mais en réalité ce sont des considérations beaucoup plus prosaïques, terre-à-terre, qui préoccupent les contemporains, bien loin de ces enjeux diplomatiques. En effet, si l'Armistice du 11 novembre 1918 n'est pas la paix, il n'est également pas synonyme de retour au foyer pour les poilus. Or ce que veulent les combattants, avant toute autre chose, c'est rentrer chez eux, en finir avec l'uniforme et retourner à la vie civile<sup>75</sup>.

L'examen des parcours de combattants montre néanmoins qu'entre ce qu'espèrent les poilus et ce qu'il advient, il y a un gouffre. Pour ne citer qu'un exemple, mentionnons le cas d'Isidore Chollet, un cultivateur d'Iffendic qui, affecté à l'armée d'Orient, ne rentre en France qu'en août 1919 et n'est rendu

---

74 Pour une intéressante mise en perspective : BLOCH, Camille et RENOUVIN, Pierre, « L'article 231 du traité de Versailles, sa genèse et sa signification », *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, 1932-1, p. 1-24.

75 Sur la question de la démobilisation, consulter l'ouvrage désormais classique de CABANES, Bruno, *La Victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004.

à la vie civile que le mois suivant<sup>76</sup>. Et comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement ? Comment la France pourrait-elle libérer ses hommes alors que la paix n'est pas encore signée, c'est-à-dire que l'Allemagne est susceptible de reprendre à tout moment le combat ? Comment l'armée française pourrait-elle occuper la rive droite du Rhin sans hommes pour assurer l'ordre en territoire allemand ? Comment pourrait-il en être autrement alors qu'il faut reprendre pied en Alsace et en Lorraine, deux régions que l'on ne connaît plus vraiment après près de 50 ans d'annexion allemande ?

Plus particulier encore est le cas des prisonniers de guerre. Né le 9 novembre 1894 à Iffendic, Edouard Gornouvel exerce la profession d'instituteur lorsqu'il est incorporé en septembre 1914 au 102<sup>e</sup> RI. Nommé caporal puis sergent, il est transféré au 142<sup>e</sup> RI avant d'être capturé, en pleine bataille de Verdun, dans le secteur de Damloup, le 2 juin 1916. Interné en Allemagne, il est rapatrié en Bretagne le 8 janvier 1919 mais est pour autant fort loin de retourner à la vie civile. Être fait prisonnier n'est en effet pas une chose bien vue et nombreux sont d'ailleurs les captifs à être suspectés d'avoir volontairement franchi les lignes allemandes pour en finir avec la guerre. Certains individus sont même traduits en Conseil de guerre à leur retour de captivité pour désertion. Tel n'est pas le cas d'Edouard Gornouvel, mais il n'en demeure pas moins que quelques jours seulement après avoir retrouvé la France, il est incorporé au 41<sup>e</sup> RI de Rennes<sup>77</sup>.

---

76 Arch. dép. I&V : 1 R 2152.284.

77 Arch. dép. I&V : 1 R 2152.45.

# LE RETOUR DE NOS PRISONNIERS

## Plus de 10.000 d'entre eux sont en route

Paris, 19 novembre. — (De notre rédaction parisienne.) — Nos prisonniers ! Quel sujet plus grave pourrait-il avoir pour nos pensées à l'heure actuelle ? Où sont-ils ? Comment reviennent-ils ? Par quels vols et dans quel état ? Les premiers sont arrivés à Nancy. Ils sont logés à la caserne Mollat. Français, Belges, Anglais, Roumains, Italiens, Serbes sont réunis. C'est une foule d'hommes dont beaucoup ne sont plus que de misérables fantômes. Les Anglais, les Roumains et les Serbes, vêtus de vieux uniformes allemands avec pantalons noirs à bande jaune, les Français, plus propres, mais combien déprimés sous leurs uniformes défrayés ! La plupart de ces prisonniers viennent du camp de Limbourg. Quand ils sont parés, les Allemands ont chanté la Marseillaise.

Les prisonniers alliés ont été conduits en chemin de fer jusqu'à Metz, d'où ils ont gagné à pied les lignes françaises.

Ils furent tenus au courant des négociations de paix par leurs gardiens et même, en ce qui concerne, ils pouvaient lire les journaux français avec trois jours de retard. Ils sont arrivés à Nancy mouillés de pluie à Nancy, ayant touché 100 grammes de pain par jour et deux litres d'eau chaude pour faire le thé.

D'autres prisonniers arrivent par les Ardennes. Comme les autres, ils sont dans un état de misère physique. D'autres encore viennent jusqu'à Paris et depuis dimanche, c'est à la gare de l'Est que sont arrivés mes- sages. Militaires ou civils, chaque train en amène un peu plus, un peu moins. On en a compté 900 dimanche, 1100 hier, 900 dans la matinée d'aujourd'hui et beaucoup sont annoncés pour cet après-midi et ce soir.

On estime que 10.000 environ sont en route. Les uns ont été rendus à la liberté après l'accomplissement des formalités. D'autres, profitant du relâchement de la surveillance, se sont échappés des camps où ils étaient détenus ou dit lieu où ils travaillaient. D'autres sont partis sur l'initiative même des gardiens.

Parmi les prisonniers militaires, il y a des Français, des Anglais, des Belges, des Américains, des Italiens, etc. Les prisonniers civils sont des Français et des Belges. Beaucoup sont dans un état de dépression physique et morale dont rien ne peut donner une idée. Il n'est que trop visible qu'ils ont effroyablement souffert de la faim.

### Des prisonniers civils ren'rent à Paris, ex'otés

Paris, 19 novembre. — Plusieurs centaines de prisonniers civils de nos régions du Nord ren'rent de Belgique où les Allemands les avaient internés depuis près de deux ans, hier après-midi à Paris.

L'autorité militaire les a installés provisoirement dans les salles du Grand Palais. Ils sont dans le diablement le plus complet et un certain nombre d'entre eux extrêmement affaiblis par les souffrances qu'ils ont eues au cours de leur captivité où ils étaient hospitalisés dans les hôpitaux parisiens.

### 150.000 réfugiés du Nord rentrent à pied de Belgique en France

LILLE, 19 novembre. — Les Français qui avaient été enlevés par les Allemands et amenés en Belgique continuent à rentrer chez leurs foyers à la suite de la libération du territoire belge.

À Bruxelles où 150.000 évacués étaient réfugiés, les départs vers le Nord de la France s'effectuent à pied, par étapes. De temps à autre, les voyageurs reçoivent l'aide d'un camion anglais. Sur la route, les habitants les aident de leur mieux.

Il y a à Bruxelles un certain nombre de malades, atteints de la grippe. Les évacués rapportent que le 10, des troupes allemandes se retirèrent, emportant le drapeau rouge et les couleurs françaises et belges. La foule manifesta en même temps. Des Allemands ont l'on vendait des journaux allemands furent incendiés. Les soldats allemands pillèrent leurs propres magasins d'approvisionnement, vendant pour presque rien aux habitants des requêtes d'alimentation, des chevaux pour 50 francs, des autos pour 300 francs, des bicyclettes pour 30 francs.

### Le lor'onnaire de Lille roué de coups

BRUXELLES, 19 novembre. — On affirme que le capitaine allemand Himmel qui dirigeait à Lille la section des évacués allemands et de femmes fut, à Bruxelles, roué de coups et eut ses vêtements mis en lam-

beaux. Il ne dut de vivre pas échappé qu'à l'intervention de la police.

### Aux camps de Darmstadt et de Giessen

#### LEYONNIER DISCOURS DU DEPUTE WENDEL

Paris, 19 novembre. — Devant nos soldats, nous prisonniers, que l'armistice libère, les Allemands sont aussi prêts aujourd'hui qu'ils étaient arrogants hier. Ceux des prisonniers français que le commandant du camp de Darmstadt a libérés, a comme un geste voyageur, ont entendu, non sans surprise, le député social-démocrate Hermann Wendel leur tenir un discours violemment francophon. « Je suis heureux, leur a dit ce libérateur, de me trouver au milieu de camarades français et d'être en état de crier à vive la France ! »

L'Allemagne d'hier n'existe plus ! Oui, soldat français, c'est fini de Guillaume et de sa dynastie, fini de militarisme prussien, des hobereaux poméranens, de toute cette caste haineuse et brutale qui diabolisa contre notre peuple cette haine acharnée et insidieuse du monde entier. Mais les chaînes sont brisées. C'est un peuple libre qui se dressant devant vous avec le cri émancipateur de 1793 : « Liberté, égalité, fraternité ! » — « Répétez quatre fois de sang répandu, une seconde époque a ouvert pour toujours dans laquelle les deux peuples voisins vivront en bonne amitié : « Vive l'Allemagne ! Viva la France ! »

Il y a fort à parier que ce discours abruptement dit par un libérateur des prisonniers français les sentiments dont ce libérateur d'Allemands avait voulu provoquer l'éclat. Ce n'est pas précisément à l'instinct que songent nos malheureux soldats en quittant le sol doublement « ennemi » de l'Allemagne trahissante et perfide. C'est bien plutôt à la vengeance !

Si les prisonniers de Darmstadt ont eu leur surprise, ceux de Giessen, dans la grand-duché de Hesse, ont eu également la leur. Ils ont vu, avant de partir, les soldats allemands, leurs gardiens, s'écarter brusquement le général commandant le camp et ils ont vu cet homme, le veille impayable et puissant, implorer leur pitié pour avoir un peu de leur maigre ration. Ils ont été les témoins de ce spectacle pénible entre tous et dont ils gardent le souvenir, maintenant, la vision : des officiers aux uniformes lacérés fouillant les tas d'ordures pour trouver quelque chose à manger...

### La dette de l'Allemagne envers les familles de nos prisonniers

Paris, 19 novembre. — M. Stenben Lemont, secrétaire général Fédéral de l'Association des familles des prisonniers de guerre, adresse l'idée que l'Allemagne soit contrainte à rembourser à chacune de ces familles les frais de réimpression de ceux de leurs membres que l'Allemagne a laissé volontairement à peu près mourir de faim. L'Allemagne, dit-il, devait nourrir nos prisonniers comme la France a nourri les siens. Elle a donc contracté de ce fait envers les familles françaises qui ont dû se substituer à elle, une dette qu'il lui faut payer maintenant. L'Allemagne doit rendre aux parents de nos prisonniers les millions qu'ils ont dépensés par suite de sa mauvaise foi, et cette question est de celles qui devront recevoir leur solution lors de la signature de la paix.

L'idée vaut assurément d'être reprise et examinée.

### Saint-Malo, le Havre ou Cherbourg

SAINT-MALO, 19 novembre. — (De notre correspondant particulier.) — L'Ouest-Eclair a annoncé hier matin que Saint-Malo devait être choisi comme port de débarquement des prisonniers rapatriés par voie de mer.

La nouvelle, qui était certaine lundi, peutrait, dit-on, se voir de fête : les ports les plus riches du Havre ou de Cherbourg devant l'emporter sur Saint-Malo. Une difficulté d'ordre pratique, notamment le manque de locaux pour loger les rapatriés, ferait retomber sur un chef de Saint-Malo.

Si ce choix ne devait pas être maintenu non compétitive, qui se feraient une fête de recevoir les prisonniers, le regretteront vivement.

### PAR ECONOMIE, ABOUZEZ-VOUS

A L' OUEST-ECLAIR

Un an : 30 fr. ; 6 mois : 18 fr. ; 3 mois : 8 fr. ; 3

La démobilisation est un processus de grande ampleur puisque ce sont environ 5 millions d'hommes qu'il faut libérer de leurs obligations militaires. Ce vaste mouvement s'effectue par classes, de manière à respecter une stricte égalité républicaine à laquelle les poilus sont viscéralement attachés. Ce sont ainsi les soldats les plus âgés qui, les premiers, retrouvent leurs foyers alors que les États-Unis, pour ne citer qu'un exemple, démobilisent par unités. En France, le retour dans les foyers ne s'effectue en théorie que sur la seule base de l'âge, indépendamment des considérations de grade ou de la situation socioprofessionnelle occupée dans la vie civile. Mais en réalité de nombreuses entorses à ce généreux principe existent, sous couvert de compétences jugées essentielles à la remise sur le pied de paix de l'économie. C'est ainsi par exemple que les titulaires d'un doctorat sont démobilisés prioritairement.

SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA DEMOBILISATION

## DÉMOBILISÉS!

Au moment où vous allez rentrer dans la vie civile,

*Si vous vous sentez isolés,*

*Si vous êtes dans l'embarras,*

*Si vous êtes SANS PLACE,*

Profitez de votre passage au dépôt où vous serez démobilisés, pour demander aide & conseil

**AU FOYER DU SOLDAT**

**A L'OFFICE DE PLACEMENT**

(sauf les jours de Dépt.)

**On vous y recevra amicalement,**

**On s'occupera de vous,**

**On vous aidera à chercher un emploi.**

Si vous ne pouvez aller au Foyer ou à l'Office, écrivez-leur.

Article publié par L'Ouest-Eclair, le 20 novembre 1918. Gallica, BNF.

Affiche. Arch. dép. I&V : 10 M 35

Cette lente démobilisation est ressentie d'autant plus durement qu'elle contraste singulièrement avec la célérité, et la parfaite organisation, de la mobilisation de l'été 1914. Au début de l'année 1919, certains poilus ont presque 7 ans de vie sous les drapeaux derrière eux – deux ans de service militaire et plus de quatre ans de guerre – et on comprend sans peine que la seule chose à laquelle ils aspirent soit un retour dans les plus brefs délais dans leurs foyers. Beaucoup appréhendent du reste ce retour à une vie civile à laquelle ils sont d'autant moins habitués que le monde qu'ils ont connu au début des années 1910 n'est plus nécessairement le même en 1919. Pour autant, il est



Affiche. Arch. dép. I&V : 10 M 80

difficile de généraliser. L'historien Bruno Cabanes, qui est sans conteste le plus grand spécialiste de l'histoire de la sortie de la Grande Guerre, indique que les paysans sont particulièrement impatients car « les travaux des champs n'attendent pas »<sup>78</sup>. En réalité, une attitude n'est pas exclusive de l'autre et les poilus peuvent très bien être pressés de retrouver leurs fermes tout en appréhendant un retour à une vie civile qu'ils devront réapprendre. Entrer en paix, c'est donc aussi se confronter aux incertitudes de l'après-guerre.

## Donner du sens aux héros

Le départ des tranchées et le retour à la vie civile ne s'effectue pour autant pas d'un coup d'un seul. Les combattants sont d'abord évacués du champ de bataille puis gagnent un dépôt démobilisateur où ils touchent une prime ainsi que des effets civils avant de regagner leur domicile. Rares sont les témoignages à pouvoir nous éclairer sur ce moment crucial de l'entrée en paix et les poilus du pays de Montfort, comme du reste la plupart de leurs compagnons d'armes, sont restés silencieux à ce propos.

Néanmoins, les quelques rares archives disponibles nous enseignent que s'il s'échelonne comme on vient de le voir sur plusieurs mois, le retour des combattants est loin de s'effectuer en catimini. Bien au contraire, ce rite de passage est ponctué de nombreuses fêtes qui, toutes, ont pour fonction de matérialiser symboliquement la fin de la guerre, et accessoirement d'en rappeler la signification. Cela est particulièrement évident dans les villes de garnison qui, en Ille-et-Vilaine, célèbrent en août et septembre 1919 le retour de « leurs » régiments dans les casernes. À Saint-Malo, par exemple, les poilus du 47<sup>e</sup> RI passent sous un arc de triomphe, cérémonial digne d'un Empe-

<sup>78</sup> CABANES, BRUNO, *La Victoire endeillée...*, op. cit., p. 74.

reur romain qui proclame combien grande est leur Victoire. Mais là ne s'arrête pas la mise en scène. Les combattants sont accueillis par des enfants portant des costumes traditionnels bretons, comme pour mieux souligner qui a fait cette guerre, et alsaciens, manière de rappeler pour qui est mené ce conflit. Même à l'été 1919 la mémoire est l'outil politique du temps présent et ces fêtes de retour des régiments dans leurs garnisons sont l'occasion d'un ultime moment de pédagogie patriotique, comme pour rappeler le sens d'une guerre qui a force d'être longue et meurtrière paraît pour beaucoup ne plus en avoir<sup>79</sup>.

À ces fêtes en répondent d'autres, organisées dans toutes les communes ou presque pour célébrer le retour des poilus victorieux. Ces réjouissances reprennent parfois les rituels d'avant-guerre, tout en adoptant les codes du moment. C'est ainsi par exemple qu'à Bédée, le 7 septembre 1919, on organise pour la première fois depuis le déclenchement des hostilités la traditionnelle fête du village. Mais le retour immédiat à la normale est impossible et le programme dit bien tout la spécificité de cette édition 1919 :

« La fête annuelle de Bédée sera célébrée le dimanche 7 septembre avec un éclat tout particulier. Le matin : réveil en fanfare, tir à la cible, distribution de pain aux indigents, courses à pied, défilé des Vétérans de 1870 et des Poilus de la commune sous l'arc de triomphe, pose de la première pierre d'un monument, service religieux et visite au cimetière.

À midi, grand banquet offert aux vétérans et aux

79 Pour une synthèse à propos de ces festivités en Ille-et-Vilaine on renverra à LE GALL, Erwan, « Le retour des fils de la vieille terre bretonne : quand les régiments retrouvent leurs garnisons d'Ille-et-Vilaine à l'été 1919 », in JORET, Éric et LAGADEC, Yann (dir.), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre, Rennes*, Conseil général d'Ille-et-Vilaine / Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2014, p. 289-299.

poilus.

L'après-midi : jeux divers. Le soir : illuminations, feu de joie, feu d'artifice, bal champêtre. »<sup>80</sup>

En quelques lignes, toutes les fonctions de ce qui s'apparente à un véritable rite de passage sont énumérées. En faisant défiler les poilus aux côtés des anciens de 1870, Bédée célèbre bien entendu les vainqueurs du conflit mais rappelle également l'un des buts revendiqués de la Grande Guerre menée par la France : récupérer l'Alsace et la Lorraine<sup>81</sup>. La « pose de la première pierre d'un monument », qu'on suppose être celui dédié aux Bédéens morts pour la France, permet d'associer les défunts à l'hommage tandis que la distribution de pain aux indigents rappelle la solidarité et la camaraderie des tranchées<sup>82</sup>. Les activités ludiques, du feu de joie au bal champêtre en passant par les jeux et la course à pied ont, pour leur part, pour fonction d'exorciser la peur et de hurler le soulagement de s'en être sorti si ce n'est totalement indemne, au moins vivant. Ce faisant, c'est bien le retour dans la communauté villageoise qui est célébré par cette fête.

À Breteil, ce n'est qu'en octobre 1919 qu'est organisée la fête marquant le retour des poilus, soit 11 mois après l'Armistice du 11 novembre 1918<sup>83</sup>. 180 convives participent à un grand banquet ponctué par des discours du Maire et des deux instituteurs de la commune. L'après-midi, on organise de nombreux

80 « La Fête du 7 septembre », *L'Ouest-Éclair*, 21<sup>e</sup> année, n°7287, 25 août 1919, p. 4.

81 Sur l'importance de la guerre de 1870 comme grille de lecture de la Grande Guerre par les contemporains on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Eriger 1870 en fondement d'une protoculture de la Première Guerre mondiale : l'exemple breton », *En Envoy, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°4, été 2014, en ligne.

82 Sur cette dernière question se rapporter à LAFON, Alexandre, *La camaraderie au front. 1914-1918*, Paris, Armand Colin / Ministère de la Défense, 2014.

83 « La fête des poilus », *L'Ouest-Éclair*, 21<sup>e</sup> année, n°4236, 13 octobre 1919, p. 3.



## UN CLIMAT DE TENSIONS

Le 11 novembre 1918 marque bien évidemment, pour les sociétés plongées dans la Grande Guerre, la fin d'une immense angoisse : celle de voir un père, un mari, un fils ou un frère mourir au front. De ce point de vue, il s'agit là indéniablement d'un moment d'immense soulagement. Entrer en paix reviendrait dès lors à apaiser les tensions de populations encore sous le choc de l'immense hécatombe qui ravage l'Europe et le monde pendant plus de 4 ans.

L'exemple du pays de Montfort montre toutefois que la réalité est plus complexe. Selon toute vraisemblance, la nouvelle de l'Armistice y est officiellement connue le 11 novembre 1918 vers 11 heures 30 le matin, la sous-préfecture recevant de Rennes l'information et la répercutant ensuite aux différentes mairies de l'arrondissement<sup>87</sup>. S'en suit, d'après ce que peut nous relater la presse de l'époque, un grand moment d'enthousiasme populaire ponctué, dans la soirée, d'une « retraite aux lanternes »<sup>88</sup>. Mais les flonflons de la fête ne sauraient nous induire en erreur. Dans son édition du 12 novembre 1918, *L'Ouest-Éclair* annonce déjà la distribution des tickets de rationnement de pétrole, témoignage d'une économie de restrictions qui pèse également durement dans les campagnes. D'ailleurs, un entrefilet explique dans ce même numéro du grand quoti-

87 « Rennes en fête pour saluer l'armistice », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°7043, 12 novembre 1918, p. 3.

88 « En l'honneur de la victoire », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°7047, 14 novembre 1918, p. 4.

dien rennais « que le manque de wagons se fait toujours sentir », ce qui empêche les cultivateurs bretons d'écouler leur production de choux fleurs<sup>89</sup>. En réalité, c'est toute l'économie qui tourne au ralenti, ce qui n'est naturellement pas pour adoucir le climat de vives tensions qui caractérise les premiers mois de ce long processus qu'est l'entrée en paix.

Fédération Nationale des Travailleurs des Chemins de Fer  
UNION DES SYNDICATS DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT FRANÇAIS

### LA VIE TOUJOURS PLUS CHÈRE

Par l'Augmentation des Tarifs des Transports

L'Intérêt de la Nation sacrifié à celui des Grandes Compagnies

Le Public doit être renseigné.

#### ON L'A TROMPÉ

Il faut qu'il sache que si les Cheministes combattent les augmentations de tarifs, c'est parce qu'elles auront une répercussion formidable sur le coût de la vie, soit d'environ 300 000 000 000.

Si elles sont d'abord supportées par le Commerce, ce dernier en fera riposte, avec injustice, sur les Consommateurs.

Cadessons, à titre d'exemples, quelques augmentations produites par les nouveaux tarifs mis en vigueur :

Transporteur ou	Quantité par	ancien tarif	nouveau tarif	Augmentation
<b>VIANDE FRAICHE</b>				
De Brezouac à N. par wagon (par 100 kg.)	354 k.g.	5 95	<b>27 45</b>	451 pour cent
Cherbourg à Brest par 5 000 litres	269 l.	111 55	<b>488 15</b>	437
De Marseille à Paris par 3 000 kg.	314 k.g.	107 80	<b>1 244 15</b>	1 154
<b>ŒUFS</b>				
Cartes de Brest Nord à Ouessant par 8 000 kg.	700 k.g.	3 20	<b>1 793 15</b>	560
<b>MORUE</b>				
Cartes de Brest Nord à Ouessant par 100 000 kg.	600 k.g.	1 700 80	<b>11 327 95</b>	666
<b>EAU MINÉRALES</b>				
Cartes de Brest Nord à Paris par 8 000 kg.	5 000 l.	1 64	<b>719 50</b>	438
<b>BIÈRE</b>				
Cartes de Brest Nord à Paris par 7 000 kg.	3 000 l.	108 60	<b>493 45</b>	454
<b>VINS</b>				
De Brest Nord à Paris par 20 000 kg.	60 k.g.	360 80	<b>2 391 45</b>	662
<b>CIDRES EN FUTS</b>				
De Neufly-Ouessant à Brest par 300 kg.	300 k.g.	7 55	<b>46 25</b>	612
<b>SUCRES IP A 25</b>				
Marseille-Brest par 10 000 kg.	623 k.g.	194 30	<b>995 45</b>	507

**QUI BÉNÉFICIERA DE CES AUGMENTATIONS ?**

Les actionnaires de nos grandes Compagnies de Chemins de fer et les Mercantis de tout acabit qui depuis la Guerre rationnent le Pays en toute sécurité.

C'est pourquoi les Cheministes affirment que c'est seulement par la **Nationalisation rationnelle des Réseaux ferrés et des moyens de transports** que la situation économique du pays deviendra normale. A une politique de défense des intérêts particuliers, il faut substituer une politique économique.

**LE PUBLIC JUGERA.**

Il dira s'il approuve au Parlement qui, par son vote se rend compte de cette nouvelle augmentation du coût de la vie, laquelle entravera pour les travailleurs de nouvelles demandes d'augmentation de salaire.

Est-ce là la Solution !

Affiche. Arch. dép. I&V : 10 M 80

### Des campagnes moribondes

Si, dans la plupart des fermes, les femmes pallient la mobilisation des hommes et leur départ pour le front, il n'en demeure pas moins que la situation des campagnes au bout de cinq ans

89 « Les choux fleurs », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°7043, 12 novembre 1918, p. 3.

de guerre n'est pas ce qu'elle était avant 1914. Avec le conflit, on a cessé par exemple de nettoyer les rivières et en 1922 le Meu est encore dans une triste situation : le cours de la rivière est obstrué sur presque tout son parcours, ce qui favorise les crues en hiver et facilite le dessèchement en été<sup>90</sup>. De même, la chasse s'est arrêtée, ou a tout du moins considérablement ralenti faute de pratiquants, ce qui n'est pas sans conséquences sur le gibier. C'est ainsi que *L'Ouest-Éclair* note en juin 1918 :

« On sait que depuis déjà longtemps de nombreux sangliers envahissent les bois et forêts de la contrée et que de véritables troupeaux de ces bêtes sauvages ont été rencontrés en certains points. Diverses battues ont été organisées les jours derniers tant dans les communes d'Iffendic que de Montfort mais n'ont pas donné grands résultats. »<sup>91</sup>

Et le journal breton d'ajouter : « cela est fâcheux pour les récoltes ». En d'autres termes, les campagnes sont moins bien gérées du fait de la guerre, ce qui n'est parfois pas sans conséquences sur la production agricole. Sans doute est-ce d'ailleurs dans un entretien moins bien assuré qu'à l'habitude, faute de main d'œuvre, que l'incendie qui ravage le bois de la Poulinière, près de Montfort, prend sa source. Malgré l'intervention d'une équipe de prisonniers allemands envoyée sur place, le sinistre se propage et détruit près de 3 000 sapins appartenant à la baronne d'Antin<sup>92</sup>. Ce sont donc autant de stères de bois qui ne serviront ni au chauffage, ni à la construction. En juillet 1918, c'est sur le talus herbeux longeant la voie ferrée, au lieu-dit la Nouette, en Breteil, qu'un feu se déclare puis se propage

90 Arch. dép. I&V : 2 N 23, Conseil d'arrondissement, Session de 1922.

91 « Les sangliers », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°5810, 21 juin 1918, p. 3.

92 « Le feu dans le bois de la Poulinière », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°5861, p. 3. Sur cette famille on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « La mort glorieuse de Raymond d'Antin », *Glanes en Brocéliande*, n°85, janvier 2018, p. 3-4.

à deux champs voisins pour finalement ravager la ferme de Joseph Coeurdray. Là encore le bilan matériel est lourd : 7 000 à 8 000 francs de dégâts, une quantité importante de foin, une centaine de fagots et 600 bourrées de bois. Mais, heureusement, aucune victime n'est à déplorer<sup>93</sup>.

En 1918, l'économie est presque toute entière tournée vers la guerre. Il en résulte certaines pénuries qui sont à l'origine de cercles particulièrement vicieux. Le carburant se fait particulièrement rare et quelques conseillers généraux désignés pour siéger au sein des Conseils de révision, cette instance chargée de déclarer aptes ou non au service des armes les jeunes gens astreints aux obligations militaires, rechignent à cette tâche. À les croire, « les parlementaires, qui ont des facilités particulières pour se procurer de l'essence, chacun ayant droit à [illisible] litres par mois, sont placés mieux que d'autres, quand ils sont propriétaires d'autos, pour parer aux difficultés actuelles des communications »<sup>94</sup>. L'agriculture prend également une importance cruciale pendant le conflit en ce que produire des pommes de terre, du blé ou tout type d'aliment contribue à assurer la nourriture des poilus qui ne peuvent bien entendu pas partir à l'assaut le ventre vide. Dans ces conditions, on mesure aisément tout ce que peut avoir de dramatique un classique incendie de moisson, la récolte perdue étant aussi synonyme de ravitaillement en moins pour la troupe. Or, dans les campagnes, non seulement les hommes manquent pour lutter contre les incendies, puisque, mobilisés, ils sont aux tranchées, mais le matériel fait en plus défaut. C'est ainsi par exemple que dans biens des communes les moyens de lutte contre les incendies peinent à être renouvelés, faute de fournisseurs<sup>95</sup>. À Montfort, le lieutenant Désiré Chérel et le

93 « Incendie », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°5827, 9 juillet 1918, p. 3.

94 Arch. dép. I&V : 1 N 369, Sessions du conseil général, dossiers préparatoires, 28 février 1918.

95 Arch. dép. I&V : 2Z 120, Circulaire n°88 du ministère de l'Intérieur, 3 août 1918.

sous-lieutenant Pierre Pinier doivent attendre le début des années 1920 pour disposer « d'un matériel moderne » et ainsi réorganiser leur compagnie de sapeurs-pompiers<sup>96</sup>.



Affiche. Arch. dép. I&V : 14 fi 00029

Ces quelques éléments disent bien le rôle primordial des campagnes pendant le conflit et le prix exorbitant payé par la paysannerie durant la guerre. Le monde rural contribue en effet doublement à l'effort patriotique : en produisant d'une part l'alimentation nécessaire aux villes mais aussi aux armées, et en approvisionnant d'autre part massivement en hommes l'infanterie, cette arme qui déplore les plus forts taux de mortalité. Il n'en faut dès lors pas plus pour que dès le début

<sup>96</sup> Arch. dép. I&V : 2Z 120, État nominatif des candidats proposés pour les grades ou emplois d'officiers, 1<sup>er</sup> août 1924.

des années 1920 s'installe dans des campagnes plongées dans une crise économique, sociale, mais aussi morale, l'idée d'une rupture avec le monde urbain. Le pays de Montfort ne fait pas exception à ce constat.

Classiquement, le revenu des paysans est un bon indicateur de ce qui s'apparente à une véritable crise de la ruralité. Et dans une région comme la Bretagne, c'est le lait qui constitue une variable du plus grand intérêt. Indispensable aux familles, ce produit subit d'importantes variations de prix selon les espaces et, en ville, alimente bien des discours contre « la vie chère ». Mais le paradoxe est que les prix du marché ne parviennent pas à garantir aux producteurs un revenu décent. Cultivateur à Iffendic, Gaston de Saint-Gilles explique vendre son lait 70 centimes du litre, tarif qui ne lui permet pas de faire face à ses dépenses. Il est vrai que les conditions climatiques défavorables de ce début des années 1920 n'aident pas et que non seulement il faut nourrir les vaches avec de la paille et des tourteaux qui coûtent cher du fait d'une très faible récolte de foin mais que les animaux produisent moins : 7 à 8 litres du précieux liquide contre 10 à 12 en temps normal. Cette situation est la source de graves problèmes financiers dans bien des fermes :

« Il est admis que le meunier qui fournit la farine ne doit pas perdre en vendant le produit de son moulin – il est admis que le boulanger ne doit pas perdre en vendant le produit qui sort de son four – je ne parle pas du boucher... pourquoi faudrait-il que le cultivateur perde en vendant le produit de son étable ? et c'est cependant ce que vous demandez en réclamant le lait à 35 centimes ! »

Un tel discours n'a au demeurant rien d'original et se retrouve à chaque crise agricole. Par contre, là où le propos de Gaston



de Saint-Gilles intéresse l'historien qui se penche sur la question de l'entrée en paix, c'est qu'il oppose explicitement la ville, bien souvent perçue pendant la Première Guerre mondiale comme un repère d'embusqués, d'hommes qui se soustraient à « l'impôt du sang », aux campagnes, par définition laborieuses et donc vertueuses. En effet, c'est bien là le sens de la distinction qu'opère ce paysan, qui est également à cette époque le président de la section d'Iffendic de l'Union nationale des combattants, entre « l'ouvrier des villes *aux huit heures* » et le « cultivateur *aux dix et 12 heures, et plus de labeur* »<sup>97</sup>.

Plus généralement, c'est bien l'idée d'un développement à deux vitesses, pour ne pas parler de rupture d'égalité territoriale, qui apparaît en ce début des années 1920. Le code de la route en est d'ailleurs une illustration frappante<sup>98</sup>. En effet, la Grande Guerre est indissociable d'un massif mouvement de mécanisation des armées<sup>99</sup>, processus qui ne tarde pas à toucher la sphère civile. L'affaire Seznec, feuilleton judiciaire qui tient en haleine la Bretagne depuis un siècle, n'est-elle pas pour partie liée à un trafic de Cadillac vers l'Union soviétique ? Toujours est-il que sur les chaussées du début des années 1920 doivent cohabiter piétons, voitures à cheval – encore très employées dans les fermes bretonnes – et automobiles, alors régulièrement considérées comme étant l'apanage des riches urbains. Or les colonnes de *L'Ouest-Éclair* regorgent de compte rendus d'accidents de la route et montrent par ailleurs bien que le pays de Montfort n'est pas à l'écart de ce mouvement. Pour autant, on comprend sans peine que cette situation ne puisse pas durer indéfiniment. C'est d'ailleurs ce qui pousse l'État à agir en instaurant en 1921 un Code la route, régulièrement

97 « Le prix du lait », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7469, 16 avril 1922, p. 4-5.

98 Je tiens ici à remercier mon ami Yves-Marie Evanno dont les recherches ont apporté le socle de cette réflexion.

99 Pour de plus amples développements se rapporter notamment à GOYA, Michel, *La chair et l'acier, l'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2014.

amendé depuis. En février 1923, *L'Ouest-Éclair* réagit néanmoins vivement aux modifications de ce texte réglementaire qui viennent d'être promulguées au *Journal Officiel*, celles-ci étant perçues comme le signe d'une domination des villes contre les campagnes. L'apposition obligatoire de feux – blancs à l'avant, rouges à l'arrière – sur les voitures est ainsi considérée comme une victoire du moteur à explosion sur la traction animale. Il en est de même en ce qui concerne les freins, qui doivent désormais impérativement équiper ces véhicules<sup>100</sup>. Autant d'éléments qui de prime abord paraissent éminemment anecdotiques, pour ne pas dire indignes d'intérêt, mais qui disent en réalité le fossé grandissant entre les mondes ruraux et urbains. De ce point de vue, l'entrée en paix semble donc bien s'apparenter à une perte de cohésion territoriale, réalité qui prend par bien des égards sa source dans la Grande Guerre.

## Dans l'intimité des foyers

Ces liens distendus se retrouvent également à l'intérieur des foyers. L'historienne Dominique Fouchard a brillamment montré combien le retour à la vie civile, quoi qu'espéré pendant des mois dans les tranchées, peut s'avérer des plus difficiles pour les poilus devenus anciens combattants<sup>101</sup>. La durée de l'absence est, en soi, source de violence. Imagine-t-on seulement la douleur d'un père enfin démobilisé après 5 années de guerre, mais que son jeune enfant ne reconnaît pas ? Et que dire de ces jeunes femmes qui épousent de beaux et vigoureux jeunes hommes et qui voient revenir en 1919 des individus psychologiquement détruits par l'expérience combattante ? Dans ces conditions, on imagine bien aisément que la cellule familiale peine à se reconstituer après une aussi longue et pénible absence.

100 « Le nouveau code de la route », *L'Ouest-Éclair*, 24<sup>e</sup> année, n°7765, 7 février 1923, p. 2 ; « Le nouveau code de la route », *L'Ouest-Éclair*, 24<sup>e</sup> année, n°7767, 9 février 1923, p. 2.

101 FOUCHARD, Dominique, *Le poids de la guerre. Les poilus et leur famille après 1918*, Rennes Presses universitaires, de Rennes, 2013.

Dans bien des foyers, l'entrée en paix rime malheureusement avec guerre domestique. L'augmentation des divorces en 1919-1920 mais également la recrudescence de cas de violences domestiques et d'alcoolisme sont autant de signes tangibles de cette difficile réinsertion dans la vie civile et familiale. Bien évidemment, les sources peinent à pénétrer les secrets d'alcôve et cette réalité échappe la plupart du temps au regard de l'historien. Seules quelques bribes d'archives, çà et là, au détour de la rubrique des faits divers, nous permettent de prendre la mesure du phénomène. Dans *L'Ouest-Éclair*, c'est par exemple la mention du dépôt d'une plainte déposée au tribunal de Montfort par une femme contre son mari « qui depuis sa démobilisation lui fait, prétend-elle, la vie dure et la frappe »<sup>102</sup>. Faut-il y voir la marque d'un choc post-traumatique et, plus largement, la marque de cet omniprésent poids de la guerre ? En l'état actuel de la documentation, une telle analyse serait sans doute hâtive. Pour autant, il n'en demeure pas moins que cet entrefilet a le mérite de rappeler que l'entrée en paix n'est pas nécessairement la période unanimement heureuse que l'on se plaît souvent à décrire.

Celle-ci est en réalité d'autant plus éprouvante qu'elle ne signifie nullement la fin de l'hécatombe. Il y a bien entendu de nombreux décès imputables aux conséquences des blessures et des gazages, morts qui prolongent d'autant le carnage. Mais comme si cela ne suffisait pas, le pays de Montfort est plongé dans une gigantesque pandémie mondiale dont le bilan oscille entre 30 et 40 millions de morts, soit 3% de la population mondiale d'alors ! Cette grippe dite espagnole, alors qu'elle semble prendre son origine aux États-Unis, est une variante de la redoutable souche H1 N1. La maladie frappe en trois vagues : au printemps et à l'automne 1918 puis au début de l'année 1919, moment où l'on enregistre le plus de décès. Le

102 « Une plainte », *L'Ouest-Éclair*, 20<sup>e</sup> année, n°7236, 5 juillet 1919, p. 4.

virus est d'autant plus terrifiant qu'il tue aussi les adultes dans la fleur de l'âge, et pas uniquement les enfants et les personnes âgées, victimes de toujours de la grippe. Les symptômes sont de surcroît particulièrement effrayants : fièvres terrifiantes poussant jusqu'au délire, poumons encombrés par des flots de mucus, tâches violacées sur le corps... Les morts sont nombreux et on voit réapparaître certaines peurs millénaires, comme au temps de la peste. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à voir dans cette épidémie un châtement divin<sup>103</sup>.

Pour autant, il est difficile de dresser le bilan statistique de cette épidémie de grippe espagnole dans le pays de Montfort. Les archives ne donnent en effet que rarement les causes du décès et les statistiques médicales en la matière sont inexistantes. Certains cas paraissent bien évidemment suspects comme celui d'Alice Galais, institutrice de Saint-Gonlay décédée à 38 ans le 18 septembre 1918. Mais rien, ni dans son acte de décès, ni dans l'avis d'obsèques que la famille fait publier dans la presse, ne permet d'affirmer que c'est bien de cette épidémie que cette jeune femme meurt<sup>104</sup>.

## **Mettre l'armée sur le pied de paix**

Là est donc un des immenses paradoxes de cette entrée en paix : non seulement on continue de mourir mais de surcroît dans des proportions effarantes puisque la grippe espagnole cause plus de décès que la Grande Guerre elle-même. Cette réalité est d'autant plus frappante que les armées se mettent elles aussi rapidement sur le pied de paix. Alors que la France démobilise et que les poilus retrouvent leurs foyers, le corps expéditionnaire américain prend lui aussi le chemin du retour

103 WINTER, Jay, « La grippe espagnole », in AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane et BECKER, Jean-Jacques, *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Bayard, 2004, p. 943-948.

104 « Avis d'obsèques », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°5895, 19 septembre 1918, p. 4.



À Brest : scène de rembarquement de Doughboys vers les États-Unis, sans date.  
Library of Congress : LC-A6161- B851 [P&P].



À Brest : rembarquement d'un soldat américain pour les États-Unis, 6 décembre 1918.  
Library of Congress : LC-B2- 5111-14 [P&P].

vers le *home sweet home*. Ainsi, dès novembre 1918, le gigantesque pont maritime transatlantique s'inverse pour rapatrier les *Doughboys* vers les États-Unis : 100 000 hommes en janvier 1919, plus de 330 000 en mai 1919<sup>105</sup>. En conséquence, les Américains rendent aux autorités françaises les installations qui leur avaient été prêtées le temps du conflit. Tel est ainsi, par exemple, le cas du camp de Coëtquidan. Or un tel changement est loin d'être anodin. En effet, les Américains constituent un débouché particulièrement précieux pour l'économie locale, clientèle d'autant plus intéressante que leur pouvoir d'achat est à la mesure de leur maîtrise approximative de la langue, ce qui permet à l'occasion de substantiels bénéfices pour les commerçants peu scrupuleux. Ce transfert du camp de Coëtquidan s'effectue sous l'égide d'une commission mixte franco-américaine chargée de superviser les opérations. Venu au début du mois d'avril 1919 se rendre compte par lui-même de l'avancement du dossier, le général de Boissoudy en profite d'ailleurs pour s'entretenir à Montfort avec le sous-préfet. Les discussions portent notamment sur le dépôt de prisonniers de guerre<sup>106</sup>.

En effet, avec la fin de la guerre, les détenus allemands doivent également rentrer chez eux et, en conséquence, le dépôt de prisonniers de guerre de l'abbaye Saint-Jacques ferme en 1920<sup>107</sup>. Là encore, cette étape essentielle du processus d'entrée en paix se traduit par des difficultés économiques accrues pour une population qui, très rapidement, parvient à tirer profit de ces captifs. Tel est par exemple le cas d'Alphonsine Gandin qui tient une petite échoppe où les prisonniers viennent améliorer

105 LE GALL, Erwan, Saint-Nazaire, *les Américains et la guerre totale* (1917-1919), Bruz, Éditions CODEX, 2018, p. 76.

106 « Visites et inspections », *L'Ouest-Éclair*, 20<sup>e</sup> année, n°7183, 4 avril 1919, p. 3.

107 Ouvrage collectif, *14-18. La Grande Guerre du côté de chez nous*. Catalogue de l'exposition présentée à la Maison du Patrimoine en Brocéliande du 28 janvier 2014 au 2 janvier 2015, Montfort-sur-Meu, Maison du Patrimoine en Brocéliande, 2014, p. 84.



Carte postale. Coll. M. Muret



Carte postale. Coll. M. Muret

le difficile ordinaire de la détention<sup>108</sup>. On se doute dès lors que sa petite affaire doit considérablement souffrir de ce départ synonyme de pénurie de clients. Certaines situation paraissent même être assez dramatiques, ce qui dit bien le climat de tension de ces années charnières. C'est en effet parce qu'elle est veuve de guerre, et donc sans ressources, que « la dame Gervais » est nommée cantinière au sein du camp de prisonniers de l'abbaye des Ursulines. Malheureusement, les archives ne permettent pas de savoir ce qu'elle devient une fois la paix signée et les détenus allemands repartis en Allemagne<sup>109</sup>.

Mais à Montfort, s'il y a une personne qui illustre à merveille ce retour des forces armées sur le pied de paix, c'est bien le général Fénélon Passaga. Lieutenant-colonel commandant le 41<sup>e</sup> RI de Rennes en août 1914, au moment de la mobilisation générale, cet officier de carrière retrouve le chef-lieu du département d'Ille-et-Vilaine au printemps 1920 lorsqu'il prend la tête du 10<sup>e</sup> corps d'armée, à Rennes. Mais la mission de celui-ci est alors singulièrement différente. Il ne s'agit plus de partir au combat mais au contraire de réduire la voilure des troupes. Les finances de l'État, sorties exsangues du conflit, ne permettent en effet plus d'entretenir de larges contingents. C'est ainsi que Fénélon Passaga est chargé de dissoudre de prestigieux régiments vainqueurs de la Grande Guerre, comme le 70<sup>e</sup> RI de Vitré ou le 47<sup>e</sup> RI de Saint-Malo, et de vendre des bâtiments militaires devenus désormais inutiles, à l'instar de la caserne Saint-Georges à Rennes. Il s'agit là d'une tâche particulièrement ardue car cet officier doit, dans le même temps, préserver les qualités militaires du 10<sup>e</sup> corps d'armée qu'il commande, la tension avec l'Allemagne demeurant encore vive. Retiré à Montfort, Fénélon Passaga ne verra heureusement pas le drame de la débâcle de 1940 et de ses anciennes unités puisqu'il décède

<sup>108</sup> Arch. dép. I&V : 2 Pb 54, dossier Gandin.

<sup>109</sup> Arch. dép. I&V : 2 Pb 54, dossier Gervais.



Le général Passaga au front, au Fort de Vacherauville, sans date, coll. M. Lesueur

le 14 septembre 1939, quelques jours seulement après le début de ce qui n'est encore que la *Drôle de guerre*<sup>110</sup>.

\*  
\* \*

L'Armistice du 11 novembre 1918 puis la signature du traité de paix de Versailles le 28 juin 1919, préludes de la démobilisation des hommes et du retour des poilus dans leurs foyers, sont bien évidemment d'immenses soulagements. Pour autant, ces réels moments de liesse ne sauraient masquer la réalité d'une entrée en paix qui s'avère des plus difficiles. Les campagnes souffrent tout particulièrement pendant la Grande Guerre, ne serait-ce parce qu'elles supportent une large part du bilan humain du conflit, hécatombe qui ne fait qu'empirer avec les ravages de la grippe espagnole. À cela vient s'ajouter une conjoncture économique difficile, et donc des situations sociales délicates, dimensions qui développent le sentiment d'une fracture grandissante avec la ville, considérée comme privilégiée. C'est l'un des paradoxes de cette Grande Guerre qui, malgré tous les drames qu'elle occasionne, génère aussi de l'activité. Aussi, quand le dépôt de prisonniers de guerre de Montfort ferme, ce sont autant de petites échoppes qui se trouvent en grande difficulté puisque les captifs venaient y améliorer le difficile ordinaire de la détention.



Cartes postales. Coll. M. Lesueur

<sup>110</sup> Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Fénélon Passaga. Un grand officier rennais », *Place publique Rennes et métropole*, n°30, juillet-août 2014, p. 71-75.

## LES STATISTIQUES NE PLEURENT PAS

Si l'entrée en paix était une couleur, elle serait sans aucun doute le noir. Un noir intense composé de plus d'1 300 000 pigments, comme un rappel du nombre de poilus morts que la France déplore entre 1914 et 1918. Ce chiffre est tellement important qu'il en est insaisissable, rendant du coup ce nombre de défunts presque abstrait tant il est, en définitive, incompréhensible. Or c'est justement le noir qui permet de l'appréhender, ce noir du deuil que les femmes portent encore en cette fin des années 1910 et qui rappelle que bien des mois après la signature du traité de paix à Versailles, le 28 juin 1919, le chagrin continue de peser.

Le bilan humain de cette Grande Guerre est, il est vrai, tellement élevé, que les morts ne peuvent pas ne pas continuer à faire ressentir leur présence aux vivants. Le retour des dépouilles du front, les citations et médailles à titre posthume contribuent à chaque fois à raviver les blessures et à prolonger d'autant le deuil. C'est ce qui explique ce si vif besoin d'exorciser la mémoire des morts, par l'intermédiaire de la religion mais également de rituels bien spécifiques organisés autour de monuments qui disent toute la centralité de ce souvenir.

## Un effroyable bilan

Le bilan humain de la Grande Guerre est tel qu'un siècle après les faits il n'est toujours pas connu avec certitude. L'historien américain Jay Winter rappelle ainsi que « les statistiques militaires dont nous disposons sont extrêmement suspectes, et que nous devons les utiliser avec beaucoup de prudence »<sup>111</sup>. Les chiffres donnent néanmoins le vertige. Toutes nations confondues, la Première Guerre mondiale, c'est plus de 73 millions de mobilisés, 9,4 millions de morts et disparus, 7 millions de prisonniers, 21 millions de blessés.

Le pays de Montfort n'échappe bien entendu pas à cette hécatombe. Bédée compte avant la guerre 2 288 habitants mais inscrit 108 noms sur le monument aux morts qui est inauguré le 15 décembre 1920. Il y en a 156 sur celui d'Iffendic, érigé en 1921 dans le cimetière de la commune. En tout, ce ne sont pas moins de 567 noms qui sont inscrits sur les différents monuments aux morts de ce qui forme l'actuel territoire de Montfort Communauté, chiffre qui appelle deux constats<sup>112</sup>. En premier lieu, il convient de rappeler que ces statistiques s'intègrent dans une sorte de normalité bretonne puisque la péninsule armoricaine compte parmi les régions les plus touchées par la Grande Guerre<sup>113</sup>. Ces chiffres peuvent paraître effroyables, défiant l'entendement, ils n'en sont pas moins d'une froide et implacable banalité. À Saint-Méen-le-Grand, on mobilise par exemple 701 hommes pendant la Première Guerre mondiale.

111 WINTER, Jay, « La grippe espagnole », in AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane et BECKER, Jean-Jacques, *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Bayard, 2004, p. 1076.

112 Ouvrage collectif, *14-18. La Grande Guerre du côté de chez nous*. Catalogue de l'exposition présentée à la Maison du Patrimoine en Brocéliande du 28 janvier 2014 au 2 janvier 2015, Montfort-sur-Meu, Maison du Patrimoine en Brocéliande, 2014.

113 Sur cette question on renverra à la mise au point de LAGADEC, Yann, « L'approche régionale, quelle pertinence ? Le cas des combattants bretons dans la Grande Guerre », in BOURLET, Michael, LAGADEC, Yann et LE GALL, Erwan (dir.), *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 29-69.

178 meurent, tombés au front, disparus, décédés en captivité ou encore morts des suites de blessures ou de maladies<sup>114</sup>. En second lieu, il importe d'avoir en mémoire que les statistiques ne pleurent pas<sup>115</sup> et peinent donc à rendre compte de l'ampleur du deuil.

Le périmètre du chagrin dépasse en effet très largement celui de la mort de guerre. Il est vrai que certaines familles sont particulièrement éprouvées et, en Ille-et-Vilaine, on pense automatiquement aux six frères Ruellan morts pour la France pendant la Grande Guerre<sup>116</sup>. Mais cette manière d'exposer les faits ne dit au final rien du nombre de personnes affligées par la mort d'un ou plusieurs de ces frères, qu'il s'agisse de relations plus ou moins proches de la famille ou de simples connaissances. Cette réalité, c'est celle de « cercles de deuil » qui, en bien des cas, peuvent se superposer, s'entremêler, puisqu'il est à l'époque rare de ne connaître qu'un seul mort de la Grande Guerre<sup>117</sup>. Un généalogiste a par exemple pu démontrer que lors de l'inauguration du monument aux morts de Nuret-le-Ferron, en Indre-et-Loire, la jeune Louise Momot compte dans son entourage proche 21 victimes inscrites sur ce lieu de mémoire<sup>118</sup>.

---

114 BRIAND, Jean, *Les Gens d'ici dans la guerre 1914-1918 & les conscrits mévennais dans l'histoire militaire de la France*. Saint-Méen-le-Grand, Saint-Suliac, Éditions YellowPrint, 2017, p. 4.

115 Nous empruntons ici le sillage d'Arthur Koestler cité par BECKER, Annette, *Messageurs du désastre. Raphael Lemkin, Jan Karski et les génocides*, Paris, Fayard, 2018, p. 90 pour qui « les statistiques ne saignent pas ».

116 JEAN, Marc (édition présentée par), *Les dix frères Ruellan, héros et martyrs, 1914-1918*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2011.

117 Sur cette question AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *Cinq deuils de guerre 1914-1918*, Paris, Tallandier, 2013 ; WINTER, Jay, *Sites of Memory, Sites of Mourning. The Great War in European Cultural History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995. Pour élargir la réflexion pourra se référer à Capdevila, Luc et Voldman, Danièle, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre*, Paris, Payot, 2002.

118 « 1 femme, 21 morts pour la France où les liens familiaux entre les poilus de Nuret-le-Ferron (36 », [<http://indre1418.canalblog.com/archives/2015/09/13/32609607.html>] page consultée le 9 avril 2018).

Un cas tel que celui-ci est d'autant plus rare qu'il est très difficile de reconstituer les cercles de sociabilité des défunts. Il est néanmoins possible de se livrer en quelques instants à un rapide mais néanmoins très instructif calcul en postulant un cercle de deuil composé de 23 individus. Ce chiffre s'obtient en avançant l'hypothèse hautement plausible qu'un mort pour la France plonge dans le chagrin ses deux parents, ses deux frères et sœurs (estimation du reste assez basse si on se base sur les taux de fécondité en vigueur à l'époque en zone rurale) ainsi que 15 proches recrutés parmi les voisins, les amis et les collègues de travail. Dès lors, en partant du nombre de morts inscrits sur les différents monuments de l'actuel territoire de Montfort communauté qui est de 567, on arrive au chiffre de 13 044 individus plongés d'une manière ou d'une autre dans un cercle de deuil. Il s'agit là d'un résultat considérable puisqu'avant la Grande Guerre, on ne recense que 12 716 habitants sur ce même territoire<sup>119</sup>.

Entrer en paix, c'est donc avant tout pleurer ses morts car chacun dans ses différents cercles de sociabilité en compte au moins un. Or ces deuils sont d'autant plus cruels qu'ils inversent l'ordre habituel de succession des générations, puisqu'en majorité ce sont de jeunes poilus qui tombent au « champ d'honneur »<sup>120</sup>. Autrement dit, les parents en viennent à pleurer leurs enfants morts pour la patrie.

## Le retour des morts

Dans ces conditions, on comprend aisément que, pour faire leur deuil, de nombreuses familles fassent revenir les dépouilles des défunts tombés au front afin qu'elles soient ré-inhumées

---

119 Ouvrage collectif, 14-18. *La Grande Guerre du côté de chez nous...*, op. cit., p. 61.

120 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, « Qu'est-ce qu'un deuil de guerre ? », *Revue historique des armées*, n°259, 2010, p. 3-12.

Le Bram le 5 Mai 1922

Chers Sœur et Beau-Frère

Je vous écris quelques mots pour vous annoncer que nous venons de faire un voyage bien pénible, c'était l'exhumation de mon fils Pierre mardi dernier 2<sup>e</sup> Mai à St Gilles tout près de Tismes dans la Moarne, dès que je saurai son arrivée je vous préviendrai pour l'enterrement.

Bien le bonjour à vos enfants ainsi qu'à vos enfants.

Léontine Gicquiaux

Lettre de Léontine Gicquiaux adressée à sa soeur et son beau-frère, 5 mai 1922. Coll. M. Urien

dans leurs villages d'origine. C'est ainsi par exemple qu'un convoi s'arrête le 30 janvier 1922 en gare de Rennes avec à son bord le corps de 99 poilus destinés à être enterrés en Ile-et-Vilaine : parmi eux Albert Beaugé qui repose à Iffendic, François Laisné, Pierre Nicolas et Antonin Sénégas qui eux sont déposés dans la terre du cimetière de Montfort<sup>121</sup>.

#### RETOUR DE NOS GLORIEUX MORTS

Nous rappelons que le 30 janvier, à 1 h. 03, un convoi de 99 cercueils de militaires venant du front, arrivera en gare de Rennes.

Voici les noms de ces braves, ainsi que ceux des localités sur lesquelles les cercueils seront dirigés :

**RENNES.** — Allaire Ernest, Bregaint André, Chaplain Marcel, Châtel Georges, Delagrée André, Duhaill Marie, Guillemot Jules, Joergel Joseph, Labbé Jules, Le Fur Auguste, Le Guern Gustave, Loiseau Jean, Morin Emile, Nicolle Jean, Panaget Albert, Rouleau Jean, Ruelleux Jean, Simon François, Texier Laurent.

Jolif Ange, Antrain-sur-Couënon ; Durand Henri et Lemoine Jean, Argentré-du-Plessis ; Danilo Alexandre, de Pioger Yvon, et Prodhomme Joseph, de Bains ; Favron Emile et Lecointre Célestin, de Baguer-Morvan ; Treluyer Victor, de Bauloh ; Léon, Pierre Duplessis, de Bazouges-la-Pérouse ; Trébouvil Henri, de Boisgervilly ; Forgeais Edouard, de Bruz ; Riopel Constant, de Chanteloup ; Serinet Alfred, de Châteaubourg ; Trassard Pierre, de Cesson ; Roger Louis, de Comblessac ; Esnoul Achille, de Combourg ; Plumelet Jean, de La Gouyère ; Trotin Pierre et Bilard Henri, de Dinard ; Dubois François, de Dol.

**Fougères** : Louis Coget, Albert Chevallier, Félix Desplats, Alexis Gérard, Georges Gresset, Albert Grouazel.

Bruneau Julien, du Grand-Fougeray ; Beaubras Pierre, de La Guerche-de-Bretagne ; Beaugé Albert, d'Iffendic ; Lebeau Louis, de Javené ; Houguet Alphonse et Moron Archange, de Lohéac ; Briand Eugène et Perrin, de Longaulnay ; Larcher Louis et Lepauvre Léon, de Louvigné-du-Désert ; Roïnson Joseph, de Luitré ; Garnier Pierre, de Mélesse ; Couvert François, de Miniac-Morvan.

**Montfort** : François Laisné, Pierre Nicolas, Antonin Sénégas ; Jean Julien de Mordelles ; Eugène Clous d'Orgères ; Jean Defin, de Pacé ; Louis Potin de Parame ; Pierre Cottais de Pipriac ; Jean Dos de Pleine-Fougères ; Joseph Plainfossé de Pierguer ; Paul Lemesliff, de Le Pertre ; Joseph Saulnier de Pleurtuit ; Armand Genson et Louis Pautonnier de Poilley.

**Redon** : Joseph Beaussier, Pierre Bernard, Joseph Dano.

Louis Seigneur, de La Richardais ; Victor Martin, de St-Domineuc ; Jules Poras de St-Georges-de-Chesne ; René Chuberre de St-Grégoire.

L'Ouest-Éclair, 28 janvier 1922.

121 « Retour de nos glorieux morts », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7391, 26 janvier 1922, p. 3 et « Retour de nos glorieux morts », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7393, 28 janvier 1922, p. 4.



Il est intéressant de voir que ces individus ont des parcours très parallèles. Né le 21 mai 1883 à Iffendic, Albert Beaugé est commerçant. Après avoir effectué son service militaire au 41<sup>e</sup> RI de Rennes entre septembre 1904 et juillet 1907, il effectue deux périodes de réserve avec cette unité en septembre 1910 et en juin 1912. Albert Beaugé est rappelé sous les drapeaux et arrive au dépôt du 41<sup>e</sup> RI le 13 août 1914. Il part au front un mois plus tard, le 13 octobre 1914. Blessé lors de l'offensive d'Artois en mai 1915, il décède quelques jours plus tard à Doullens où il est inhumé avant, donc, que sa dépouille ne soit transférée à Iffendic à la demande de sa famille. Albert Baugé est l'objet d'une citation à l'ordre du régiment décernée à titre posthume le 15 novembre 1920, distinction portant attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze : « Très bon soldat. Mort pour la France le 13 mai 1915 des suites de blessures reçues glorieusement à son poste de combat »<sup>122</sup>.

François Laisné voit le jour le 3 avril 1880 mais réside à Montfort où il exerce la profession de cultivateur. Il effectue son service militaire de novembre 1901 à septembre 1903, d'abord au 71<sup>e</sup> RI de Saint-Brieuc puis au 136<sup>e</sup> de Saint-Lô. Pendant ces trois ans sous les drapeaux il sort du rang pour conquérir les galons de sergent. C'est avec ce grade qu'il effectue deux périodes de réserve au 41<sup>e</sup> RI de Rennes, d'abord en juin 1908 puis l'année suivante en mai 1909. Mobilisé avec cette unité dès le 3 août 1914, il part néanmoins au front le 13 octobre 1914, c'est-à-dire en même temps qu'Albert Beaugé. Les deux hommes meurent d'ailleurs lors de la même dramatique offensive d'Artois, au cours du printemps 1915. C'est en effet le 27 juin 1915 que François Laisné est « tué à l'ennemi ». Avant d'être transférée à Montfort, sa dépouille est inhumée au nord d'Arras, au cimetière de l'église de Sainte-Catherine. Lui aussi fait l'objet d'une citation à l'ordre du régiment attribuée à titre

<sup>122</sup> Arch. dép. I&V : 1 R 1963.1589.

posthume, le 10 août 1920, et portant attribution de la Croix de guerre avec étoile de bronze<sup>123</sup>.

Les obsèques de François Laisné sont célébrées le 31 janvier 1922 en l'église de Montfort en même temps que celles de Pierre Nicolas, également poilu du 41<sup>e</sup> RI mort pour la France le 27 juin 1915 au nord d'Arras<sup>124</sup>. Domestique né à Rennes le 4 décembre 1881, il n'effectue au sein de cette unité qu'un an de service militaire, un de ses frères étant déjà sous les drapeaux. Participant à deux périodes de réserve en 1909 et 1910 avec le 41<sup>e</sup> RI, il est mobilisé le 20 août 1914 avec ce régiment et part lui aussi au front le 13 octobre 1914, avec donc François Laisné et Albert Beaugé. Il est également inhumé au cimetière de l'église de Sainte-Catherine, petite commune du nord d'Arras à proximité desquelles combattent les troupes du 10<sup>e</sup> corps d'armée de Rennes et fait de même l'objet d'une citation à titre posthume, distinction conférée le 27 novembre 1920 et portant attribution de la Croix de guerre avec étoile de bronze<sup>125</sup>.

Originaire de Narbonne mais résidant à Montfort où il exerce dans un premier temps la profession d'employé de commerce, Antonin Sénégas paraît témoigner, au premier regard, d'un parcours sensiblement différent. En effet, contrairement à François Laisné, Pierre Nicolas et Albert Beaugé, il n'est pas un civil que la mobilisation jette sous l'uniforme mais un militaire de carrière qui enchaîne à partir de février 1905 les engagements volontaires au 41<sup>e</sup> RI, jusqu'à lui aussi conquérir les galons de sergent, le 19 septembre 1906. Sa vie se déroule donc à cheval entre Rennes et Montfort, dont est originaire Marie Coudrais, jeune femme qu'il épouse le 28 septembre 1909. La

<sup>123</sup> Arch. dép. I&V : 1 R 1908.85.

<sup>124</sup> « Avis d'obsèques », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7394, 29 janvier 1922, p. 6 ; BAVCC/Mémoire des hommes.

<sup>125</sup> Arch. dép. I&V : 1 R 1929.2622.

vie du couple bascule néanmoins avec la mobilisation générale puisque le sous-officier part au front, toujours sous l'uniforme du 41<sup>e</sup> RI, dans les tous premiers jours d'août 1914. Nommé adjudant le 12 septembre 1914, il survit aux dramatiques offensives du printemps (en Artois) et de l'automne (en Champagne) 1915 et est même transféré au 2<sup>e</sup> régiment du génie. À première vue anodine, cette affectation dit bien l'évolution de l'infanterie qui, désormais, terrée dans les tranchées, combat moins sur terre que dans la terre. Cette réalité n'empêche pas Antonin Sénégas d'être de nouveau affecté au 41<sup>e</sup> RI le 24 novembre 1917, deux jours avant une nouvelle promotion, au grade d'adjudant-chef cette fois. Il retrouve alors au sein de cette unité un autre Montfortais, le capitaine Raymond d'Antin, qui tombe, comme lui, le 16 avril 1918, lors de la reprise d'Hangard-en-Santerre, petit village de la Somme<sup>126</sup>.



Liste obituair des morts pour la France inhumés dans le cimetière de Montfort.  
Arch. mun Montfort-sur-Meu : AM 19

Rapatriées en Ile-et-Vilaine le 30 janvier 1922, ces 4 dépouilles disent bien l'interminable deuil de la Grande Guerre. Pour ces 4 veuves, il n'est sans doute pas absurde de parler de guerre 1914-1922, tant le retour du corps de l'être aimé marque, assurément un tournant symbolique. On mesure dès lors la souffrance de ces femmes, peine d'autant plus insurmontable qu'elle s'inscrit dans une séquence chronologique effroyablement longue. Même dans le cas d'Antonin Sénégas, tué pourtant 3 ans après ses 3 compagnons d'armes du 41<sup>e</sup> RI, sa veuve doit attendre plusieurs années avant que la dépouille de son mari repose, enfin, dans le cimetière de Montfort. Pour elle, entrer en paix c'est d'une certaine manière ré-inhumer son époux en Bretagne et, enfin, pouvoir entamer le long processus de deuil. La guerre s'apparente dès lors à une suspension d'autant plus violente du temps que les exemples d'Albert Beaugé, François Laisné et Pierre Nicolas disent bien combien la mobilisation est, par contraste, rapide. Pourtant âgés de plus de 30 ans en août 1914, ils sont tous affectés à une unité d'active, ce qui rappelle l'immense besoin en hommes d'une armée française décimée par les pertes des premières semaines de guerre. Tous trois partis de Rennes le 13 octobre 1914, ils trouvent la mort lors de leur première véritable expérience du feu, la grande offensive du printemps 1915. Il n'aura fallu que quelques jours pour séparer ces couples, du fait de la mobilisation générale. Si la correspondance permet sans doute, tant bien que mal, de pallier la distance, elle ne peut rien en revanche contre la mort au champ d'honneur. On mesure dès lors combien les trois années qui séparent l'Armistice du 11 novembre 1918 du rapatriement de ces 4 dépouilles dit l'inexorable lenteur de cette entrée en paix.

Et encore, dans certains cas, le retour des corps s'effectue encore plus tardivement, comme pour Aimé Lenormand, mort pour la France le 14 octobre 1918 et ré-inhumé à Iffendic le

126 Arch. dép. Aude : 104 NUM RW548.979. Sur Raymond d'Antin et ces combats d'Hangard-en-Santerre, se rapporter à LE GALL, Erwan, « La mort glorieuse de Raymond d'Antin », *Glanes en Brocéliande*, n°85, p. 3-4.

7 mars 1923<sup>127</sup>. À la question du retour des corps s'ajoute de surcroît celle des décorations à titre posthume attribuées bien longtemps après la mort au champ d'honneur. Mobilisé au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Granville, Louis Chénéde est « tué à l'ennemi » le 17 décembre 1914, aux environs d'Arras<sup>128</sup>. Forest Constant tombe encore plus tôt, dans le même secteur, le 6 octobre 1914<sup>129</sup>. Tous deux originaires d'Iffendic, ils reçoivent la Croix de guerre en mai 1924 ce qui, bien entendu, honore les familles mais ravive également les blessures, et prolonge d'autant le processus de deuil<sup>130</sup>.

Ajoutons de surcroît qu'au poids du deuil s'ajoute, pour ces familles ayant fait ré-inhumer dans le pays de Montfort les dépouilles de leurs proches morts pour la France, un poids financier. En effet, si l'État prend à sa charge l'entretien des sépultures situées dans les immenses nécropoles nationales qui jalonnent les anciens champs de bataille, les instructions du ministère des Pensions sont très claires : « l'indemnité annuelle de 5 francs par tombe, prévue par le décret du 25 septembre 1920, ne peut être attribuée à l'entretien des sépultures de militaires ramenés du front à la demande de leur famille, celle-ci devant pourvoir à cet entretien »<sup>131</sup>. Dans le même temps, le cimetière de Montfort-sur-Meu est doté au début des années 1930 d'un carré militaire, de manière à regrouper en un seul et même lieu les sépultures des militaires morts pour la France dans la commune pendant la guerre. Entretien par une association reconnue d'utilité publique, le Souvenir français, et bénéficiant de subsides de l'État, ces tombes rappellent que la

127 « Obsèques d'un ancien combattant », *L'Ouest-Éclair*, 24<sup>e</sup> année, n°7823, 6 mars 1923, p. 5.

128 BAVCC/Mémoire des hommes ; Arch. dép. I&V : 1 R 1909.524

129 BAVCC/Mémoire des hommes ; Arch. dép. I&V : 1 R 2058.371

130 « Décorations posthumes », *L'Ouest-Éclair*, 25<sup>e</sup> année, n°8249, 15 mai 1924, p. 4.

131 Arch. mun. Montfort-sur-Meu : 2 h 7, le Ministère des Pensions au maire de Montfort-sur-Meu, 13 octobre 1923.

mort a un prix qui, y compris sur le plan financier, repose sur les épaules des vivants<sup>132</sup>. Là est aussi une dimension essentielle de l'entrée en paix.

## Exorciser la mémoire des morts

Face à un tel chagrin collectif, la spiritualité est d'un grand recours pour de nombreuses familles. Les services données par l'Église en souvenir des poilus morts pour la France de telle ou telle commune donnent une bonne idée du poids du deuil qui frappe la société française. En octobre 1919 est ainsi célébrée en l'église de Talensac une messe en mémoire d'André Delisle, un cultivateur né en 1886<sup>133</sup>. Mobilisé dès le 4 août au 41<sup>e</sup> RI de Rennes mais parti aux armées qu'en novembre 1914, il disparaît en pleine bataille de Verdun, le 27 juin 1916, devant Fleury<sup>134</sup>. Détail intéressant, son décès n'est prononcé par un jugement déclaratif du tribunal de Montfort que le 21 mai 1920, décision reportée 10 jours plus tard sur les registres d'état-civil de la commune de Talensac<sup>135</sup>. Pire sans doute, en ce qu'une telle distinction est probablement de nature à raviver la douleur de cette disparition et empêcher le travail de deuil, André Delisle est l'objet en février 1922 d'une citation à l'ordre délivrée à titre posthume et conférant la Croix de guerre avec étoile de bronze : « Soldat courageux et dévoué, mortellement frappé en juin 1916 à son poste de combat devant Verdun »<sup>136</sup>. On comprend dès lors que la religion puisse être d'un grand secours pour les familles :

132 Arch. mun. Montfort-sur-Meu : 2 h 7.

133 « Services funèbres », *L'Ouest-Éclair*, 21<sup>e</sup> année, n°4228, 5 octobre 1919, p. 4

134 Pour un détail de ces combats GUERIN, Christophe et LAGADEC, Yann, 1916. *Deux régiments bretons à Verdun*, Rennes, Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine / Amicale des anciens du 41<sup>e</sup> RI, Rennes, 2016.

135 BAVCC/Mémoire des hommes.

136 Arch. dép. I&V : 1 R 2009.371.

« Jeudi 16 septembre [1920] avait lieu dans l'église d'Iffendic un grand service en l'honneur des soldats tombés au champ d'honneur. L'Église avait revêtu sa parure de deuil, des tentures noires garnissaient les murs et les verrières du chœur, la nef était ornée de drapeaux tricolores. La plaque de marbre portant les noms de 133 enfants d'Iffendic morts pour la Patrie, était entourée d'une décoration de mousse et de couronnes de feuillages, le tout artistement composé.

Autour du catafalque, nombreuse était l'assistance. Familles en deuil et anciens combattants. Toutes les autorités civiles étaient présentes, la commune entière avait tenu à témoigner à ses héros sa dette de reconnaissance.

Le service fut célébré par M. l'abbé Berthelot, ancien aumônier divisionnaire, assisté de M. l'abbé Lechertre et de M. l'abbé Bufferand, ancien aspirant et blessé de guerre. Les chants en faux-bourçons furent fort bien exécutés par la psalette. À l'évangile, M. Le recteur lut les noms des 138 défunts et prononça une émouvante allocution. »<sup>137</sup>

Le poids de l'Église est d'autant plus important dans ces pratiques de deuil que bien des rituels sont suspendus du fait de la guerre. Tel est ainsi le cas de nombreux pèlerinages, dont celui au Bienheureux Grignon de Montfort qui reprend en 1921<sup>138</sup>.

Mais s'il est un lieu de mémoire qui à lui seul symbolise le deuil

---

137 « Service en l'honneur des soldats morts », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7278, 20 septembre 1920, p. 4.

138 « Le pèlerinage à Saint-Lazare », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7379, 19 avril 1921, p. 3. Louis-Marie Grignon de Montfort, prêtre catholique fondateur de deux congrégations religieuses au XVIII<sup>e</sup> siècle est béatifié en 1888 par le pape Léon XIII. Il est canonisé en 1947 par Pie XII.

de masse consécutif à la Grande Guerre, c'est bien évidemment le monument aux morts. Leur emplacement, d'abord, dit la centralité de ce souvenir. Qu'il soit installé devant la mairie, devant l'église ou dans le cimetière, c'est un édifice d'autant plus incontournable dans la commune qu'il coûte parfois fort cher : 11 700 francs à Bédée, 12 000 à Breteil, sommes considérables lorsqu'on les rapporte aux budgets de ces villages. Les deux communes font d'ailleurs à cette occasion appel au même sculpteur : Emmanuel Guérin. Formé à l'École des Beaux-Arts de Rennes mais aussi à Rome, cet artiste réalise également le monument aux morts de Saint-Gilles, en Ille-et-Vilaine<sup>139</sup>.

À Iffendic, l'œuvre réalisée par Jean Galle paraît résumer à elle seule l'ambiguïté du souvenir de la Grande Guerre. Si les 156 morts du monument scandent le poids du deuil, les « poings crispés » de la sculpture de poilu disent la colère, le refus ferme et définitif de la guerre – Plus *jamais cela !* affirment les anciens combattants – mais aussi une certaine forme de haine envers l'ennemi si durement combattu dans les tranchées. En effet, si les monuments aux morts soulignent l'immense chagrin des survivants, ils rappellent également que l'entrée en paix n'est pas totale en ce qu'elle ne s'accompagne pas d'une complète démobilisation culturelle. Autrement dit, malgré le traité de Versailles, il est difficile d'arrêter d'honorer des Allemands que l'on a détestés pendant plus de 4 années de guerre et que l'on juge responsables de la mort de tant de proches. D'ailleurs, il y a fort à parier que dans le pays de Montfort, comme ailleurs, c'est plus de « boches » que l'on parle... Dès lors, comment s'étonner que le ministère de l'Intérieur rappelle en 1922 « la prohibition des monuments aux morts de fabrication allemande » ?<sup>140</sup>

---

139 Ouvrage collectif, 14-18. *La Grande Guerre du côté de chez nous...*, op. cit., p. 121.

140 Arch. dép. I&V : 2 Z 119, le préfet d'Ille-et-Vilaine au sous-préfet de Montfort, 23 octobre 1922.



Inauguration du monument aux morts de Pleumeleuc le 17 septembre 1922.  
Carte postale. Coll. M. Muret

On comprend que l'inauguration du monument aux morts communal constitue un événement d'importance, relaté dans les grandes largeurs par la presse locale. À Talensac, c'est le 19 juillet 1923 qu'est inauguré le monument aux morts, devant une « foule considérable »<sup>141</sup> et selon un protocole qui semble vouloir rappeler l'Union sacrée :

« Le matin, à 9 heures, réception des autorités. À 9h. 30, messe. À 11h., inauguration du monument. À 1h., banquet. »<sup>142</sup>

Semblable réflexion peut d'ailleurs être formulée à propos d'Iffendic. Le monument aux morts y est inauguré en grandes pompes le 9 octobre 1921 et l'on a fait venir pour l'occasion l'abbé Berthelot pour donner la messe. Enfant de la commune

141 « Inauguration du monument aux morts, *L'Ouest-Éclair*, 24<sup>e</sup> année, n°7989, 30 juillet 1923, p. 4.

142 « Inauguration du monument aux morts de la guerre », *L'Ouest-Éclair*, 24<sup>e</sup> année, n°7987, 28 juillet 1923, p. 5.



Affiche. Arch. mun. de Montfort-sur-Meu : 1 M 19



Carte postale. Coll. M. Muret

et vicaire de Saint-Martin de Vitré, il est un ancien aumônier de la 19<sup>e</sup> division d'infanterie et développe dans son sermon « une émouvante comparaison du Christ et du Poilu qui impressionna vivement la nombreuse assistance »<sup>143</sup>.

\*  
\* \*

Le bilan humain de la Grande Guerre est effroyable et, sur le territoire de Montfort communauté, 567 noms sont inscrits sur les monuments aux morts. Impressionnant, ce chiffre ne dit pourtant pas grand-chose du poids du deuil. Pour chaque poilu tombé au combat, ce sont en effet des parents, des frères et sœurs mais aussi des amis et des collègues de travail qui sont plongés dans le chagrin. Ces décès sont de surcroît d'autant plus douloureux qu'ils inversent l'ordre traditionnel de succession des générations. Les soldats morts sont bien souvent jeunes et, ainsi, les parents sont amenés à pleurer leurs enfants, ce qui est contre-nature. On comprend dès lors que nombreuses soient les familles à vouloir rapatrier les dépouilles de ces fils et de ces maris tombés dans les tranchées pour les ré-inhumer au village. Mais ces cérémonies, de la même manière que les citations et décorations attribuées à titre posthume tout au long des années 1920, ravivent assurément les blessures. Ce faisant, elles disent l'horreur de cet interminable deuil qu'est aussi l'entrée en paix.



Calque de travail. Arch. mun. de Montfort-sur-Meu : 1 M 19

143 « Inauguration du monument », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7608, 25 septembre 1921, p. 3 ;  
« L'inauguration du monument aux Morts de la guerre », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7254, 11 octobre 1921, p. 5.

Projet n° 2

La Gloire couronnant le Pôlé

Description du Monument -

La Gloire vient couronner le Pôlé glorieux artisan de la Victoire.

Ce groupe de 2<sup>m</sup> de hauteur viendrait décorer la face principale de la pyramide dont la décoration serait complétée par la grande inscription figurant aux plans annexés au présent devis. Les figures de cette pyramide figureraient gravés dans le granit les noms des enfants de Montfort morts pour leur pays.

Dimensions.

La pyramide aurait environ 6<sup>m</sup> 10 de hauteur totale au niveau du sol sur 3<sup>m</sup> 70 de largeur carrée.

Matériaux.

Partie architecturale granit bleu de Bretagne  
Partie sculpturale bronze ou granit.

Prix.

Le Prix de ce monument tout en granit serait de 25 000<sup>f</sup>

Le Prix de ce monument en granit bleu de Bretagne pour la partie architecturale et en bronze pour la sculpture serait de 50 000<sup>f</sup>



En cas où la ville de Montfort opterait pour l'exécution du groupe en granit il y aurait lieu de modifier les ailes de la Victoire qui ne pourraient être exécutés tels qu'ils ont été dessinés sur le plan.

Durée d'exécution - 4 mois après confirmation écrite de l'acceptation de l'un des dits projets par la Commission professionnelle.

N.B. Le terrain sera préparé consolidé par la ville à niveau du sol par la ville de Montfort.

Louis H. Meud  
Architecte

Laurent du Salon  
H. Passy allemand  
Paris B. et

Vu et approuvé  
Rennes, le 8 - AVRIL 1922

Le Préfet  
pour le préfet  
Le Secrétaire Général délégué.



# LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Les séquelles de la Grande Guerre sont loin de disparaître, comme rayées d'un coup de plume, avec la signature du Traité de Versailles. La démographie a ceci de particulier que ses stigmates se ressentent sur la longue durée. En France, au tournant des années 1930, l'État vient en aide à 800 000 mutilés et 600 000 veuves de guerre. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, les diverses pensions accordées aux anciens combattants concernent 10% de la population française, soit 16% du montant total des impôts et 2% du revenu national. En 1968, soit 50 ans après l'Armistice du 11 novembre 1918, l'État verse encore 600 000 pensions au titre de la Première Guerre mondiale<sup>144</sup>. Autrement dit, l'entrée en paix est indissociable de l'émergence d'un monde combattant sans lequel il est impossible de comprendre la société française de l'entre-deux guerres<sup>145</sup>.

Le pays de Montfort ne fait nullement exception à ce constat puisque, dès 1919, des groupements de vétérans s'y forment. Or ceux-ci constituent d'excellents objets d'histoire en ce que non seulement ils sont au cœur de la sociabilité villageoise des

144 Chiffres rapportés par ASSELAÏN, Jean-Charles, *Histoire économique de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Tome 2, Paris, Le Seuil, 1984, p. 13-14.

145 Pour de plus amples développements on renverra PROST, Antoine, *Les Anciens combattants et la société française, 1914-1939*, Paris, Presses nationales de la Fondation des Sciences politiques, 1977 (3 tomes.)

années 1920 mais qu'ils témoignent des prémices de l'État providence qui sera installé en France au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.



Affiche. Arch. dép. I&V : 10 M 80

## Le point de départ : la reconnaissance

Le 10 février 1920, le chef du bureau spécial de la comptabilité du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie coloniale (RIC) de Cherbourg écrit au maire d'Iffendic pour lui demander de « bien vouloir par une enquête discrète auprès de Monsieur Guerny demeurant au Chêne sec à Iffendic par Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine) [et lui] faire connaître s'il reçoit toujours des nouvelles du soldat Guerny Armel Marie classe 1908 et, dans l'affirmative,



[lui] indiquer la date de la dernière lettre reçue ». Le courrier précise ensuite que « dans le cas contraire », il souhaite savoir « depuis quelle époque ce militaire a-t-il cessé de donner de ses nouvelles »<sup>146</sup>. Sans doute peu explicite de prime abord, une archive telle que celle-ci dit parfaitement l'intensité de l'interminable deuil qui caractérise le processus d'entrée en paix.

Si le dépôt du 1<sup>er</sup> RI s'adresse ainsi au père du soldat de 2<sup>e</sup> classe Armel Guerny, c'est tout simplement parce que l'unité n'a, 16 mois après l'Armistice du 11 novembre 1918, aucune idée du sort de ce jeune homme né en 1908 à Breteil. Incorporé en octobre 1909 au 146<sup>e</sup> RI de Toul pour y effectuer son service militaire, il est rendu à la vie civile deux ans plus tard et retourne à sa vie de cultivateur à Iffendic. Effectuant une période de réserve en 1912 avec le 5<sup>e</sup> RIC, il est mobilisé en août 1914 avec le 1<sup>er</sup>. Arrivé au dépôt de son unité le 3 août 1914, il part pour le front quatre jours plus tard. Les archives perdent sa trace en Belgique, le 22 août 1914<sup>147</sup>. Il y a d'ailleurs fort à parier qu'en ce mois de février 1920 le père d'Armel Guerny soit au moins aussi peu au courant du sort de son fils même si on peut imaginer sans peine qu'il doit pressentir le pire<sup>148</sup>. En d'autres termes, en février 1920, la situation de ce poilu est celle d'un entre-deux : certainement plus vivant mais officiellement pas encore mort. C'est ce qu'on appelle un disparu.

Du point de vue des familles, sur le plan du deuil, une telle situation doit être particulièrement douloureuse. Elle n'en est pas

moins assez fréquente<sup>149</sup>. En effet, nombreux sont les corps de combattants de la Grande Guerre qui ne sont jamais retrouvés. Certains sont tout simplement vaporisés par l'explosion d'un obus de gros calibre ou ensevelis sous des tonnes de terre, à la faveur de l'explosion d'une mine. Mais le plus souvent, ces disparus meurent au cours de la guerre de mouvements, lors de ces trois premiers mois les plus meurtriers de la guerre, mais sans que les régiments ne s'en rendent véritablement compte du fait des déplacements incessants des troupes. Il est vrai que les officiers ne se préoccupent pas vraiment du sort de ces manquants à l'appel. Lorsque l'on doit partir à l'assaut, c'est bien le nombre de présents dans les rangs qui importe, non la longue énumération des absents<sup>150</sup>.

Armel Guerny est lui répertorié comme étant « tué à l'ennemi » le 22 août 1914 lors des combats de Rossignol, en Belgique. Il n'est pas absolument certain que cela soit la vérité, même si cela est hautement probable. C'est néanmoins ce qui est déclaré par un jugement du tribunal de Montfort rendu le 12 mars 1921, décision octroyant de surcroît à ce poilu la mention « mort pour la France »<sup>151</sup>. Cette disposition d'état-civil est une étape essentielle du processus d'entrée en paix. En effet, elle reconnaît Armel Guerny comme victime de la Grande Guerre, et par ricochet son père également, en tant qu'ascendant.

146 Arch. mun. Monfort : 4 h 1, le chef du bureau spécial de comptabilité du 1<sup>er</sup> RIC au maire d'Iffendic, 10 février 1920.

147 Arch. dép. I&V : 1 R 2042.145.

148 Des recherches menées au sein des archives du Comité international de la Croix rouge n'ont rien donné de concluant. Il est fort probable que les parents d'Armel se doutent très rapidement de sa mort.

149 Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *La courte Grande Guerre de Jean Morin*, Spézet, Coop Breizh, 2014, ouvrage développant un parcours manifestement très analogue à celui d'Armel Guerny.

150 Sur cette question on consultera l'article classique de PROST, Antoine, « Compter les vivants et les morts : l'évaluation des pertes françaises de 1914-1918 », *Le Mouvement social*, 2008/1, n°222, p. 41-60.

151 BAVCC/*Mémoire des hommes*.

## Aux racines de l'État providence

Cette décision n'est pas que symbolique. La mention « mort pour la France » est en effet la condition *sine qua non* pour toute personne souhaitant bénéficier du « droit à réparation » instauré par la loi du 31 mars 1919. Le principe qui se cache derrière ce cheminement administratif, qui paraît de prime abord assez abscons, est en fait des plus simples. Du point de vue de l'État, les sommes allouées pour venir en aide aux victimes de la Grande Guerre (les mutilés, les veuves, les orphelins...) sont énormes. Du fait de la situation des finances publiques, il importe donc de vérifier scrupuleusement qui a le droit, ou non, à une pension, un secours ou un emploi réservé. Un embusqué qui se blesserait à plusieurs centaines de kilomètres du front en trébuchant par exemple dans son jardin ne saurait bénéficier de la solidarité nationale au même titre qu'une gueule cassée fauchée par un obus à Verdun. Dans le cadre d'Armel Gurny, la mention « mort pour la France » vient certifier que le décès est bien imputable « au service », ce qui mécaniquement ouvre des droits à son père<sup>152</sup>.

Les pensions allouées par l'État sont néanmoins notoirement modestes. En 1917, un soldat aveugle de guerre reçoit par exemple une pension de 975 francs, somme qui ne doit rien au hasard. En effet, cette parcimonie prend sa source dans la croyance aux vertus positives du travail, par opposition à l'oisiveté. Mutilé, amputé ou trépané, l'ancien poilu doit pouvoir continuer à servir son pays en occupant un emploi, en fonction bien entendu de ses capacités. Les officiers, eux, ne sauraient être astreints à un tel traitement, ce qui serait contraire à leur rang. Aussi leurs pensions sont-elles singulièrement plus élevées : 2760 francs par an pour un sous-lieutenant devenu



Mutilé au champs. Arch. dép. I&V : 7 M 7224

aveugle de guerre, 12 600 pour un général de division<sup>153</sup>. L'investissement en faveur des mutilés pour favoriser au maximum leur réinsertion, en leur permettant de subvenir à leurs besoins en exerçant une profession, rappelle donc que l'entrée en paix est, pour ces hommes ayant perdu un membre aux tranchées, indissociable d'un retour au travail. En avril 1918, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine octroie par exemple une subvention de 5 000 francs au Centre de rééducation agricole de Rennes, décision prise à l'unanimité :

« Cette œuvre est de celles qui n'ont pas besoin d'être recommandées. Ramener à la culture des champs toutes ces nobles victimes de la guerre qui ont si bien mérité de la Patrie, leur permettre

152 LE GALL, Erwan, *La courte Grande Guerre...*, op. cit.

153 VIET, Vincent, « Aux fondements introuvables de l'état-providence : la loi du 9 avril 1898 à l'épreuve de la Grande Guerre », *Le Mouvement social*, 2016/4, n°257, p. 137.

de prendre encore une large part dans l'activité nationale, leur faire comprendre qu'ils peuvent, qu'ils doivent rester cultivateurs et que c'est encore là qu'ils retrouveront une vie plus facile et plus saine, c'est là, Messieurs, une œuvre au-dessus de

tout éloge. La somme de 5 000 francs que l'on vous demande servira à compléter l'outillage nécessaire pour les différents travaux de culture. »<sup>154</sup>

Parmi les paysans mutilés pris en charge par le Centre de rééducation de Rennes on retrouve Léon Cruble et Alphonse Tardif, tous deux cultivateurs de Talensac et ayant perdu un bras à la guerre<sup>155</sup>. Des cas comme ceux-là ne sont pas rares et nombreux sont les mutilés du pays de Montfort à bénéficier d'un emploi réservé. Né le 28 janvier 1891 à Montfort de parents agriculteurs<sup>156</sup>, Henri Hubert est sous les drapeaux du 136<sup>e</sup> RI de Saint-Lô en train d'effectuer son service militaire lorsque sonne la mobilisation générale. Parti au front dès le 7 août 1914, il est évacué quelques jours pendant l'hiver 1916, souffrant vraisemblablement de fièvre typhoïde. Revenu aux armées, il est très grièvement blessé le 4 juin 1918 par un éclat d'obus qui lui brise le bras droit et entraîne l'amputation de ce membre. Pour Henri Hubert, la sortie de guerre est donc non seulement synonyme d'apprentissage de la situation de handicap mais aussi de reconversion obligatoire, son état physique ne lui permettant plus d'exercer la profession d'agriculteur qui était la sienne lors de son passage devant le Conseil de révision<sup>157</sup>. C'est donc pour cela qu'un emploi lui est réservé à partir de février 1920 au bureau d'octroi de Montfort<sup>158</sup>, non sans toutefois avoir au préalable satisfait à quelques vérifications. C'est ainsi que le directeur des contributions indirectes du département d'Ille-et-Vilaine, sollicitée pour avis, affirme que :

154 Arch. dép. I&V : 1 N 258, Conseil général, session d'avril 1918, extrait du procès verbal des délibérations, rapport de M. de Villoutreys.

155 Arch. dép. I&V : 1 N 258, Conseil général, session d'avril 1918, état des mutilés des membres supérieurs agriculteurs du département d'Ille-et-Vilaine appareillés au centre de Rennes.

156 Arch. dép. I&V : 10 NUM 35188 230.

157 Arch. dép. I&V : 1 R 2093.951.

158 Arch. dép. I&V : 2 Z 11, arrêté du sous-préfet de Montfort du 23 février 1920.



Document publicitaire. Arch. dép. I&V : 7 M 735

« les meilleurs renseignements me sont fournis sur le compte de M. Hubert. D'autre part, ce candidat, à qui le Receveur de mon service à Montfort a fait subir un examen élémentaire, ne connaît pas très bien l'orthographe, mais possède en calcul des notions qui paraissent suffisantes pour l'emploi dont il s'agit. »<sup>159</sup>

Henri Hubert n'est d'ailleurs pas le seul postulant en lice pour ce poste. Un réformé et un retraité militaire ont également fait acte de candidature<sup>160</sup>.

Le retour au travail des mutilés est dans la France de 1918-1926 une question essentielle, problème qui renvoie à des questions médico-sociales bien entendu mais pas uniquement. Le rapport qu'adresse le 10 mars 1918 le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Chapon, chef du Centre de rééducation de Rennes, au préfet d'Ille-et-Vilaine dit bien tout l'enjeu de cette question pour la région de Montfort et, plus généralement, pour les zones rurales :

« Parmi les problèmes qui intéressent au plus haut point la réorganisation de notre activité nationale après la guerre, l'un des plus graves est, à coup sûr, celui du retour du paysan à la terre.

Déjà, avant la guerre, l'émigration en masse de la population rurale vers les grandes villes préoccupait beaucoup les bons esprits. Le danger sera beaucoup plus grand après la guerre.

Une des conséquences de la guerre moderne a été de faire porter par les cultivateurs le plus gros

<sup>159</sup> Arch. dép. I&V : 2 Z 37, le directeur des contributions indirectes du département d'Ille-et-Vilaine au sous-préfet de Montfort, 21 février 1920.

<sup>160</sup> Arch. dép. I&V : 2 Z 37, note manuscrite, 23 janvier 1920.

effort de la guerre : 80% environ des mutilés sont des cultivateurs. Ce chiffre permet de se rendre compte du nombre des invalides qu'il faudra faire rentrer dans les cadres de l'activité de la France laborieuse de demain.

Non seulement nos campagnes auront perdu, hélas ! un grand nombre de leurs fils les plus vigoureux et les meilleurs, mais parmi ceux qui reviendront, n'est-il pas à craindre que beaucoup soient tentés par cet exode vers la ville ? Rare sera la main d'œuvre, de trop nombreux travailleurs manqueront à l'appel. Combien, parmi les survivants de cette lutte gigantesque ne présenteront ils plus qu'une capacité de travail amoindrie ?

Dans quelle mesure ceux-ci sont-ils susceptibles de concourir à la production nationale ? Comment les préparer à cette tâche : par quelles dispositions pourra-t-on leur venir en aide, protéger leurs salaires ?

La pension ne saurait suffire à faire vivre et à entretenir leur famille. Un salaire leur est immédiatement indispensable.

Faudra-t-il se résoudre à diriger vers l'usine ou vers quelques petites industries spéciales tous nos mutilés des campagnes ?

Ferons-nous de tous ces hommes habitués à la vie au grand air, des gardiens de square ou de musée lorsqu'ils n'auront pas été nommés facteurs, garde-barrières, etc... ?

Ce serait encore aggraver la question si redoutable de la dépopulation rurale. »

Aussi, à en croire le médecin-major Chapon, ce que soulève fondamentalement la question de la rééducation des paysans

mutilés de la Grande Guerre, c'est le problème de l'égalité entre la ville et les zones rurales, en d'autres termes l'équilibre des territoires. Et le chef du Centre de rééducation de Rennes de poursuivre son propos :

« Or il y a possibilité d'éviter un tel exode : c'est de persuader, avec preuves à l'appui, nos cultivateurs ou ouvriers agricoles, si mutilés soient-ils, qu'ils peuvent et doivent retourner à leurs champs. C'est là qu'aux petites bourses, la vie restera plus facile, là que les plus mauvais ferments seront annihilés. La campagne, d'autre part, peut recueillir ses enfants, les nourrir, le sol peut les faire vivre. Il faut donc détourner à tout prix, le campagnard de la ville. On sait trop ce qui l'attend. »

Ici, se dessine le discours, au demeurant assez classique à l'époque, de campagnes vertueuses, où se mène la vie réelle et laborieuse, en opposition aux villes régies par le vice. Mais au-delà de ces considérations morales, c'est bien l'exode rural, si important dans cette péninsule armoricaine du début du XX<sup>e</sup> siècle où, chaque jour ou presque, des dizaines de familles viennent grossir les rangs des Bretons de Paris ou du Havre<sup>161</sup>. C'est dans cette optique que doit être comprise l'action du médecin-major Chapon et, de manière plus générale, la question de la rééducation des mutilés :

« L'idée directrice du Centre de Rennes est de rendre le plus possible à sa profession et à son pays d'origine, le cultivateur mutilé, en raison de cet axiome : que la plupart des mutilés peuvent reprendre leur métier. Ils le peuvent, parce que, avec un peu

161 Sur la question se rapporter à PERRONO, Thomas, « Les Bretons de Paris face au concept de diaspora », *En Envoy*, revue d'histoire contemporaine en Bretagne, n°6, été 2015, en ligne.

d'énergie, d'amour-propre, de constance, le corps se plie à des exigences nouvelles ; ils le peuvent, en outre, grâce aux appareils ingénieux que les chercheurs leur fournissent.

Si l'amputé du membre inférieur, muni d'un pylon ou d'un sabot peut reprendre le travail de la terre, cela est encore possible aux mutilés du membre supérieur munis d'appareils, d'outils simples, peu nombreux, robustes, d'un prix peu élevé. »<sup>162</sup>

De telles préconisations peuvent paraître très sévères, pour ne pas dire à l'opposé de ce que l'on attend généralement d'une politique sociale. Il n'en demeure pas moins que ces mesures jettent les bases de ce qui s'apparente à un ancêtre de cet État providence qui est instauré en France en 1945, en application du programme commun du Conseil national de la Résistance.

## **Les anciens combattants dans la cité**

La France des années 1918-1926 est donc indissociable d'un certain nombre d'institutions publiques mises en place pour venir en aide aux anciens combattants et victimes de guerre : amputés, mutilés mais aussi veuves ou encore orphelins. Pour autant, ces structures ne sauraient être gérées par n'importe qui. En effet, il apparaîtrait complètement inconcevable que la décision d'octroyer ou non un secours financier à un homme ayant combattu à Verdun ou sur le Chemin des Dames soit prise par un ancien *embusqué* n'ayant, lui, jamais vu le feu. C'est du reste bien ce que veut dire Georges Clemenceau, tout juste revenu au pouvoir, lorsqu'il déclare au Sénat le 20 novembre 1917 que « ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous ». C'est d'ailleurs pour-

162 Arch. dép. I&V. : 1 N 258, Conseil général, session d'avril 1918, rapport du médecin de 2<sup>e</sup> classe Chapon médecin-chef du Centre de rééducation agricole au préfet d'Ille-et-Vilaine, 10 mars 1918.

quoi les Offices du combattant, des mutilés et des pupilles sont des organismes paritaires, c'est-à-dire gérés à parts égales par l'administration et les ayants-droits<sup>163</sup>. Dans ce cadre, les associations d'anciens combattants et victimes de guerre jouent un rôle considérable.

En Ille-et-Vilaine, il faut attendre le début de l'année 1919 pour que les premiers regroupements de vétérans apparaissent. À Rennes, c'est semble-t-il l'Union nationale des combattants (UNC) qui ouvre le bal en constituant une section qui ne tarde pas à rapidement se développer sous la présidence dynamique de Léon Thébaud, ancien lieutenant du 47<sup>e</sup> RI de Saint-Malo devenu aveugle à la suite d'une grave blessure par éclats de grenades contractée le 9 mai 1917<sup>164</sup>. Souvent considérée comme se situant à droite de l'échiquier politique, cette association est créée sous l'égide de Georges Clemenceau et du révérend-père Daniel Brottier, par ailleurs ancien responsable de la Fondation des orphelins apprentis d'Auteuil. Et c'est probablement ce mélange des genres, entre l'anticlérical *Tigre* et l'ancien aumônier de la 26<sup>e</sup> division d'infanterie, qui séduit en Ille-et-Vilaine, un département caractérisé par sa modération politique<sup>165</sup>.

Initiée à Rennes au début de l'année 1919, l'implantation de l'UNC prend rapidement de la vitesse. À Breteil, le groupement est fondé le 10 août 1919<sup>166</sup>. À Iffendic, c'est à la fin du mois

---

163 MONTES, Jean-François, « L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Création et actions durant l'entre-deux-guerres », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2002/1, n°205, p. 71-83.

164 Pour de plus amples renseignements se rapporter à la notice du lieutenant Léon Thébaud figurant au sein du Dictionnaire biographique des officiers du 47<sup>e</sup> régiment d'infanterie consultable en ligne [enenvor.fr/dico\_bio\_47/t.html – consulté le 5 février 2018].

165 SAINCLIVIER, Jacqueline, *L'Ille-et-Vilaine 1918-1958 : vie politique et sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996.

166 MONVOISIN, Bertrand, *Soldats breiteillais dans la Grande Guerre 1914-1918*, Breteil, Comptes d'auteur, 2014, p. 169.

de décembre, quelques jours seulement avant Noël, qu'est créée une section locale. 80 anciens combattants rejoignent le nouveau groupement présidé par Louis Tréber, un ancien blessé de guerre<sup>167</sup>. Le village accueille pour l'occasion une conférence d'Eugène Delahaye, rédacteur en chef du *Nouvel-iste de Bretagne*, ancien porte-drapeau du 41<sup>e</sup> RI de Rennes et militant actif de l'UNC<sup>168</sup>. Si les archives sont malheureusement très lacunaires à ce sujet, tout porte néanmoins à croire que l'aire de rayonnement de ces associations locales de l'UNC dépasse largement les frontières de la commune. En 1924, on ne compte ainsi que deux sections dans l'arrondissement de Montfort, l'une à Montfort justement, l'autre à Iffendic, présidée par Gaston de Saint-Gilles, un cultivateur<sup>169</sup>.

En ce qu'elles tiennent une place centrale dans la vie des communes rurales du début des années 1920, les associations d'anciens combattants sont bien plus que de simples regroupements de vétérans. Bien entendu, le deuil des camarades morts au champ d'honneur, les obsèques des sociétaires et les pratiques commémoratives, notamment le 11 novembre, occupent une part essentielle de l'activité de ces associations. Mais, contrairement à ce que l'on pourrait croire aujourd'hui, celle-ci ne saurait se limiter à ces pratiques. L'action sociale est au cœur des préoccupations de ces groupements et en décembre 1924, quand la section d'Iffendic de l'UNC sollicite du sous-préfet l'autorisation d'organiser une loterie, elle précise bien que le bénéfice réalisé sera « destiné à l'alimentation de la caisse de secours » du groupement<sup>170</sup>. Ce faisant se dévoile la double fonction de ce type d'institution, à la fois amortisseur social et animateur de la commune. L'association d'anciens

---

167 « Union des combattants », *L'Ouest-Éclair*, 21<sup>e</sup> année, n°7287, 29 décembre 1919, p. 4.

168 « Union des combattants », *L'Ouest-Éclair*, 21<sup>e</sup> année, n°7270, 12 décembre 1919, p. 4.

169 « Sections de l'UNC de l'Ille-et-Vilaine », *L'Ouest-Éclair*, 25<sup>e</sup> année, n°8179, 5 février 1924, p. 2.

170 Arch. dép. I&V : 2 Z 49, la section d'Iffendic de l'UNC au sous-préfet de Montfort, 15 décembre 1924.

combattants est en effet un rouage essentiel de la sociabilité villageoise d'alors et organise de nombreux concerts, bals, banquets, tombolas et lotos. Un court entrefilet publié au printemps 1921 par *L'Ouest-Éclair* donne une bonne idée de ce dont il peut s'agir :

« La matinée-concert organisée dimanche dernier par la section Montfortaise de l'Union nationale des combattants, a eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance et a été très réussie. Les excellents artistes amateurs qui prêtaient leur gracieux concours à cette fête ont remporté le légitime succès qu'ils méritaient. »

Et l'article de préciser en conclusion : « la fête se termina par un bal très animé qui ne prit fin qu'à 2 heures du matin »<sup>171</sup>. Le terme de « fête », employé deux fois, peut, un siècle après l'Armistice du 11 novembre 1918, sembler étonnant. Pourtant, le fait est que la plupart des membres de ces groupements sont encore jeunes et si les chagrins de la guerre sont encore très présents, ils ne sauraient composer à eux seuls la gamme des sentiments de l'époque. Le soulagement d'être sortis vivants de l'horreur des tranchées et la joie de retrouver les camarades sont aussi des émotions qui s'expriment au sein de ces associations.

\*  
\* \*

171 « Le concert de l'UNC », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7379, 19 avril 1921, p. 3.

Les associations d'anciens combattants et victimes de guerre rappellent combien l'après Première Guerre mondiale est une période de développement de l'action sociale, à tel point qu'il ne semble pas erroné de parler d'ancêtre de l'État providence. Entrer en paix, c'est donc quelque part prendre soin des victimes, des plus faibles, de celles et ceux que la Première Guerre mondiale a touchés dans les chairs et les âmes.

Mais ces associations rappellent également le rôle central joué par les anciens poilus dans la société française des années 1918-1926. Éléments central de la sociabilité villageoise, ces groupements de vétérans organisent de nombreux bals, lotos et autres banquets qui sont autant de moments qui rythment la vie des campagnes. Véritables groupes de pression, les anciens combattants peuvent également, à l'occasion, servir de tremplin. On ne compte en effet pas le nombre d'individus dont l'ascension socio-professionnelle démarre en militant dans les rangs de ces associations, véritable fabrique de réseaux. C'est par exemple ce que montre l'exemple de Pierre Vilboux. Cultivateur né à Bédée en 1884, il est très grièvement blessé devant le fort de Vaux, en pleine bataille de Verdun, alors qu'il sert en tant que caporal au sein du 124<sup>e</sup> RI de Laval. Frappé par une grêle d'éclats d'obus, il est évacué vers l'arrière atteint d'une fracture ouverte du tibia et de multiples blessures au visage, qui entraîneront d'ailleurs la perte de son œil droit<sup>172</sup>. Bien entendu, une telle invalidité est un réel handicap dans la vie tous les jours. Mais elle est aussi un rappel dramatique de ce que Pierre Vilboux a « fait son devoir » entre 1914 et 1918 en répondant à l'appel de la Nation en armes, message qui n'est pas sans valeur sur le plan électoral<sup>173</sup>. Et c'est du reste une

172 Arch. dép. I&V : 1 R 1978.891.

173 Sur cette question on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Unis comme au Front (populaire) ? Les anciens combattants d'Ille-et-Vilaine et le scrutin du printemps 1936 », in LE GALL, Erwan et PRIGENT, François, *C'était 1936. Le Front populaire vu de Bretagne*, Rennes, Éditions Goater, 2016, p. 256-285.

carrière politique qu'il entame en 1919, comme le rappelle *L'Ouest-Éclair* :

« M. Pierre Vilboux, marié, père de trois enfants, est cultivateur à la Morinais, en Bédée, où il est né le 5 décembre 1884. Il a donc 35 ans. Il est au nombre des glorieux mutilés du canton. Après avoir accompli son devoir de Français, il est revenu à Bédée avec un œil en moins, mais entouré comme tous nos poilus d'une considération générale. Aux élections municipales, il a été élu à Bédée l'un des premiers sur la liste du docteur Leroy, liste d'union locale, avec 404 voix sur 460 votants. »<sup>174</sup>

## DISCOURS ET PRATIQUES DE PAIX

Par bien des égards, la Première Guerre mondiale s'apparente à une sorte de temps suspendu, parenthèse pendant laquelle le cours normal de la vie cesse, parfois définitivement. C'est ainsi par exemple que, le 16 mars 1919, la Société de secours mutuel contre la mortalité du bétail de Montfort prononce sa dissolution : le nombre de membres tués pendant le conflit est tellement important que la structure n'est financièrement plus viable<sup>175</sup>. Moins tragiquement, le Conseil municipal de La Nouaye qui se réunit le 28 mars 1915 est présidé par un *simple* conseiller, le maire étant absent car mobilisé<sup>176</sup>.

Entrer en paix, c'est donc reprendre le fil de cette existence qui se mesure, notamment, par l'activité administrative et politique. Avec la démobilisation des poilus et le retour dans leurs foyers des survivants des tranchées, un certain nombre d'institutions renaissent. Tel est par exemple le cas de la Commission sanitaire de l'arrondissement de Montfort, mise en sommeil depuis la déclaration de guerre, si l'on veut bien excepter une réunion le 16 décembre 1915, et qui reprend ses activités le 9 septembre 1920<sup>177</sup>. En réalité, c'est la vie démocratique elle-

175 Arch. dép. I&V : 2 Z 59, Extrait du registre des délibérations de la Société de secours mutuel contre la mortalité du bétail.

176 Arch. mun. La Nouaye : registre des délibérations du Conseil municipal, 28 mars 1915.

177 Arch. dép. I&V : 2 Z 57, Commission sanitaire, registre des délibérations.

174 « Les élections cantonales », *L'Ouest-Éclair*, 21<sup>e</sup> année, n°7263, 7 décembre 1919, p. 4.



même qui renaît, celle-ci ayant été mise en berne par la guerre. Sitôt démobilisés et rentrés dans leurs foyers, les anciens combattants – rappelons que les femmes ne bénéficient pas encore du droit de vote – prennent le chemin des isolements pour une impressionnante succession de scrutins : élections législatives, municipales et cantonales sont en effet concentrées sur deux semaines, du 30 novembre au 14 décembre 1919. Les campagnes électorales qui les précèdent montrent toute l'importance du pacifisme dans une société française encore éminemment meurtrie par la guerre et, bien entendu, le pays de Montfort ne fait nullement exception à ce constat. Pour autant, il convient de distinguer les discours des pratiques, celles-ci faisant apparaître au contraire de larges fractures.

### **Avant toute chose : l'union**

Curieusement, la thématique qui ressort de la campagne pour les élections législatives de novembre 1919, celles qui accouchent d'une chambre dite bleu-horizon, en référence au nombre d'anciens combattants qui siègent à l'Assemblée nationale, est moins l'idée de paix que d'union. Alors sous-secrétaire d'État à la démobilisation, Louis Deschamps l'explique de manière très directe lors du Congrès des Républicains tenu à Rennes le 26 octobre 1919 :

« Sans l'union, nous ne pouvons rien. Si nous retom-  
bons dans les divisions et les querelles d'hier, il  
n'est pas possible que nous servions notre pays. »<sup>178</sup>

Les résultats du scrutin montrent que de tels propos portent dans le pays de Montfort. D'ailleurs, Louis Deschamps, qui reçoit plus de 4 300 voix dans l'arrondissement, conserve sans

178 « L'union des républicains », *L'Ouest-Éclair*, 21<sup>e</sup> année, n°4220, 27 octobre 1920, p. 3.

difficulté notoire son mandat de député<sup>179</sup>. Mais un éditorialiste de *L'Ouest-Éclair* souligne toute l'ambiguïté d'un discours qui semble plus relever d'une impossible démobilisation des consciences<sup>180</sup> mêlée d'un antiparlementarisme latent que d'une véritable entrée en paix :

« L'union, aujourd'hui, est une nécessité. La France est perdue si l'union n'est pas réalisée. En face des problèmes de toutes sortes, et si graves, que posent la crise des transports, la vie chère, les embarras d'ordre financiers et économiques auxquels nous sommes en proie, en face du budget à équilibrer, du travail de relèvement qu'il nous faut poursuivre, l'heure n'est plus, vraiment, aux divisions et aux querelles. Ce n'est pas trop de la bonne volonté de chacun pour remettre la collectivité française sur la voie de la prospérité. Nous avons à faire payer l'Allemagne. Nous avons à obtenir l'aide de nos Alliés. Ce n'est pas le moment d'affaiblir nos propres forces, au contraire ! »<sup>181</sup>

Bien entendu, quelques grandes voix se font les champions du pacifisme. En octobre 1919, le chef de file du Sillon, un mouvement catholique et progressiste, Marc Sangnier, préconise « l'union pour la défense nationale et le progrès républicain » et affirme que « les ennemis de la paix sociale » se font « les alliés des ennemis de la patrie »<sup>182</sup>. Candidat aux élections cantonales de 1925, Émile Beauchef ne manque pas d'évoquer dans sa profession de foi « la dette sacrée que nous avons contractée à

179 « Le résultat des élections », *L'Ouest-Éclair*, 21<sup>e</sup> année, n°7247, 18 novembre 1919, p. 3.

180 Sur cette question on pourra lire à profit le stimulant Mosse, George Lachmann, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette, 1999.

181 DORVAL, Jacques, *L'Ouest-Éclair*, 21<sup>e</sup> année, n°7225, 1<sup>er</sup> novembre 1919, p. 3.

182 « Le bloc national républicain », *L'Ouest-Éclair*, 21<sup>e</sup> année, n°4214, 21 octobre 1919, p. 2.

l'égard de nos mutilés et de nos blessés de guerre »<sup>183</sup> formulation aux relents pacifistes évidents. De même, lors des élections législatives de 1928, le parti socialiste SFIO fait campagne sur un slogan des plus explicites : « Tuons la guerre par le désarmement général ». Mais s'il est une voix qui, plus que toute autre, plaide pour l'idée de paix, c'est bien celle d'Aristide Briand. Élu député de Loire-Inférieure en 1919, il se montre très critique envers les gouvernements de l'immédiat après-guerre coupables, à ses yeux, de ne pas rompre suffisamment avec la politique menée par le conflit. Militant insatiable de la coopération internationale au sein de la Société des Nations, il est ministre des Affaires étrangères lorsqu'il signe, le 27 août 1928, avec son homologue américain, le secrétaire d'État Franck B. Kellogg, un pacte international déclarant la guerre hors-la-loi<sup>184</sup>.

La portée de tels discours ne doit pas être sous-estimée. Bien entendu, l'évocation du conflit en ce début des années 1920 est le plus souvent indissociable d'un vibrant plaidoyer pacifiste dont la force semble peu ou prou égale à l'intensité du traumatisme subi. Or, celui-ci est d'une telle ampleur qu'on a pu le croire de nature à menacer la cohésion d'une France sortie certes victorieuse mais exsangue financièrement, démographiquement et, peut-être même surtout, moralement de la guerre. Autrement dit, les commémorations du 11 novembre et plus globalement les discours évoquant la mémoire de 14-18 sont aussi des moyens de panser ces plaies à peines cicatrisées. Dans ce cadre, affirmer la responsabilité de l'Allemagne dans le déclenchement du conflit sert à rappeler le sens de la guerre menée par la France et suggérer que les morts ne l'ont pas été pour rien. On mesure donc toute l'ambiguïté de ce pacifisme et, fondamentalement, une limite essentielle de ce processus

183 Arch. dép. I&V : 3 M 382, profession de foi d'Émile Beauchef, 1925.

184 GUIEU, Jean-Michel, *Gagner la paix 1914-1919*, Paris, Seuil, 2015, p. 223 et 457-458.

d'entrée en paix. C'est ainsi par exemple que lors des toasts prononcés à la fin du banquet donné le 4 novembre 1923 à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts de Montfort, le maire de cette commune, Émile Beauchef, affirme que « si la France victorieuse est profondément attachée à la paix, elle entend ne pas permettre à l'Allemagne vaincue de se dérober frauduleusement à la foi des traités »<sup>185</sup>. De la même manière, invoquer l'Union sacrée, c'est célébrer l'unité quelque peu mythifiée de l'été 1914 pour en réalité mieux se plonger dans les défis de l'après-guerre<sup>186</sup>. Enfin, affirmer en octobre 1921, à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts d'Iffendic, que le soldat français est « le premier soldat du monde » et le Breton « le premier poilu de France », c'est assurément flatter une fierté régionale et une masculinité qui ne sont peut-être pas sorties si indemnes que cela du conflit<sup>187</sup>.

## Pratiques

Mais les discours se heurtent bien rapidement aux pratiques et ce n'est sans doute pas un hasard si, lors du banquet donné à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts d'Iffendic, le sénateur André Porteu annonce « qu'il fallait maintenant vivre dans la paix », mais fait également observer que « seule une politique d'ordre et de fermeté rendrait profitables les sacrifices consentis »<sup>188</sup>. L'entrée en paix est en effet également le retour à une certaine conflictualité partisane, essence même des sociétés démocratiques. C'est ainsi que le pays de Montfort

185 « Après l'inauguration du monument aux morts », *L'Ouest-Éclair*, 25<sup>e</sup> année, n°8088, 6 novembre 1923, p. 5.

186 En cela DALISSON, Remi, *Guerre d'Algérie. L'impossible commémoration*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 138 a parfaitement raison de rappeler que « la commémoration célèbre une unité pour se projeter dans le futur ».

187 « L'inauguration du monument aux Morts de la guerre », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7254, 11 octobre 1921, p. 5.

188 *Ibid.*

reprend avec la fin de la guerre le fil de certaines oppositions qui, pour avoir été plus ou moins mises en sourdine pendant la séquence 1914-1918, n'en demeurent pas moins encore réelles au début des années 1920. Le cas d'Hippolyte Traouvouès, secrétaire-en-chef de la sous-préfecture de Montfort est à cet égard particulièrement révélateur. Proposé en 1924 pour les palmes académiques, il bénéficie d'appréciations très élogieuses. Une note le concernant, rédigée en conséquence de cette demande de médaille, nous apprend notamment qu'il participe « aux dons de vêtements aux élèves indigents ». Mais l'enquête de l'administration ne se limite pas à cette philanthropie exemplaire puisque ce document indique qu'Hippolyte Traouvouès est « absolument dévoué aux institutions républicaines » et qu'il est un « ami de l'enseignement laïque qu'il a toujours encouragé de ses ressources personnelles »<sup>189</sup>. Autrement dit, cette demande de décoration montre que les anciennes lignes de fractures liées à la séparation des Églises et de l'État ainsi qu'à la question scolaire, que l'on sait très vive en Bretagne<sup>190</sup>, n'ont non seulement pas disparues avec la Grande Guerre mais qu'elles continuent d'être agissantes pendant les années 1920. Certes, l'intensité de ce combat politique est sans aucun doute moindre qu'en 1905-1906<sup>191</sup> mais il n'en demeure pas moins que cette opposition continue à structurer le champ politique. Et le cas d'Hippolyte Traouvouès n'est pas unique. En 1925, ce sont deux cultivateurs de Bédée qui se voient refuser le mérite agricole au motif que ce seraient deux « réactionnaires »<sup>192</sup>.

189 Arch. dép. I&V : 2 Z 46, mémoire de proposition en faveur d'Hippolyte Traouvouès, 20 mai 1924.

190 Pour une bonne analyse à une échelle locale, se rapporter à GERAUD, Maire, « La difficile application des lois Ferry dans une commune où s'exerce encore le pouvoir aristocratique : l'exemple de Missillac (1880-1914) », *En Envor*, revue d'histoire contemporaine en Bretagne, n°5, hiver 2015, en ligne.

191 Parmi une riche bibliographie et pour un exemple s'inscrivant en Ille-et-Vilaine, LE GALL, Erwan, « Le Deuxième procès de Rennes. Trois officiers du 47<sup>e</sup> régiment d'infanterie devant le Conseil de guerre », *En Envor*, revue d'histoire contemporaine en Bretagne, n°1, hiver 2013, en ligne.

192 Arch. dép. I&V : 2 Z 46, note manuscrite, 29 octobre 1925.

L'entrée en paix consacre donc le retour des joutes politiques mêmes si celles-ci ne disparaissent pas totalement pendant le conflit, l'Union sacrée n'ayant plus en 1917 la force qu'elle pouvait avoir à l'été 1914. Certes, défense de la patrie oblige et par respect pour les hommes mobilisés au front, c'est à fleuret moucheté et dans les couloirs que se trament ces sourdes oppositions. Moins visibles, elles n'en demeurent pas moins réelles comme le rappelle l'élection au bout de trois tours de scrutin du président du Conseil d'arrondissement de Montfort, le 6 août 1917, une institution certes placée sous l'autorité du sous-préfet mais dont les attributions sont néanmoins discrètes<sup>193</sup>. Deux ans plus tard, lors de la session du 4 août 1919, c'est au premier tour qu'est désigné le Président de ce Conseil...<sup>194</sup>

Le paradoxe de ce retour sur le devant de la scène du politique est qu'il lasse très rapidement, alors qu'il est par nature synonyme d'entrée en paix. C'est ainsi par exemple qu'en septembre 1923, les organisateurs du comice agricole du canton de Montfort, qui se déroule cette année-là à Iffendic, décident « qu'en dehors des Représentants du Gouvernement, des Membres du Bureau du Comice, des experts des Commissions y compris les professeurs d'Agriculture et des Maires du canton, il ne sera pas fait d'invitation, et nul ne pourra prendre la parole au banquet ». Et *L'Ouest-Éclair*, qui rapporte la nouvelle dans ses colonnes d'approuver :

« Dans trop de comices les estrades de distribution ou les salles de banquet ont dégénéré en tribune électorale : où on y parlait de tout sauf d'agriculture. Il est donc préférable qu'il en soit ainsi. »<sup>195</sup>

193 Arch. dép. I&V : 2 N 23, Conseil d'arrondissement, session de 1917.

194 Arch. dép. I&V : 2 N 23, Conseil d'arrondissement, session de 1919.

195 « Comice agricole du 23 septembre », *L'Ouest-Éclair*, 26<sup>e</sup> année, n°8367, 12 septembre 1924, p. 4.

Pour autant, il serait faux de croire que le théâtre politique des années 1920 est le même que celui de cette Belle époque d'avant la Première Guerre mondiale. Le succès de la seconde révolution Russe et l'accession aux pouvoirs des « bolchevistes », comme il n'est pas rare de le voir écrit dans les journaux de l'époque, sifflent le regain de la lutte contre le « péril rouge ». Certes, celle-ci n'est pas nouvelle et déjà, au tournant des années 1900, on cherche à museler l'anarcho-syndicalisme, il est vrai plus souvent associé au noir qu'au rouge. À la même époque, l'instauration du « carnet B » est dictée par la crainte des révolutionnaires qui, croit-on alors, seraient en mesure d'entraver le processus de mobilisation générale en cas de guerre<sup>196</sup>. La réalité est toute autre et, dès les premières heures d'août 1914, le Ministère de l'Intérieur sursoit à l'application du dit carnet. En Ille-et-Vilaine, des individus comme le syndicaliste CGT Jean Bathas ou le militant socialiste Albert Aubry représentent parfaitement cette gauche internationaliste qui fait passer la fidélité nationale à l'étendard tricolore devant l'attachement internationaliste symbolisé par le drapeau rouge : ceux-là même que l'on qualifiait de dangereux « antimilitaristes » répondent à l'appel de la Nation, rejoignent leur caserne et effectuent vaillamment leur « devoir » patriotique dans les tranchées<sup>197</sup>.

Néanmoins, l'entrée en paix n'est pas synonyme, de ce point de vue, de fin des hostilités, au contraire. Le souvenir des mutineries de 1917 et des grèves de l'arrière est encore vif et l'on craint, peut-être même plus qu'avant le conflit, la menace révolutionnaire. C'est ainsi qu'on se livre à une véritable traque des communistes dans toutes les casernes de France et de Navarre,

196 BECKER, Jean-Jacques, *Le Carnet B : les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant la guerre de 1914*, Paris, Klincksieck, 1973.

197 LE GALL, Erwan, « Le ralliement à la guerre de 1914 de deux figures de la gauche bretonne : digression sur la notion d'antimilitarisme », *En Envor*, revue d'histoire contemporaine en Bretagne, n°5, hiver 2015, en ligne.

la faucille et le marteau étant en bien des occasions considérées comme autant de marionnettes agitées par l'Allemagne contre la France<sup>198</sup>. Signe de l'ampleur de cette crainte du « péril rouge », le pays de Montfort, cherche lui aussi à contrer ces « menées subversives », conformément aux instructions du Gouvernement<sup>199</sup>. La journée du 1<sup>er</sup> mai, symbolique s'il en est, fait d'ailleurs l'objet d'une surveillance toute particulière<sup>200</sup>.

Pour autant, l'intensité de cette conflictualité politique, synonyme de retour aux pratiques du temps de paix, doit être nuancée. Le scrutin cantonal de 1922 le rappelle ainsi de manière exemplaire : l'adjoint au maire de Bédée, M. Marquer, et l'adjoint au maire d'Iffendic, M. Berthelot, triomphent sans péril mais aussi sans gloire puisqu'ils sont élus sans aucune concurrence !<sup>201</sup> Cette peur du « péril rouge » et des « menées subversives » semble en réalité relever du fantasme et ne se base, la plupart du temps, sur aucune activité politique réelle. Il est vrai que l'Ille-et-Vilaine est un département qui, du point de vue politique, n'aime rien de plus que la modération<sup>202</sup>. Zone rurale, le pays de Montfort se prête de surcroît mal à ce militantisme révolutionnaire qui préfère les zones urbaines et industrielles pour se développer. Si l'on trouve bien la trace d'une grève dans un bûcheronnage de Paimpont à la fin du mois d'avril 1922, l'arrêt de travail se limite à quelques heures et pour au maximum 70 ouvriers (sur les quelques 150 employés sur ce site). Étrangers à la région, les cinq instigateurs

198 VIDAL, Georges, *L'Armée française et l'ennemi intérieur. 1917-1939. Enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

199 Arch. dép. I&V : 2 Z 36, le lieutenant Olivier commandant la gendarmerie de Montfort au sous-préfet de Montfort, 5 janvier 1922 ; le sous-préfet de Montfort à Monsieur le lieutenant commandant la gendarmerie à Montfort, 23 février 1924.

200 Arch. dép. I&V : 2 Z 36, le préfet d'Ille-et-Vilaine au sous-préfet de Montfort, 29 avril 1923.

201 « Les élections cantonales », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, 16 mai 1922, n°7499, p. 3.

202 SAINCLIVIER, Jacqueline, *L'Ille-et-Vilaine 1918-1858. Vie politique et sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996.

du mouvement, qui réclamaient des augmentations de salaire, sont promptement renvoyés en région parisienne et, d'après le lieutenant Olivier commandant la compagnie de gendarmerie de Montfort dépêchée sur place, « les ouvriers semblent très heureux de reprendre leur travail »<sup>203</sup>. Certes, un tel discours doit être reçu avec prudence, le regard des forces de police n'étant peut-être pas apte à rendre compte de manière complètement fidèle de ce genre d'événements. Pour autant, il n'en demeure pas moins que la société forestière de Paimpont ne compte alors aucun syndiqué et qu'aucune organisation de travailleurs ne relaie le mouvement<sup>204</sup>.

## Une société fracturée

À en croire le lieutenant Olivier, cette situation n'est dans la région nullement exceptionnelle. En effet, il affirme au début de l'année 1922, à la suite d'une enquête menée sur « la propagande communiste dans l'arrondissement », que :

« Aucun acte de cette nature n'a été découvert. Aucune réunion publique n'a eu lieu. Le journal hebdomadaire *La voix paysanne* n'est pas mis en vente dans l'arrondissement et il n'est reçu, pour le compte d'abonnés, par aucun bureau de poste. »

Ce constat ne relève selon lui nullement du hasard :

« Le caractère des habitants des campagnes est resté quelque peu spécial et [...] il n'accuse aucune évolution dans la voix du progrès ou du mieux-être. Le Breton est personnel pour ne pas dire égoïste. Les circonstances de la guerre ont voulu que l'ai-

203 Arch. dép. I&V : 2 Z 61, rapport du lieutenant Olivier, 2 mai 1922.

204 Arch. dép. I&V : 2 Z 61, rapport du lieutenant Olivier, 30 avril 1922.

sance (bien relative dans certains cas) pénètre dans toutes les maisons. On est content de la situation actuelle, prise dans le sens individuel, et si une propagande quelconque venait à être tentée, je crois pouvoir affirmer qu'elle n'aurait aucun succès. »<sup>205</sup>

De tels propos, tenus manifestement par un officier de gendarmerie qui n'est pas originaire de la région, méritent d'être analysés en détail. Sans doute d'ailleurs doivent-ils être nuancés en ce qui concerne « l'aisance » dont témoigneraient les paysans des environs de Montfort. Comme souvent en de telles situations, certains ont probablement réussi à tirer leur épingle du jeu et même réussi à réaliser de substantiels bénéfices tandis que d'autres, modestes domestiques agricoles et autres laboureurs, n'ont eu d'autres choix que de composer avec la « vie chère » quand ils n'étaient pas eux-mêmes mobilisés et envoyés combattre dans les tranchées. À la vérité, on se doit de rappeler que l'on ne dispose toujours pas, un siècle après les faits, de grande synthèse sur les campagnes en Grande Guerre et, pour tout dire, cette question demeure encore dans un angle mort de la connaissance.

Toutefois, si le propos du lieutenant Olivier retient autant l'attention, c'est qu'il paraît pointer du doigt le désenchantement de la société rurale au lendemain de la Grande Guerre. Ce sont en effet les paysans qui, massivement affectés dans l'infanterie, ont payé le plus lourd bilan humain à la Grande Guerre. De manière insidieuse, se creuse entre 1914 et 1918 un écart grandissant entre les campagnes et les villes. Celles-ci sont en effet plus ou moins explicitement suspectées de constituer des repères d'embusqués, ces hommes qui échappent aux

205 Arch. dép. I&V : 2 Z 36, le lieutenant Olivier commandant la gendarmerie de Montfort au sous-préfet de Montfort, 5 janvier 1922.

tranchées en occupant un poste « essentiel » à l'arrière. Cette grille de lecture se conjugue bien souvent avec une vigoureuse dénonciation des « marchands de canons » et autres « profiteurs de guerre », figures là encore essentiellement urbaines qui, selon certains discours, auraient provoqué le conflit avec l'Allemagne pour écouler leurs marchandises et réaliser sur le dos des poilus, et donc des habitants des campagnes, de substantiels bénéfices<sup>206</sup>.

L'entrée en paix est donc aussi pour les campagnes un temps de suspicion accru envers les villes, réplique de l'immense traumatisme de la mort de masse mais également stigmaté d'une difficile démobilisation culturelle. On se rappelle ainsi que Gaston de Saint-Gilles, un producteur laitier d'Iffendic, n'hésite pas à agiter le spectre d'une véritable rupture spatiale entre « l'ouvrier des villes *aux huit heures* contre le cultivateur *aux 10 et 12 heures, et plus de labeur* »<sup>207</sup>. Ce faisant, ce sont bien les difficultés du Front populaire qui ici semblent s'annoncer<sup>208</sup>. Les autorités ne sont d'ailleurs pas dupes et, en 1924, le préfet d'Ille-et-Vilaine liste au sous-préfet de Montfort tout un ensemble de sujets sensibles aux yeux de l'opinion : « les événements de la Ruhr, les fluctuations du change, le cours des bourses, l'annonce des grèves, etc... »<sup>209</sup>.

\*  
\* \*

---

206 PROST, Antoine et WINTER, Jay, *Penser la Grande Guerre, un essai d'historiographie*, Paris, Seuil, 2004, p. 36 et suivantes tout particulièrement.

207 « Le prix du lait », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7469, 16 avril 1922, p. 4-5.

208 Sur cette question on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Unis comme au Front (populaire) ? Les anciens combattants d'Ille-et-Vilaine et le scrutin du printemps 1936 », in LE GALL, Erwan et PRIGENT, François, *C'était 1936. Le Front populaire vu de Bretagne*, Rennes, Éditions Goater, 2016, p. 256-285.

209 Arch. dép. I&V : 2 Z 36, le préfet d'Ille-et-Vilaine au sous-préfet de Montfort, 26 janvier 1923.

En ce qu'elle est un retour à la normale, l'entrée en paix rime avec la reprise d'une vie démocratique suspendue par la guerre. Sitôt démobilisés, les anciens poilus se rendent à l'automne 1919 au bureau de vote pour élire maires, conseillers généraux et sénateurs. Avec ce retour des joutes électorales, c'en est donc véritablement fini de l'Union sacrée qui, en apparence au moins, prédomine entre 1914 et 1918.

Si les discours insistent très largement sur les nécessités qu'il y a à se placer « au-dessus des partis » pour faire face aux enjeux du moment, les pratiques, elles, entonnent une autre partition. L'Allemagne continue d'obséder tandis que le « péril rouge », rendu encore plus manifeste par la Révolution russe, fait de plus en plus peur. C'est là non seulement le signe d'une société qui paraît de plus en plus fracturée, notamment entre les villes et les campagnes, mais également l'indice d'une certaine permanence. En 1922, Émile Beauchef est maire depuis 14 ans tandis que Jean Villebon assume ces fonctions à Pleumeuleuc depuis le 20 mai 1900 ! Maire de Talensac, André Porteu incarne pleinement cette inamovibilité du personnel politique : député d'Ille-et-Vilaine entre 1910 et 1919, il est sénateur de ce même département de 1920 à 1932<sup>210</sup>.

---

210 Arch. dép. I&V : 2 Z 36, liste des maires ayant plus de 16 ans de fonctions au 1<sup>er</sup> novembre 1922.

## RÉGLER LA NOTE

Dans l'éditorial qu'il signe dans l'édition du 19 septembre 1924 de *L'Ouest-Éclair*, P.-O. Dolbert livre une charge véhémement contre le Cartel des gauches, coalition constituée à l'occasion des élections législatives tenues quelques mois plus tôt : « Que le gouvernement oublie ses promesses folles [...] et qu'il fasse avec austérité et courage les affaires de la France »<sup>211</sup>. Une telle charge est limpide. Réclamant que le budget de l'État pour l'année 1925 comporte un drastique plan d'économies, il rappelle que l'ère de l'Union sacrée est bel et bien terminée. La politique a en effet repris ses droits.

Le propos de cet éditorialiste ne manque néanmoins pas d'interpeller. En effet, l'austérité dont il est question ici désigne moins l'ampleur de la cure à administrer aux finances publiques que le style, modeste, que le Gouvernement est invité à adopter. Le mot n'a en effet pas le même sens qu'aujourd'hui. Pourtant, dans le pays de Montfort comme ailleurs, l'entrée en paix est indissociable d'une confrontation avec une situation économique et financière difficile. La suppression de la sous-préfecture, en 1926, constitue de ce point de vue un symbole particulièrement évocateur.

211 DOLBERT, P.-O., « Le budget de 1925 », *L'Ouest-Éclair*, 26<sup>e</sup> année, n°8374, 19 septembre 1924, p. 1.

## Le nerf de la paix

Au fur et à mesure que la guerre se prolonge les finances de l'État plongent dans les abysses, ce qui n'est pas sans influencer sur la pression fiscale. En effet, tout au long du conflit, la puissance publique ne cesse de faire valoir ses droits en termes de taxes. C'est ainsi par exemple qu'Yves-Marie Nicol est nommé le 27 février 1917 préposé à l'octroi de la ville de Montfort, preuve que la commune continue à collecter l'impôt pendant le conflit<sup>212</sup>.



Affiche. Arch. dép. I&V : 42 Fi 9



Affiche. Arch. dép. I&V : 42 Fi 0031

212 Arch. dép. 35 : 2 Z 10, arrêté du sous-préfet de Montfort, 24 février 1917. Il est à noter qu'Yves-Marie Nicol est présenté dans ce texte comme étant « capitaine de cabotage retraité demeurant à Paimpol », formule qui ne doit pas induire en erreur. En effet, la « retraite » dont il est question est sans doute moins une cessation d'activité professionnelle due à l'âge qu'une sorte de chômage technique. La conséquence de la guerre sous-marine, qui est reprise à outrance au début de l'année 1917 par l'Allemagne, est en effet de réduire considérablement le trafic au cabotage des ports bretons, et donc de priver un certain nombre d'équipages de ressources. Cette hypothèse semble d'ailleurs être confirmée par sa démission quelques mois après la fin de la guerre. Arch. dép. I&V : 2 Z 11, arrêté du sous-préfet de Montfort du 23 février 1920. Il est à noter qu'une note adressée en décembre 1916 par le préfet des Côtes-du-Nord au sous-préfet de Montfort avance qu'Yves-Marie Nicol « a dû renoncer à la navigation à la suite d'une grave blessure ». Arch. dép. I&V : 2 Z 37, le préfet des Côtes-du-Nord au sous-préfet de Montfort le 27 décembre 1916.

Certaines taxes revêtent d'ailleurs une dimension symbolique et politique évidente, à l'exemple de la « Contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés pendant la guerre » instaurée en 1916.

Puissamment évocateur, un tel impôt se révèle néanmoins peu efficace : seuls 18 milliards de francs entrent dans les caisses de l'État, sommes de surcroît collectées pour l'essentiel en 1920 et 1921<sup>213</sup>. Pour financer la guerre, il n'y a d'autres solutions que d'emprunter à l'étranger, notamment aux États-Unis, et de faire fonctionner la planche à billets. C'est le début d'une spirale inflationniste qui grève sérieusement les budgets des ménages du pays de Montfort puisque les prix, entre 1914 et 1925, sont en moyenne multipliés par 4. La monnaie, elle, dévisse complètement. Le cours du dollar, établi à 5,18 francs en 1914, culmine à 14,30 francs en 1920 tandis que la dette publique s'envole, passant dans le même laps de temps de 67 à 135% du produit national brut<sup>214</sup>. Ce contexte économique et financier est d'autant plus préoccupant qu'il faut non seulement, une fois la paix revenue, venir en aide aux anciens combattants et victimes de guerre au nom du « droit à réparation », comme on l'a vu précédemment, mais qu'il faut reconstruire de larges parties du territoire national, espaces ayant eu à souffrir des combats (comme les villes de Reims ou d'Arras par exemple) ou de l'occupation allemande.

Entrer en paix, c'est donc être confronté à une situation budgétaire particulièrement critique et, en un mot comme en mille, devoir « régler la note ». Mais la structuration du déficit que l'État creuse entre 1914 et 1918 ne doit pas tromper. Dans le

pays de Montfort comme ailleurs en France, on souscrit volontiers aux différents emprunts nationaux et on se rappelle qu'à Iffendic c'est même le Conseil municipal qui y souscrit, au nom de la commune, à l'automne 1918<sup>215</sup>. En d'autres termes, ce sont bien les poilus et leurs familles qui, en plus de l'exorbitant impôt du sang qu'ils acquittent dans les tranchées, sont les créanciers du pays. C'est d'ailleurs ce qui pousse l'historien Fabien Cardoni, spécialiste d'histoire économique, à souligner que « la grande diffusion dans la société française de la dette publique, qui atteint des montants inédits, rend solidaire les citoyens et l'État dans l'investissement en la Victoire »<sup>216</sup>. Pour autant, on comprend au vu de ce rapide bilan financier pourquoi la France est aussi exigeante sur le paiement des réparations par l'Allemagne.



Recépissé consécutif à un versement d'or pour la Défense Nationale. Coll. M. Berthelot

213 GUIEU, Jean-Michel, *Gagner la paix 1914-1919*, Paris, Seuil, 2015, p. 366.

214 Gueslin, André, « Le nouveau paysage bancaire d'après-guerre », in CARDONI, Fabien (dir.), *Les banques françaises et la Grande Guerre*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2016, p. 176 ; Ritschl, Albrecht, « Les réparations allemandes, 1920-1933 : une controverse revue par la théorie des jeux », *Economie internationale*, n°78, 3<sup>e</sup> trimestre 1999, p. 132.

215 « Pour l'emprunt de la Libération », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°2933, 30 octobre 1918, p. 3.

216 CARDONI, Fabien, « Les banques françaises et la Grande Guerre », in CARDONI, Fabien (dir.), *Les banques françaises...*, *l'op. Cit.*, p. 5.



## Reconversion à une économie de paix

Néanmoins, ces considérations diplomatico-financières ne doivent pas masquer une réalité intangible : quoi qu'il en coûte, la vie doit reprendre. C'est ainsi par exemple qu'en octobre 1919, la foire des vendanges a de nouveau lieu à Montfort et *L'Ouest-Éclair*, qui relate l'information, précise qu'elle attire « d'assez nombreux commerçants et cultivateurs »<sup>217</sup>. Deux ans plus tard, le 20 septembre 1921, le comice agricole du canton de Montfort se déroule à Bédée et la presse n'hésite pas à affirmer « que toute la population agricole s'y était donnée rendez-vous »<sup>218</sup>. En d'autres termes, pour les anciens poilus, le retour au foyer se double d'un retour à des pratiques professionnelles d'avant-guerre.

Entrer en paix, c'est donc retrouver le fil d'une certaine « normalité » interrompue par l'expérience de guerre – et l'on connaît toute l'importance des comices agricoles du point de vue de la sociabilité rurale<sup>219</sup> – et reprendre une carrière ou des études supérieures interrompues par le conflit. Bien évidemment, la population de Montfort et des communes environnantes étant en ces années 1910 essentiellement rurale, à l'image de la France d'alors du reste, l'entrée en paix consiste pour la plupart des poilus devenus anciens combattants en un retour à la ferme qu'ils avaient quittée lors de leur mobilisation sous les drapeaux. Mais ce qui est particulièrement vrai pour les individus propriétaires de leur lopin de terre l'est sans doute moins pour les ouvriers agricoles, par définition plus

217 « La foire des vendanges », *L'Ouest-Éclair*, 21<sup>e</sup> année, n°4215, 22 octobre 1919, p. 4.

218 « Le Comice agricole du canton de Montfort à Bédée », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7504, 21 septembre 1921, p. 3.

219 Sur cette question on renverra aux travaux de LAGADEC, Yann et notamment à « Comice cantonal et acculturation agricole : l'exemple de l'Ille-et-Vilaine au XIX<sup>e</sup> siècle », *Ruralia. Revue de l'association des ruralistes français*, n°9, 2001, p. 37-61 et « Les comices bretons au XIX<sup>e</sup> siècle : associations agricoles ou machines politiques ? », in ANTOINE, Annie et MISCHI, Julian (dir.), *Sociabilité et politique en milieu rural*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 137-147.



Affiche. Arch. dép. I&V : 10 M 80

instables – on dirait aujourd'hui précaires – car soumis à un patron. Aussi n'est-il pas rare de trouver dans les archives un certain nombre d'individus qui, quoique relevant du secteur agricole, n'exercent plus tout à fait au seuil des années 1920 le même métier qu'avant le conflit. Né le 17 février 1887 à Iffendic, Pierre Guérin déclare lors de son passage devant le Conseil de révision exercer le métier de « cultivateur » ce qui, implicitement, suggère qu'il travaille la terre, pour son compte ou plus vraisemblablement dans son cas pour celui d'un propriétaire.

Mobilisé en août 1914, il est blessé deux fois, d'abord en avril 1915 par un éclat d'obus qui le frappe au bras gauche puis en juillet 1916 par un autre qui le touche au genou. Il est également évacué deux fois du front pour maladie, une première fois en décembre 1915 pour « rhumatismes » puis une seconde en avril 1917 pour un phlegmon à la main gauche. Faut-il dès lors en conclure que sa santé affaiblie par les épreuves des tranchées ne lui permet plus, une fois retourné à la vie civile en mars 1919, de cultiver la terre ? S'il est vrai que Pierre Guerin est pensionné après la guerre, rien ne permet dans la documentation disponible d'en être absolument certain<sup>220</sup>. Néanmoins, c'est bien en tant que garde particulier d'une vaste propriété de plus de 70 hectares de bois, terres et étangs située dans les environs de Paimpont qu'il débute une nouvelle carrière en novembre 1919<sup>221</sup>.

Le monde du travail du début des années 1920 n'est lui aussi plus nécessairement tout à fait le même que celui d'avant 1914. À l'usine, le taylorisme profite du conflit pour s'imposer<sup>222</sup> tandis que dans les champs le machinisme gagne. C'est ainsi que le journaliste de *L'Ouest-Éclair* qui couvre le comice agricole de Bédée du 20 septembre 1921 s'extasie sur

« le moteur *La France*, de la maison Albaret à Rantigny (Oise). De ligne sobre, mais puissant, ce moteur a fait l'admiration de tous les agriculteurs en entraînant sans efforts une batteuse qui déjà avait fait toute la campagne et dont la mise en marche exige la force de 6 à 8 chevaux vigoureux. »

220 Arch. dép. I&V : 1 R 2025.10.

221 Arch. dép. I&V : 2 Z 11, arrêté du sous-préfet de Montfort du 19 novembre 1919.

222 FRIDENSON, Patrick, « Un tournant taylorien de la société française (1904-1918) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 42<sup>e</sup> année, n°5, 1987, p. 1031-1060.

Et d'ajouter que « ce moteur d'une faible consommation, est appelé à rendre de grands services »<sup>223</sup>.

Précisons néanmoins que cette sortie de conflit est spécifiquement masculine. Si quelques exceptions existent, les femmes ne poursuivent alors pas d'études supérieures et la question de « mener une carrière » ne se pose pas. Pour elles, entrer en paix est plutôt refermer la parenthèse d'une expérience de guerre qui, pour un certain nombre d'entre elles, s'apparente à la découverte d'espaces professionnels auparavant uniquement réservés aux hommes. On pense ici notamment aux nombreuses femmes qui, à Rennes, trouvent à s'employer jusqu'au 11 novembre 1918 à l'Arsenal pour fabriquer les obus si nécessaires à l'artillerie. La figure de la « munitionnette » ne doit pour autant pas tromper. En effet, contrairement à ce que l'on peut lire trop souvent, la Première Guerre mondiale ne coïncide nullement avec l'entrée des femmes à l'usine. Celles-ci travaillent depuis déjà longtemps dans l'industrie, notamment textile<sup>224</sup>. De plus, il convient de nuancer la dimension émancipatrice des postes qu'elles peuvent occuper pendant la Grande Guerre. Moins bien payées que leurs collègues masculins, elles officient dans des conditions particulièrement dangereuses et sont astreintes à des cadences horaires démentielles. Elles sont de surcroît systématiquement placées au bas de la hiérarchie, aux ordres de contremaîtres recrutés nécessairement parmi les hommes. Enfin, ajoutons que les finances de l'État étant à la fin du conflit dans un état catastrophique, les commandes de matériel de guerre et de munitions cessent dès l'Armistice signé. En conséquence, dès le 12 novembre 1918, la production des arsenaux de guerre cesse et les désormais ex-munition-

223 « Le Comice agricole du canton de Montfort... », *art. cit.*

224 Pour un bel exemple on renverra parmi une riche bibliographie à PERROT, Michelle, *Mélancolie ouvrière. Je suis entrée comme apprentie, j'avais alors douze ans...*, Lucie Baud, 1908, Paris, Grasset, 2012.

nettes retrouvent leurs foyers<sup>225</sup>. Or leur situation est, parfois, pire que ce qu'elle pouvait être en 1914. L'historien Jérôme Cucarull a en effet bien montré que certaines de ces femmes, après-guerre, ne parviennent pas à se faire embaucher comme bonnes par les riches familles rennaises ou parisiennes, celle-ci étant effrayées par l'idée d'employer une personne ayant fréquenté pendant plusieurs mois, voire mêmes plusieurs années, ce monde ouvrier immanquablement associé aux « classes dangereuses »<sup>226</sup>.

Par bien des égards, entrer en paix est également renouer avec la compétition économique et, d'une certaine manière, poursuivre par d'autres moyens la guerre avec l'Allemagne. Un secteur d'activité mieux que tous les autres dit cette réalité : le tourisme. En août 1918, l'Office national du tourisme, institution placée sous la tutelle du Ministère des travaux publics, dit bien les enjeux qui se cachent derrière cette activité en apparence anodine : « dès maintenant, l'Allemagne prépare sa campagne d'après-guerre avec une âpreté que justifie sa crainte d'être vaincue sur le terrain économique comme elle le fera sur les champs de bataille »<sup>227</sup>. Et le président du Conseil d'administration de cet établissement public de préciser :

« L'Allemagne n'ignore en effet pas que le tourisme est peut-être l'industrie la plus susceptible de déterminer le retour rapide des capitaux que les nécessités de la guerre l'ont forcée à exporter au dehors. Elle sait que la clientèle des touristes

225 Pour de plus amples développements on renverra à LE GALL, Erwan, « Montfortaises en Grande Guerre : une tragédie émancipatrice ? », *Glanes en Borcéliane*, n°86, avril 2018, p. 1-4.

226 CUCARULL, Jérôme, « Les recrutements à l'arsenal de Rennes pendant la Grande Guerre : l'impact humain de la mobilisation économique », communication prononcée le 15 mai 2014 lors du colloque *La Grande Guerre des Bretons. Vécu(s), Expérience(s), Mémoire(s), 1914-2014*.

227 Arch. dép. I&V : 1 N 258, Conseil général d'Ille-et-Vilaine, session de septembre 1918, lettre du président du Conseil d'administration de l'Office national du tourisme.

sera considérable, que l'aristocratie, les classes industrielles et commerciales du monde entier, si facilement dépensières, voudront reprendre le cours de leurs voyages interrompus, visiter des pays nouveaux ou demander aux stations thermales la guérison de leurs maladies.

Partout, pour drainer à son profit l'or du tourisme, elle prodigue les offres les plus insidieuses en employant les méthodes les plus diverses : publicité dans les grands quotidiens et les revues, projection de films touristiques, création de bureaux de voyages, etc. Largement soutenue au point de vue financier par les administrations publiques et privées, mandataire autorisée d'associations commerciales et industrielles, elle entreprend dès à présent la monopolisation du tourisme à son profit exclusif, en apportant à cette entreprise colossale toutes les ressources de son ambition organisatrice.

La France, par sa gloire renouvelée, ne doit pas avoir à redouter cette concurrence ; le monde entier, dès la fin des hostilités lui voudra apporter l'hommage qu'elle mérite ; des foules s'inscrivent déjà pour la visite de la voie sacrée où elle a versé le plus pur de son sang comme aussi pour rechercher dans ses régions épargnées ce qu'elles révèlent de grandeur, de charme et de grâce souriante.

Mais si sa couronne de gloire assure à la France l'admiration des peuples, nous devons néanmoins apprendre à toute une clientèle étrangère si ardente à nous joindre, que nous sommes prêts à la recevoir, et que nos Compagnies de transports par terre et par mer, nos Organisations hôtelières, nos Fédérations touristiques, ont mis leur outillage,

leur matériel et leurs initiatives à la hauteur de l'immense effort qu'on attend d'elles (conférences, films envois de brochures...). [...]

Il n'est pas un département qui ne soit appelé à recueillir directement le fruit de notre propagande à l'étranger. Chacun d'eux possède, tant nos joyaux touristiques sont magnifiquement répartis sur notre territoire, des sites, des monuments dignes de l'admiration des visiteurs, chacun d'eux peut présenter à leur curiosité des centres industriels dont la guerre a si considérablement accru le nombre et l'importance ; nos stations thermales, sans rivales pour leur valeur curative, y sont parsemées en grand ombre ; nos musées régionaux offrent presque partout des œuvres remarquables. »<sup>228</sup>

Proche de la forêt de Brocéliande, le pays de Montfort n'est probablement pas aussi partie prenante de cette activité touristique que des communes balnéaires du littoral comme Saint-Malo. Mais l'enjeu est néanmoins réel pour le territoire, comme en témoigne par exemple la campagne de communication développée dans le prestigieux magazine *L'Illustration économique et financière* en 1925 : un numéro spécial de 150 pages sur l'Ille-et-Vilaine et, donc, un grand portrait de Montfort<sup>229</sup>. Ce sont aussi, selon toute vraisemblance, de semblables considérations qui conduisent la commune de Breteil à participer en 1922 au « concours du village coquet » organisé par le Touring-Club de France, épreuve à l'issue de laquelle elle remporte une prime de 200 francs pour « sa bonne tenue géné-

228 *Ibid.* Pour de plus amples développements sur cette problématique on renverra à EVANNO, Yves-Marie et VINCENT, Johan, « Tourisme et Première Guerre mondiale. Pratique, prospective et mémoire (1914-2014) », *En Envoy*, revue d'histoire contemporaine en Bretagne, n°6, été 2015, en ligne.

229 Arch. dép. I&V : 2 Z 36.

rale et pour la propreté de ses rues »<sup>230</sup>. En juin 1924, rendant compte de la fête annuelle de la commune, le journaliste de



Carte postale. Arch. mun. Montfort-sur-Meu : non coté

*L'Ouest-Éclair* dresse un portrait de Talensac qui, d'une certaine manière, dit toutes ces volontés de promotion du territoire, de mise en valeur du « pays » ou de la « petite patrie », mais aussi toutes les fatigues héritées de la Grande Guerre et le profond désir d'insouciance :

« Dimanche dernier Talensac a retrouvé au grand complet toute la foule de ceux et de celles qui possèdent le culte des heureuses traditions et qui se laissent séduire par les charmes toujours nouveaux des aspects pittoresques que l'on découvre dans ce gracieux pays.

Oh, je le sais bien, gens de Montfort et de Rennes, de Mordelles et de Plélan n'attendent pas le jour de l'assemblée pour venir profiter du calme bien-

230 « Le concours du village coquet », *L'Ouest-Éclair*, 24<sup>e</sup> année, n°7730, 3 décembre 1922, p. 5.

faisant de la nature près des rivages ombragés du Meu, au Guern, fouiller les souvenirs du passé près des ruines du château d'Arsinoë, au Chatellier, courir à l'aventure dans les bois de Bintin, s'épanouir à l'amour aux abords des Tourelles et frissonner d'épouvante dans la profondeur des ravins de Brancellier.

Mais ils sont venus dimanche pour fraterniser avec une population des plus accueillantes, trinquer avec les amis pour vider les tonnes danser avec les jeunes à la barbe des vieux, disputer les concours et semer du bonheur. »<sup>231</sup>

## La disparition de la sous-préfecture

Ces efforts sont intéressants en ce qu'ils contrastent singulièrement avec la mesure qui, en 1926, semble induire une sorte de relégation territoriale pour le pays de Montfort : la perte de la sous-préfecture. La situation des finances publiques est en effet telle qu'elle oblige le gouvernement à considérablement réduire la voilure des dépenses même si, comme le rappelle perfidement l'historien Vincent Viet, « la rigueur budgétaire de l'État était [...] plus une coquetterie feinte qu'une vertu assumée »<sup>232</sup>. Il faut le rappeler : entrer en paix est aussi se confronter à la réalité budgétaire d'une France sortie certes victorieuse mais financièrement exsangue du conflit.

C'est d'ailleurs à la faveur de sa réputation d'orthodoxie budgétaire que Raymond Poincaré est appelé en 1926 par le Président de la République Gaston Doumergue à former un nouveau gouvernement. S'exprimant devant l'Assemblée nationale pour

231 « Après la fête », *L'Ouest-Éclair*, 28<sup>e</sup> année, n°8276, 11 juin 1924, p. 4.

232 VIET, Vincent, « Aux fondements introuvables de l'État-Providence : la loi du 9 avril 1898 à l'épreuve de la Grande Guerre », *Le Mouvement social*, n°257, 2016/4, p. 137.

obtenir l'investiture, il affirme avoir « la profonde conviction qu'il est possible d'améliorer rapidement l'état des finances françaises et de relever le cours [du franc] »<sup>233</sup>. Le remède ? Une cure d'austérité d'une rare vigueur et comme la France en connaît rarement au XX<sup>e</sup> siècle : 227 tribunaux de première instance, 318 prisons et 106 sous-préfectures sont supprimés, dont celle de Montfort<sup>234</sup>. Bien évidemment, il existe dans la région de nombreux autres témoignages de cette restriction drastique des dépenses publiques, tentatives vaines de retour à une certaine santé financière puisqu'en juin 1928 le gouvernement est obligé de dévaluer le franc des 4/5<sup>e</sup> de sa valeur. À Breteil, par exemple, le poste d'institutrice-adjointe de l'école publique de filles est supprimé en 1922 au motif que celle-ci « est actuellement fréquentée par 6 élèves seulement »<sup>235</sup>. Ajoutons que dans le cas présent il s'agit d'une politique sur le temps long puisqu'en septembre 1959 l'inspecteur de l'Enseignement primaire à Rennes informe la commune de la fermeture de son école « en raison de l'insuffisance de son effectif »<sup>236</sup>.

Mais la mesure la plus emblématique à l'échelle du pays de Montfort est assurément la disparition de la sous-préfecture. Entérinée par un décret-loi du 10 septembre 1926, elle marque dans un silence unanime la fin d'une histoire débutée en 1857. En effet, il est étonnant de constater que cette suppression ne suscite aucune opposition. Il est vrai que, dès 1919, tous les partis politiques portent un projet de réduction du nombre des arrondissements, reprise d'une politique qui en réalité date déjà de plusieurs décennies<sup>237</sup>. Les archives de la sous-

233 « La déclaration ministérielle », *L'Ouest-Éclair*, 27<sup>e</sup> année, N°9045, 28 juillet 1926.

234 GUIEU, Jean-Michel, *Gagner la paix...*, op. cit., p. 434.

235 Arch. mun. Breteil : 1 R 3, le sous-préfet au maire de Breteil, 19 décembre 1921.

236 Arch. mun. Breteil : 1 R 3, l'inspecteur primaire au maire de Breteil, 12 septembre 1959.

237 VERDIER, Nicolas, « La réforme des arrondissements de 1926 : un choix d'intervention entre espaces et territoires », in ALLORANT, Pierre, *Les territoires de l'administration. Départir, décentraliser, déconcentrer*, Orléans, Presses universitaires d'Orléans, 2009, p. 107-122.

préfecture laissent d'ailleurs entrevoir une activité des plus modestes ce qui, à n'en pas douter, n'a pas dû compliquer la décision prise par le gouvernement. Il n'y a qu'à regarder, pour s'en convaincre, la liste des arrêtés pris de 1914 à 1926 par le sous-préfet de Montfort : essentiellement des autorisations de transports de corps pour être inhumés dans telle ou telle commune et quelques nominations de garde-champêtres...<sup>238</sup> Les listes d'émargement du personnel confirment du reste cette impression. Entre 1912 et 1920, on ne comptabilise ainsi que deux employés à la sous-préfecture alors qu'ils sont trois en 1910<sup>239</sup>. Tout se passe en réalité comme si l'absorption par la préfecture de Rennes, autre réplique de la fracture grandissante entre la ville-centre et les périphéries rurales, était en fin de compte jugée inévitable par les contemporains.

\*  
\* \*

Entrer en paix nécessite de régler la note du conflit, le nerf de la guerre pesant encore gravement dans les années 1920 sur la situation budgétaire de la France. Inflation galopante, rendement moindre des obligations et emprunts d'État et crise de la monnaie constituent en effet l'alpha et l'oméga de la situation économique d'alors. La situation est devenue telle que Raymond Poincaré, devenu président du Conseil en 1926 adopte un drastique plan d'austérité budgétaire conduisant, par souci d'économie, à la suppression de la sous-préfecture de Montfort.

Là est un puissant symbole d'un retour à l'économie de paix qui, malgré une apparente continuité des pratiques, n'en masque

---

238 Arch. dép. I&V : 2 Z 10 et 11.

239 Arch. dép. I&V : 2 Z 37, Personnel, traitements et émargements.

pas moins de profonds changements. Le comice agricole qui se tient le 20 septembre 1921 à Bédée en est un parfait exemple. Renouant avec de très anciennes pratiques caractéristiques de la sociabilité rurale, cette manifestation accueille en véritable vedette américaine un puissant moteur destiné à tracter une batteuse. Comme un prélude à la mécanisation des campagnes.

## LA POLITIQUE DES VENTRES

C'est un entrefilet anodin dans l'édition du 19 novembre 1918 du quotidien breton *L'Ouest-Éclair*, quelques lignes pour informer des modalités de « la démobilisation à l'arsenal » de Rennes. En effet, le journal nous apprend que « du fait de l'armistice, la fabrication des munitions a sensiblement diminué ». En conséquence, il n'est plus besoin de disposer d'autant d'ouvriers et l'arsenal, lien vital entre l'arrière et le front pendant le conflit en ce qu'il produit les munitions dont ont tant besoin les poilus, commence à se séparer de sa main d'œuvre. De prime abord anodin, cet article est particulièrement intéressant. En effet, le journaliste – malheureusement anonyme – qui le rédige insiste bien sur la nécessité qu'il y a à libérer le plus rapidement possible un certain nombre d'ouvriers afin de redynamiser les campagnes et de leur permettre de se reconverter à l'économie de paix :

« Les petits patrons employés dans les usines ne pourraient-ils pas bénéficier de cette mesure ? Il importe que dès maintenant, l'on prépare la réorganisation économique. Au lieu de retenir ces patrons dans les usines, où ils n'ont pas grand'chose à faire, renvoyez-les chez eux. Ils rouvriront tout de suite leurs maisons ou, si elles ont pu continuer de marcher pendant la guerre, leur donneront une plus grande activité. Ainsi, peu à peu, dans

chaque commune rurale, on retrouvera son maréchal-ferrant, son charpentier, son menuisier, son mécanicien, dont la disparition momentanée avait, on le devine, sérieusement gêné les travaux, en particulier pour la culture. »<sup>240</sup>

Dans ce cadre, il est difficile de ne pas penser, entre autres territoires, au pays de Montfort. Mais il n'en demeure pas moins que cet article, en ce qu'il passe totalement sous silence la situation des femmes qui sont, depuis 1914, employées dans ce



Le Petit Journal. Coll. M. Mallet

240 « La démobilisation de l'arsenal », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°7049, 19 novembre 1918, p. 3.

même arsenal, dit bien la dure entrée en paix qui les attend. Le contraste est en effet manifeste avec la surexposition pendant le conflit de la figure de la munitionnette et ce silence, belle métaphore d'un retour expéditif dans le confinement des foyers. Loin des promesses d'émancipation entr'aperçues pendant le conflit, l'entrée en paix est pour les femmes le moment d'un retour aux rôles qui lui sont classiquement dévolus : la tenue du ménage et, surtout, la procréation. Cette France des années 1918-1926 est en effet à repeupler.



À Paris, dans les usines Citroën du quai de Javel reconverties pour l'effort de guerre, une munitionnette. BDIC : VAL 364/049.

## L'obsession démographique

Sur le plan démographique, le bilan de la Grande Guerre est proprement catastrophique. La comparaison des résultats des recensements de 1913 et 1921 est particulièrement éloquente : si l'on compte 41,4 millions de Français avant le conflit, on n'en

dénombrer plus que 39,2 millions après. Et encore, ce dernier chiffre englobe-t-il l'Alsace et la Lorraine, espaces non recensés en 1913 car encore sous domination allemande. On arriverait alors à un total de 37,5 millions d'habitants, chiffre équivalant à celui de la population française en... 1876<sup>241</sup>. Certes, les études démographiques font apparaître un effet *baby-boom* au lendemain du conflit. À une guerre synonyme de mort s'opposerait donc une entrée en paix indissociable du don de la vie. Belle et certainement conforme à un aspect de la réalité, l'image n'en est pas moins trompeuse puisque, sur le plan de la pyramide des âges, les conséquences de l'hécatombe des tranchées se font sentir bien après l'Armistice du 11 novembre 1918. En 1926, la population française s'élève ainsi à 40,4 millions d'habitants, soit 1 million de moins qu'en 1913<sup>242</sup>.

Le pays de Montfort n'échappe bien évidemment pas à cette tendance et l'arrondissement accuse en 1921 un déficit démographique de près de 6 500 habitants, passant de 58 830 individus recensés en 1913 à 52 336. Encore une fois, là n'est pas une situation exceptionnelle. L'Ille-et-Vilaine perd d'ailleurs sur la période 54 000 habitants<sup>243</sup>. En 1921, le département des Côtes-du-Nord, par exemple, compte 519 270 habitants, soit un déficit de 56 253 par rapport à 1913<sup>244</sup>. Si les villes parviennent à tirer leur épingle du jeu, grâce notamment à l'exode rural, les campagnes, elles se dépeuplent à vitesse grand v. Si la Loire inférieure perd 21 2744 habitants entre les deux recensements, la ville de Nantes en gagne, elle, plus de 8 000<sup>245</sup>.

241 GUIEU, Jean-Michel, *Gagner la paix 1914-1919*, Paris, Seuil, 2015, p. 358.

242 ZIMMERMANN, Maurice, « La population de la France d'après le recensement du 7 mars 1926 », *Annales de géographie*, n°202, 1927, p. 328.

243 « Le recensement du 6 mars en Ille-et-Vilaine », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7372, 12 avril 1921, p. 3.

244 « Les premiers résultats du recensement », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7366, 6 avril 1921, p. 2.

245 « Les résultats provisoires dénotent partout une diminution de la population », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7367, 7 avril 1921, p. 1.



Mais ces données démographiques ne sauraient se limiter au seul recensement des naissances puisqu'en réalité ces chiffres semblent contredire la solidité même de cette France pourtant sortie victorieuse de la Grande Guerre. Ceux qui ont péri dans les tranchées de la Somme, de Verdun ou du Chemin des Dames sont précisément les individus qui auraient dû, normalement, compter parmi les individus en pleine force de l'âge lors de ce recensement de 1921. Cette perte est d'autant plus préjudiciable qu'elle interroge la notion même de puissance nationale, à une période où celle-ci se compte en termes de kilomètres carrés – ce qui rappelle pourquoi la perte de l'Alsace et de la Lorraine à la suite de la guerre de 1870 est un tel traumatisme – et de nombre de soldats mobilisables. Le deuil prend alors une dimension politique, quasiment idéologique, comme le montre Eugène Le Breton dans une tribune publiée en avril 1921 par *L'Ouest-Éclair* :

« La cruelle statistique nous informe que la population de la France a très sensiblement décru depuis le dernier recensement. Le déficit des naissances apparaît effrayant, même si l'on ne compte pas la funèbre disparition d'un million et demi d'hommes jeunes, forts, vaillants, l'élite du pays. C'est le glas de la race. La France a perdu, en six ans, trois millions de citoyens : l'équivalent de cinq de nos départements. Voilà l'effroyable brèche qu'il s'agit de combler, non pas pour donner à notre pays le nombre d'habitants que comporte sa superficie et qu'exige le rôle qu'il prétend jouer dans le monde, mais pour reconstituer seulement notre population d'avant-guerre. »<sup>246</sup>

## La femme-mère

Dans ce cadre, les femmes sont appelées à jouer un grand rôle, mais non plus dans la sphère publique comme cela avait pu être le cas entre 1914 et 1918, en tournant des obus, en conduisant des tramways ou en tenant les rênes de la ferme en l'absence du mari parti aux tranchées, mais en donnant la vie. Lors des toasts prononcés à la fin du banquet donné pour 700 convives le 4 novembre 1923 à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts de Montfort, le maire de cette commune, Émile Beauchef reprend à son compte un vieux récit qui, à n'en pas douter, a dû résonner familièrement dans les esprits :

« Une légende locale raconte qu'en revenant de guerroyer, un seigneur de ce lieu avait enfermé dans le donjon du château la Belle dont il voulait forcer le cœur. La légende ajoute qu'elle s'en échappa heureusement sous forme d'une colombe. »

Poursuivant son propos pour mieux l'actualiser, le maire s'adresse directement aux anciens poilus et, ce faisant, dit bien la place de la femme dans cet immédiat après-guerre :

« Certes à votre retour triomphal parmi nous, vous n'avez pas eu besoin de recourir à de tels moyens pour conquérir le cœur de celles que vous avez choisies. Heureuses et fières, elles ont mis loyalement leur main dans la vôtre pour devenir vos compagnes. Puissent vos enfants grandir, robustes et nombreux autour de vous, et vous préparer pour plus tard cette belle couronne de vieillesse qui vous sera aussi chère et aussi douce que celle dont la victoire vous a auréolés, et dont vous resterez toujours parés à nos yeux. »<sup>247</sup>

246 LE BRETON, Eugène, « Une politique familiale », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7388, 28 avril 1921, p. 1.

247 « Après l'inauguration du monument aux morts », *L'Ouest-Éclair*, 25<sup>e</sup> année, n°8088, 6 novembre 1923, p. 5.

Le propos est on ne peut plus clair et relègue à l'évidence la femme dans l'ombre de l'homme, cantonnée aux rôles traditionnels que sont la tenue du foyer et, surtout, la maternité. Cette priorité accordée à la natalité, volonté politique renvoyant directement les femmes à leurs fonctions procréatrices, est clairement perceptible au travers d'un certain nombre de mesures. Le 24 décembre 1921, à la veille donc de fêter la Nativité, le préfet d'Ille-et-Vilaine prend un arrêté instaurant « un congé de deux mois, avec traitement entier, [qui] sera accordé [...] aux employées femmes de la Préfecture et des Sous-Préfectures, à l'occasion de leurs couches »<sup>248</sup>. Une note additionnelle, produite en 1923, stipule que ce congé devra être pris « moitié avant, moitié après l'accouchement »<sup>249</sup>. À la sous-préfecture de Montfort, on sait que ces mesures profitent notamment à une dactylographe ayant accouché le 10 juillet 1923<sup>250</sup>.

Mais s'il est une disposition qui dit bien cette réduction des femmes à leurs seules fonctions procréatrices et maternelles, c'est la création par un décret du 20 mai 1920 de la Médaille de la famille française. Précisons d'ailleurs que celle-ci fait suite à la proposition, formulée le 15 août 1919, jour ô combien symbolique, visant à instaurer une « journée des mères de familles nombreuses », qui deviendra en 1926 la fête des mères<sup>251</sup>. Dans le pays de Montfort, elles sont au moins 45 à recevoir cette décoration et, par la même occasion, à être érigées en modèles. En 1926, tel est ainsi le cas de Clémentine Pihuit qui, à Iffendic, est mère de 9 enfants. Impressionnant en ce qu'il contraste singulièrement avec les taux de natalité que l'on peut observer de nos jours, un tel chiffre n'est pas totalement rare à l'époque. Toujours à Iffendic, Anne Morice et Julienne Tertrais sont

248 Arch. dép. I&V : 2 Z 37, arrêté préfectoral, 24 décembre 1921.

249 Arch. dép. I&V : 2 Z 37, congés du personnel, 23 juillet 1923.

250 Arch. dép. I&V : 2 Z 37, note de service, 16 juillet 1923.

251 GUJEU, Jean-Michel, *Gagner la paix...*, op. cit., p. 361-362.

également décorées de la Médaille de la famille française pour avoir donné naissance à 9 enfants tandis qu'Anne Morice est quant à elle distinguée pour en avoir eu 8. Le record absolu semble toutefois devoir être tenu dans cette commune par Marie Bédel, mère de 12 enfants<sup>252</sup>.



Affiche. Arch. dép. I&V : 1 M 273

Si la fonction procréatrice est assurément des plus nobles, les archives invitent néanmoins à replacer ce rôle dans une économie plus générale de la domination masculine. La manière dont sont constituées les listes rappelle en effet combien cette fonction procréatrice féminine se double d'une sorte de relégation par rapport à l'homme qui, quoi qu'on en dise, malgré les blessures psychiques et mentales de la guerre, reste la référence familiale absolue<sup>253</sup>. C'est ainsi en tant que Madame François Morand que Marie Morand, née Besnard,

252 Arch. dép. I&V : 2 Z 46, médaille de la famille française, promotions des 4 août 1925 et 22 février 1926.

253 Pour de plus amples développements on renverra à l'étude lumineuse de FOUCHARD, Dominique, *Le poids de la guerre. Les poilus et leur famille après 1918*, Rennes Presses universitaires, de Rennes, 2013.

montfortaise mère de 5 enfants, est désignée en 1923 pour recevoir la Médaille de bronze de la famille française<sup>254</sup>. Autrement dit, c'est bel et bien par rapport au référent masculin, et plus encore paternel, que ces mères sont distinguées pour leur œuvre procréative.

Dans ces conditions, comment s'étonner que les femmes ne bénéficient toujours pas du droit de vote, malgré les éminents services rendus pendant la Grande Guerre ? Alors que député d'Ille-et-Vilaine, le maire de Talensac, André Porteu, se prononce d'ailleurs contre cette mesure en 1919 et n'affiche en 1922 qu'un soutien des plus modérés, sans doute non sans arrière-pensées électorales car il faudra, au final, attendre 1945 pour que les femmes puissent faire valoir leurs voix<sup>255</sup>.

## Les enfants de la paix


Si les femmes constituent assurément un enjeu de l'entrée en paix c'est, on l'a vu, moins pour elles que par les enfants auxquelles elles donnent naissance. Dès lors, leur éducation, leur instruction, deviennent des questions essentielles de ce début des années 1920.

L'école n'est pas épargnée par la Première Guerre mondiale et la classe elle-même change entre 1914 et 1918. En Ille-et-Vilaine, l'historien Gilbert Nicolas répertorie 480 instituteurs publics mobilisés. 113 trouvent la mort pendant le conflit tandis que 165 sont blessés, parfois très grièvement. La promotion 1910-1913 de l'École normale supérieure de Rennes apparaît ainsi comme décimée par le conflit et enregistre plus de 50% de

<sup>254</sup> Arch. dép. 35 : 2 Z 46.


<sup>255</sup> « Le Sénat refuse aux femmes le droit de vote », *L'Ouest-Éclair*, 24<sup>e</sup> année, n°7719, 22 novembre 1922, p. 1.

**AVRIL**


 Avril. — Le signe du zodiaque de ce mois est le *Taureau*.  
En avril les jours croissent de 1 h. 40 m.

**PROGRAMME : CONJUGAISON — IDÉE DU TEMPS — AVOIR ET ÊTRE**

**PRINCIPES**



**Autrefois,**  
*j'étais petit.*  
PASSÉ.



**Maintenant,**  
*je suis grand.*  
PRÉSENT.



**Plus tard,**  
*je serai soldat.*  
FUTUR.

DÉFINITION. — Un verbe est au *passé* quand la chose a eu lieu :

EXEMPLE : **Autrefois**, j'étais petit.

DÉFINITION. — Un verbe est au *présent* quand la chose a lieu au moment où l'on parle :

EXEMPLE : **Maintenant** je suis grand.

DÉFINITION. — Un verbe est au *futur* quand la chose se fera :

EXEMPLE : **Plus tard** je serai soldat.

Extrait de manuel scolaire. Coll. Maison d'École de Saint-Gonlay.

Inspection primaire  
de Rennes, St-Malo, Redon

L'Inspecteur primaire a l'honneur d'in-  
former monsieur le Maire de Breteil  
que par décision de M. l'Inspecteur académique  
en date du 27<sup>bre</sup>  
le service scolaire d'état de guerre dans sa  
commune est modifié ainsi qu'il suit :

M. Delaunay reprend possession  
de son poste - M<sup>me</sup> Dornic  
remplace M<sup>me</sup> Petitjean

Rennes le 27<sup>bre</sup> 1917  
L'inspecteur primaire  
*[Signature]*

Courrier de nomination. Arch. mun Breteil : 1 R 3

morts<sup>256</sup>. Pour les enseignants qui reviennent vivant du front, la réadaptation à la classe est parfois difficile et il n'est pas rare de voir des maîtres complètement dépassés par leurs élèves, ou au contraire faisant preuve d'excès d'autorité, comme s'ils étaient encore aux tranchées. Il y a là à dire vrai les deux revers d'une seule et même médaille, celle de chocs post-traumatiques que l'on ne sait alors pas encore nommer et encore moins prendre en charge<sup>257</sup>.

Montfort n'échappe bien évidemment pas à cette tendance puisque plusieurs enseignants du pays sont mobilisés pendant la Grande Guerre. Né à Liffré le 23 janvier 1876, Louis Morel est nommé en 1906 instituteur à Talensac après avoir exercé à Cancale, Bécherel, Pleurtuit, Chanteloup, Rétiers et Gahard. Bien qu'âgé de 38 ans en août 1914, il est mobilisé au 76<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale (RIT) de Vitré avant d'être transféré, en janvier 1918, au 79<sup>e</sup> RIT de Granville. Il trouve la mort dans des conditions aussi atroces que stupides quelques semaines plus tard : revenant chez lui, à Talensac, à l'occasion d'une permission, et sans doute pressé de retrouver sa femme et sa fille, il est fauché à 6 heures du matin sur la voie, en gare de Montfort, par un train<sup>258</sup>. À Breteil, l'instituteur, M. Delaunay, est mobilisé au début de l'année 1915 et retrouve sa classe en septembre 1917<sup>259</sup>. À n'en pas douter, il revient marqué par son expérience de guerre et devient d'ailleurs, dès août 1919, le secrétaire adjoint de la section locale de l'Union nationale

256 NICOLAS, Gilbert, « Les instituteurs publics d'Ille-et-Vilaine à l'épreuve de la Grande Guerre », in JORET, Éric et LAGADEC, Yann (dir.), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre*, Rennes, Conseil général d'Ille-et-Vilaine / Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2014, p. 57-59.

257 Sur la question SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, *Célestin Freinet. Un pédagogue en guerres, 1914-1945*, Paris, Perrin, 2017, p. 67-76 notamment.

258 Arch. dép. I&V : 1 R 1844.2698; « Avis d'obsèques », *L'Ouest-Éclair*, 19<sup>e</sup> année, n°5697, 28 février 1918, p. 3.

259 Arch. mun. Breteil : 1 R 3.

des combattants<sup>260</sup>. Augustin Fortin est nommé instituteur à Saint-Gonlay, son village natal, dès sa sortie de l'École normale et c'est d'ailleurs dans ce village que la mobilisation générale le trouve, en 1914. Parti dans les tout premiers jours d'août avec le 41<sup>e</sup> RI de Rennes, il est rapidement fait prisonnier et est détenu 4 ans en Allemagne, expérience qui, assurément, n'est là encore pas sans laisser de traces<sup>261</sup>.

Si l'on manque de données précises concernant le pays de Montfort, nombreuses sont les études qui montrent combien la classe elle-même est affectée par la guerre. Pour de nombreux enfants, la mobilisation implique le départ de l'instituteur et l'on sait la place très importante que tiennent les « hussards noirs de la République » dans les campagnes de cette France du tout début du XX<sup>e</sup> siècle. Il en est de même dans les écoles privées puisque, contrairement à ce que proclame la « rumeur infâme », nombreux sont les ecclésiastiques mobilisés et payant de leur vie leur ralliement à l'Union sacrée<sup>262</sup>. Il en est naturellement de même en ce qui concerne les instituteurs publics et il n'est pas rare de voir les élèves confrontés au deuil de leur maître mort pour la France, en plus de ceux de pères, de frères, d'oncles ou de cousins. Le contenu des cours est lui-même modifié par le cours du conflit. Les grandes batailles comme la Somme ou Verdun sont bien souvent, pour ne citer qu'un exemple, l'occasion d'un cours de géographie qui permet de suivre « l'actualité en direct ». Or de ce point de vue, l'entrée en paix ne constitue nullement un renversement. C'est ainsi par exemple que, par une circulaire du 17 février 1920, le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le co-fondateur de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population

260 MONVOISIN, Bertrand, *Soldats breteillais dans la Grande Guerre 1914-1918*, Breteil, à compte d'auteur, 2014, p. 169.

261 Arch. dép. I&V : 1 R 2025.65.

262 *La Preuve du sang. Livre d'or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Paris, Bonne Presse, 1925.

André Honnorat, préconise de « faire placer dans les salles de classe où ils ont enseigné en dernier lieu et à côté de la médaille destinée à perpétuer leur souvenir le portrait des maîtres tués à l'ennemi avec un résumé de leurs états de services »<sup>263</sup>.

Si de telles initiatives paraissent aujourd'hui difficilement concevables, elles ne doivent néanmoins pas étonner. Non seulement l'école n'est pas à part de la société, comme isolée par des cloisons étanches du reste du monde, mais elle en est bien souvent un reflet des plus fidèles. Aussi, si l'entrée en paix se caractérise par bien des égards par une incomplète démobilisation des consciences, il n'est pas étonnant de voir la guerre encore si présente en classe en ce début des années 1920. Sans surprise, à l'échelle du pays de Montfort, le bilan de cette pacification scolaire paraît des plus mitigé. En effet, en 1926 comme en 1906, être Français, c'est avant tout être un soldat en puissance. Effectuer son « devoir militaire » et répondre à la mobilisation générale en cas d'agression ennemie constituent toujours l'alpha et l'oméga de la bonne conduite patriotique<sup>264</sup>. C'est d'ailleurs bien ce schéma qui explique les très faibles taux de désertion lors de la mobilisation générale en 1939 et à l'occasion du recours aux appelés du contingent pendant la guerre d'Algérie<sup>265</sup>. Comment dès lors s'étonner que les sociétés de tir et autres « préparations militaires » si en vogue à la Belle époque ré-ouvrent dès le début des années 1920 ? À Montfort, c'est Louis Véry, un entreposeur de tabacs, qui préside aux destinées de la préparation militaire qui, en octobre 1925, regroupe une cinquantaine de membres actifs et une centaine de socié-

263 « Circulaire ministérielle relative à la Commémoration des maîtres tombés au champ d'honneur (du 4 décembre 1920) », *Bulletin de l'Instruction primaire d'Ille-et-Vilaine*, n°238, janvier-février 1921, p. 15 ; HOMPS, Hélène et TRONCHET, Guillaume, « André Honnorat, entre Basses-Alpes, Paris et Mexique », *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Alpes de Haute-Provence*, 2008, p. 97-168.

264 Sur cette question on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *La courte Grande Guerre de Jean Morin*, Spezet, 2014, p. 31-58.

265 COCHET, François, *Les Français en guerre de 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017, p. 77.

taires<sup>266</sup>. Une note manuscrite conservée dans les archives de la sous-préfecture rapporte que cette association est alors considérée comme étant « des plus prospères »<sup>267</sup>. En 1922, les instituteurs qui le désirent peuvent même faire concourir leurs élèves, du 1<sup>er</sup> avril au 16 mai, au 27<sup>e</sup> championnat de France de tir des écoles primaires<sup>268</sup>.

Certes, il convient de nuancer une telle description. Tout d'abord, il importe de rappeler que de telles sociétés de tir ou de « préparation militaire » n'existent pas dans les communes environnantes d'Iffendic, Bédée ou encore Breteil. Mais, plus encore, il faut souligner combien le rapport à l'institution scolaire, et à l'éducation de manière plus générale, est alors différent de ce que l'on peut connaître aujourd'hui. C'est du reste ce dont se plaint amèrement l'Inspecteur de l'académie d'Ille-et-Vilaine dans un rapport daté du 20 juillet 1920 qui ne peut pas ne pas faire penser au pays de Montfort :

« Ce n'est point dire que la fréquentation scolaire soit bonne. Elle est au contraire encore franchement mauvaise. Dans beaucoup de communes rurales certains jours de classe le chiffre des présences n'atteint même pas la moitié de celui des inscriptions, surtout aux périodes des travaux agricoles intenses : culture et récolte des pommes de terre, fenaison, récolte des pommes à cidre et à couteau. Le prix de la main d'œuvre est si élevé et l'idée que le fermier n'a aucun intérêt à développer son instruction si répandue que nombre de familles retirent sans hésiter de l'école, pour les

266 Arch. dép. I&V : 2 Z 36, notice manuscrite sur Louis Véry.

267 Arch. dép. I&V : 2 Z 36, note manuscrite et anonyme, 5 octobre 1925.

268 Arch. dép. I&V : 10 T 615, « Union des sociétés de tir de France », *Bulletin de l'instruction primaire d'Ille-et-Vilaine*, n°243, janvier-février 1922, p. 10-11.

occuper aux champs, leurs enfants en âge de leur rendre quelques services. »<sup>269</sup>

Intéressant, un tel propos nous renvoie à une certaine intemporalité de l'espace rural. Comme s'il était en dehors de l'histoire, qui ne concernerait principalement que la ville, le monde paysan se focaliserait essentiellement sur sa tâche ancestrale : nourrir le pays. Dans ce cadre, si entrer en paix est bien indissociable d'un regain d'activité nuptiale et natale, ces naissances auraient moins pour but d'accroître la puissance de la France que de renouveler la main d'œuvre de la ferme. On comprend dès lors pourquoi l'éducation paraît si accessoire et il faut attendre en réalité l'arrivée de l'agriculture technique, pour ne pas dire scientifique, pour que cette situation change. Jusque dans les années 1960, la rentrée scolaire est ainsi encore fixée aux alentours du 1<sup>er</sup> octobre, pour que les élèves puissent aider aux moissons.

\*  
\* \*

Non seulement les statistiques ne pleurent pas et, en conséquence, peinent à dire l'ampleur du deuil qui touche la société française au sortir de la Grande Guerre mais elles échouent à en traduire la dimension idéologique. Les morts aux tranchées sont non seulement ceux d'une jeunesse fauchée par le conflit mais d'une génération qui devra faire avec les défis de l'entrée en paix. L'immédiat après-guerre est, dans le même temps, le moment d'un brutal retour de la femme au foyer et, par extension, aux fonctions qui lui sont classiquement assignées par la division sexuelle du monde : mettre au monde des enfants et les élever.

269 « Rapport de M. l'Inspecteur d'Académie sur la situation de l'Enseignement primaire dans le département d'Ille-et-Vilaine pendant l'année 1919 », *Bulletin de l'instruction primaire d'Ille-et-Vilaine*, n°236, juillet-août-septembre 1920, p. 136-137.

Ceci dit d'ailleurs bien toutes les limites de ce long processus qu'est l'entrée en paix. L'École, à l'image de la société française toute entière, ressort brutalisée du conflit et peine à se départir des représentations mentales de la Belle-époque axant la citoyenneté sur le devoir militaire. C'est ainsi que dans le pays de Montfort les sociétés de tir et autres « préparations militaires » connaissent un vif regain d'activité au début des années 1920.

## **CE QUE L'ENTRÉE EN PAIX A À NOUS DIRE**

Non seulement entrer en paix n'est pas chose aisée mais c'est un processus aussi difficile que long. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que c'est le 14 octobre 1919, soit plus de 11 mois après l'Armistice du 11 novembre 1918, qu'est signé le décret de démobilisation générale de l'armée<sup>270</sup>. La paix, elle, n'entre juridiquement en vigueur que le 10 janvier 1920<sup>271</sup>. Si ces considérations juridiques sont très certainement loin des préoccupations quotidiennes des habitantes et des habitants du pays de Montfort, se plonger dans l'histoire de ces femmes et de ces hommes enseigne combien il est difficile de sortir de la Grande Guerre.

C'est là d'ailleurs un mérite essentiel des commémorations de ce centenaire de la période 1914-1918 : rappeler que la paix est non seulement fragile mais qu'elle s'acquiert, qu'elle se cultive, qu'en un mot comme en mille elle se gagne. Or c'est une réalité qu'il est facile de perdre de vue, la France n'ayant pas connu de conflit armé sur son territoire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, à l'exception d'une trop grande litanie d'attentats terroristes, de l'OAS au Bataclan en passant par Action directe<sup>272</sup>. Nous y reviendrons.

---

270 « Le décret de démobilisation est signé », *L'Ouest-Éclair*, 21<sup>e</sup> année, n°4238, 15 octobre 1919, p. 2.

271 LEBRETON, E., « La paix est entrée en vigueur », *L'Ouest-Éclair*, 22<sup>e</sup> année, n°7300, 11 janvier 1920.

272 Rappelons que la loi du 23 janvier 1990 reconnaît aux victimes du terrorisme le statut de victimes civiles de guerre.

Les poilus du pays de Montfort et leurs familles nous montrent que, par bien des égards, entrer en paix à la suite de la Première Guerre mondiale est retrouver le fil d'un temps suspendu par les hostilités. C'est reprendre le travail à la ferme ou au commerce, c'est – plus rarement – renouer avec des études supérieures entamées avant 1914. C'est également retrouver la vie du foyer et les petites habitudes familiales de chacun, gestes banals auxquels personne ne prête attention mais qui prennent une immense importance pour quiconque se terre dans les tranchées de Verdun ou du Chemin des Dames. Entrer en paix, c'est donc retrouver une certaine douceur, celle de cette routine professionnelle et familiale qui fait la vie de tous les jours.

Pour autant, penser qu'il sera possible de retrouver *après* l'existence *d'avant* est illusoire. Il n'est en effet pas possible de faire comme si la Grande Guerre n'avait pas été. Le conflit bouleverse tout, jusqu'au rapport au temps et à l'espace. Le téléphone en est ainsi un parfait exemple. On sait que cet appareil, aujourd'hui pièce essentielle de notre quotidien, peine à pénétrer certains milieux en ce qu'il implique une transgression fondamentale des normes sociales en vigueur. Lorsque le combiné se met à retentir, on ne sait pas qui appelle – l'affichage du numéro n'existe alors pas – et un serviteur peut ainsi se retrouver à demander son maître, ce qui contrevient totalement aux usages du temps. Disposer d'une innovation technique ne signifie donc pas nécessairement qu'on l'adopte, encore moins qu'on s'en serve. C'est d'ailleurs ce que rappelle la crise de l'été 1914, cette trentaine de jours suivant l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo : tous les chefs d'État ont les moyens de s'appeler au téléphone pour dialoguer, confronter les points de vue et ainsi trouver une solution politique à la crise. Mais nul ne consent à se saisir d'un combiné, usage diplomatique

alors exceptionnel<sup>273</sup>. On profitera d'ailleurs de l'occasion pour souligner que l'histoire de la Grande Guerre commence avec un attentat terroriste, lâche mode opératoire qui raisonne douloureusement dans nos mémoires immédiates et qui nous rappelle, au final, que ce conflit a encore beaucoup à nous dire.

Le téléphone est donc pour notre propos un puissant symbole, celui de pays incapables de s'accorder pour surmonter leurs intérêts propres et de trouver, ne serait-ce que sur le plus infime des dénominateurs communs, le moindre accord. En 1963, Washington et Moscou s'entendent sur la nécessité d'un dialogue de manière à préserver le monde de l'apocalypse nucléaire. Ce faisant, les deux superpuissances installent une liaison par radio télécrypteur codé, dispositif bientôt affublé du surnom de « téléphone rouge ». La morale de l'histoire est dès lors limpide : la paix n'est jamais que l'instauration du dialogue, ce qui suppose de jouer le jeu des institutions prévues précisément à cet effet. Le souvenir de cette Société des Nations créée pour que, justement, puissent s'accorder les voix de tous les pays, n'est de ce point de vue pas sans amertume et souligne à n'en pas douter une faille du processus de démobilisation culturelle inhérent aux sorties de guerre. Comment en effet après autant de morts, autant de souffrances dans les tranchées, cesser de honnir le « Boche » ? À Montfort comme ailleurs, l'entrée en paix a le goût des larmes, du souvenir des morts et, il faut bien le dire, de rancœur.

Au début des années 1920, la donne n'est pourtant plus la même qu'en 1914. Le monde entier est venu se battre en France, des États-Unis bien entendu mais aussi d'Inde, d'Australie, du Canada ou encore de Nouvelle-Zélande. Les Bretons, eux, sont morts partout, des Vosges à la Mer du Nord en passant

---

273 CLARK, Christopher, *Les Somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2013.



par la Champagne et la Meuse. Certains sont même allés plus loin, dans les Balkans et en Grèce, sur ce que l'on nomme alors le Front d'Orient, mais aussi en Palestine et parfois même en Russie. La guerre a ceci de paradoxal qu'elle est aussi un immense voyage, un intense moment de découverte du monde. À ce titre, elle constitue pour beaucoup de poilus l'expérience d'une vie. Ce faisant, le conflit contribue aussi à une sorte de rétrécissement planétaire. En étendant le champ géographique des possibles, les contrées lointaines semblent d'autant moins hors d'atteinte que la technologie se développe : le moteur à explosion fait son apparition dans ces campagnes qui s'électrifient tandis que l'avion continue de prendre son envol. Pour le commerce, mais aussi pour l'administration des territoires, le besoin d'interconnexion, de communication, est toujours plus grand. Comment s'étonner dès lors que soit formulé en octobre 1921 le vœu que le téléphone soit installé dans toutes les mairies de l'arrondissement de Montfort ?<sup>274</sup> Trois ans plus tard, le Conseil d'arrondissement s'émeut du fait que « pendant les périodes d'exercices militaires de Coëtquidan la ligne téléphonique est prise chaque jour par l'autorité militaire pendant plusieurs heures consécutives ». À l'en croire, le « commerce local » en souffre beaucoup et l'assemblée demande en conséquence que soit construite « une ligne du camp de Coëtquidan à Rennes qui servirait spécialement à l'autorité militaire »<sup>275</sup>.

Entrer en paix, c'est donc reprendre le fil d'une vie interrompue par la guerre même si celle-ci ne sera jamais « comme avant », ce passé étant trop lourd pour pouvoir être effacé, oublié. Les monuments aux morts des différentes communes qui forment aujourd'hui le territoire de Montfort communauté en témoignent tristement. Mais entrer en paix c'est aussi se confronter à des réalités qui pour être prosaïques n'en consti-

---

274 Arch. dép. I&V : 2 N 23, Conseil d'arrondissement, session de 1921.

275 Arch. dép. I&V : 2 N 23, Conseil d'arrondissement, session de 1924.

tuent pas moins le sel de la vie : l'économie et les finances et, inévitablement, les débats d'opinion pour savoir comment améliorer la situation. Autrement dit payer ses impôts et voter pour des candidats qui sont rarement enthousiasmants. Autant d'actes qui n'en sont pas moins, et nous avons malheureusement trop souvent tendance à l'oublier, consubstantiels à l'idée de paix.

Catalogue réalisé dans le cadre de l'exposition  
*1918-1926 : entrer en paix - sortir de la Grande Guerre en pays de Montfort.*  
Du 12 juillet au 14 décembre 2018 à l' Hôtel Montfort Communauté -  
Montfort-sur-Meu

Remerciements prêts collections privées : Hugues Berthelot,  
Didier Caby, Arnaud Ferron, Alain Fromy, Jean-Louis Langevin,  
Pierrick Lemou, Jacques Lesueur, Patrick Lemierre, Jeanine Le Tacon,  
Michel Muret, Monsieur et Madame Noblet, Hélène Ollivier,  
Jean-Luc Pagès, Henri Rabajoie, Anthony Urien, Gérard Valbert.

Textes : Erwan Le Gall  
Conception graphique : Atelier Wunderbar  
Édition : Montfort Communauté, 2018.  
Imprimer par Média Graphic, Rennes, 06-2018